

COLOMBES

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2022

Introduction

L'année 2022 est une année particulière pour notre programme écologique, puisqu'elle constitue l'année du cœur du mandat.

Cette année nous a en effet permis de développer pleinement notre projet pour Colombes : faire de notre ville une pionnière de l'écologie solidaire. Ce projet repose sur trois piliers.

D'abord et avant tout, faire face aux **dérèglements écologiques** en cours et aux crises qu'ils génèrent. Il nous faut non seulement adapter notre territoire mais également trouver les moyens de lutter efficacement.

Voilà pourquoi en 2022, nous avons mené une **politique énergétique extrêmement ambitieuse**, qui nous a permis sur cette seule année de réduire de plus de 5% les consommations énergétiques des bâtiments de la commune. La Ville suit et accompagne également l'action de maîtrise des consommations énergétiques sur son territoire, autour des actions entreprises par les bailleurs sociaux et les particuliers.

De même, face aux épisodes caniculaires toujours de plus en plus nombreux, la végétalisation est une véritable protection. Un chiffre révélateur, comme en 2021, nous avons planté des centaines d'arbres.

Nous avons lancé **un vaste programme de végétalisation** de nos espaces publics, qui repose à la fois sur l'accroissement des espaces verts et la désimperméabilisation des espaces publics.

Nous poursuivons notre engagement pour une **ville apaisée**, qui fait la place à tout.e.s en terme de mobilités et notamment les mobilités douces et le partage de la voirie à l'ensemble de ses usager.ère.s, agissant en faveur de la sécurité, de la santé, de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Le deuxième pilier de notre action se structure autour du **bien vivre commun**, afin de permettre aux Colombiennes et Colombiens de tisser des liens entre eux, autour d'activités sobres, tant économiquement et qu'en terme écologique. Notre action se déploie dans une logique d'amélioration de notre cadre de vie, afin de faire une mosaïque de notre diversité, un moyen d'**épanouissement collectif**.

Nous avons ainsi engagé la rénovation d'aires de jeux autour d'une réflexion à l'échelle communale sur l'inclusion, ainsi que sur l'ensemble des usages au cœur de nos espaces de nature, comme dans l'opération du square Victor Basch qui inclut autour d'une aire de jeu inclusive, des activités de divertissement, une réflexion sur les zones de fraîcheur, la désimpermabilisation et l'augmentation du nombre d'arbres.

Le troisième pilier de notre action s'organise autour de l'éducation, travaillant à ce que tout à chacun devienne un **acteur des transitions**. Notre action porte ainsi la

construction à l'échelle communale d'une vision de l'éducation porteuse d'autonomie et d'émancipation, au-delà de l'éducation à l'environnement et à la gestion de nos biens communs.

La démarche de cours d'école écologiques en est un des leviers. La Ville a ainsi engagé à travers le réaménagement des cours d'école une politique ambitieuse au service de la qualité et de la continuité éducative, autour des enjeux de la transition écologique, de la réussite éducative, de l'équité, de la mixité sociale, de l'inclusion et de l'égalité entre les filles et les garçons.

La création d'un véritable pôle d'agriculture urbaine à la Prairie du Moulin Joly en est un autre exemple, où les services de la Ville animent en articulation étroite avec des associations colombiennes, ancrées sur la ville et dans le quartier, en lien avec une démarche d'inclusion, des espaces autour du développement des pratiques d'agro écologie.

Nous soulignons avec force que rien de tout cela n'est possible sans l'animation de nos lieux et espaces de **démocratie**, ni une **inclusion** de toutes et tous.

Ainsi, comme en témoigne ce deuxième bilan, nous œuvrons au quotidien à transformer Colombes, pour une ville **écologiste, solidaire** et **citoyenne**.

M. Patrick Chaimovitch,
Maire de Colombes
Vice-président de la Métropole du Grand Paris



M. Maxime Charreire
Adjoint au maire délégué à la transition écologique



Cadre juridique

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et au décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent élaborer annuellement un rapport sur leur situation en matière de développement durable¹.

Ainsi, depuis 2011, la ville de Colombes a publié son rapport de développement durable dont la forme et le contenu s'est enrichi au fur et à mesure des années.

Ce présent rapport porte sur le fonctionnement de la Ville de Colombes, les politiques et les actions qu'elle a conduites sur le territoire communal en 2022 ainsi que les perspectives 2023 de nature à améliorer cette situation, au regard de leur impact sur les 5 finalités du développement durable, ainsi que leur contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis au niveau mondial par l'Organisation des Nations Unies².

Le rapport s'organise en 2 grandes parties :

1. Colombes, ville en transition
2. Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

Il a été construit dans le cadre de la préparation budgétaire 2023, en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations politiques et stratégiques retenues par la Ville, impliquant l'ensemble des services de la Ville.

La présentation de ce rapport se déroule préalablement aux débats sur le projet de budget, comme le prévoit la loi, afin de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable.

Table des matières

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l'atmosphère.....	6
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	40
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
 Partie n° 2 Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique...	76
Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels.....	77
Finalité n°5 – Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires.....	91

1 En savoir + : <https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>

2 En savoir + : <https://www.agenda-2030.fr/> En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique

Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	25
Enjeu : Construire autrement.....	33
 Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	 40
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	40
Enjeu : Condition animale.....	47
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	49
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	53
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
 Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	 60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	65
Enjeu : Alimentation.....	68
Enjeu : Ville responsable.....	71

Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	25
Enjeu : Construire autrement.....	33
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	40
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	40
Enjeu : Condition animale.....	47
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	49
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	53
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	65
Enjeu : Alimentation.....	68
Enjeu : Ville responsable.....	71

Enjeu : Stratégie climatique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Enjeux

Alors que le premier volet (août 2021) du 6ème rapport du [Groupe intergouvernemental d’experts sur l’évolution du climat](#) (GIEC) nous alertait sur l’accélération du changement climatique, le deuxième (février 2022) conclut à l’irréversibilité des effets actuels du réchauffement climatique (+1,09°C en 2021) sur les populations et les écosystèmes, et, cela même dans l’hypothèse d’une limitation de la hausse des températures à 1,5°C comme fixé dans l’accord de Paris.

Pour rappel, dans le cadre de l’accord de Paris, la France s’est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% d’ici 2030 par rapport à 1990. Selon [le rapport du Haut Conseil pour le climat](#) (juin 2022), l’objectif est encore loin d’être

atteint puisque la France en est actuellement à une baisse de 23,1% en 2021 par rapport à 1990.

D'ores et déjà, entre 3,3 et 3,6 milliards d'habitants vivent dans des situations très vulnérables au changement climatique, soit quasiment la moitié de la population mondiale. Parmi les effets en cascade comme des catastrophes naturelles de plus en plus rapprochées, le GIEC évoque aussi les conséquences sur la production et la hausse des prix alimentaires, la santé, ...

Le troisième volet (avril 2022) du rapport du GIEC présente les pistes d'actions à mettre en œuvre et conclut pour limiter le réchauffement à environ 2 °C, que les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent atteindre leur valeur maximale avant 2025 au plus tard, puis diminuer d'un quart d'ici à 2030.

A la Conférence des Nations Unies sur le climat, la COP27 (novembre 2022), à Charm El-Cheikh, en Égypte, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a « appelé l'humanité à choisir entre un pacte de solidarité climatique, ou un pacte de suicide collectif ».

Politiques & engagements

La Ville de Colombes déploie sa stratégie climatique à travers 2 démarches complémentaires : son bilan carbone et sa contribution communale au Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Bilan carbone

Le plan de transition pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui vient traduire concrètement le [bilan carbone](#) en actions, est structuré autour de 4 axes :

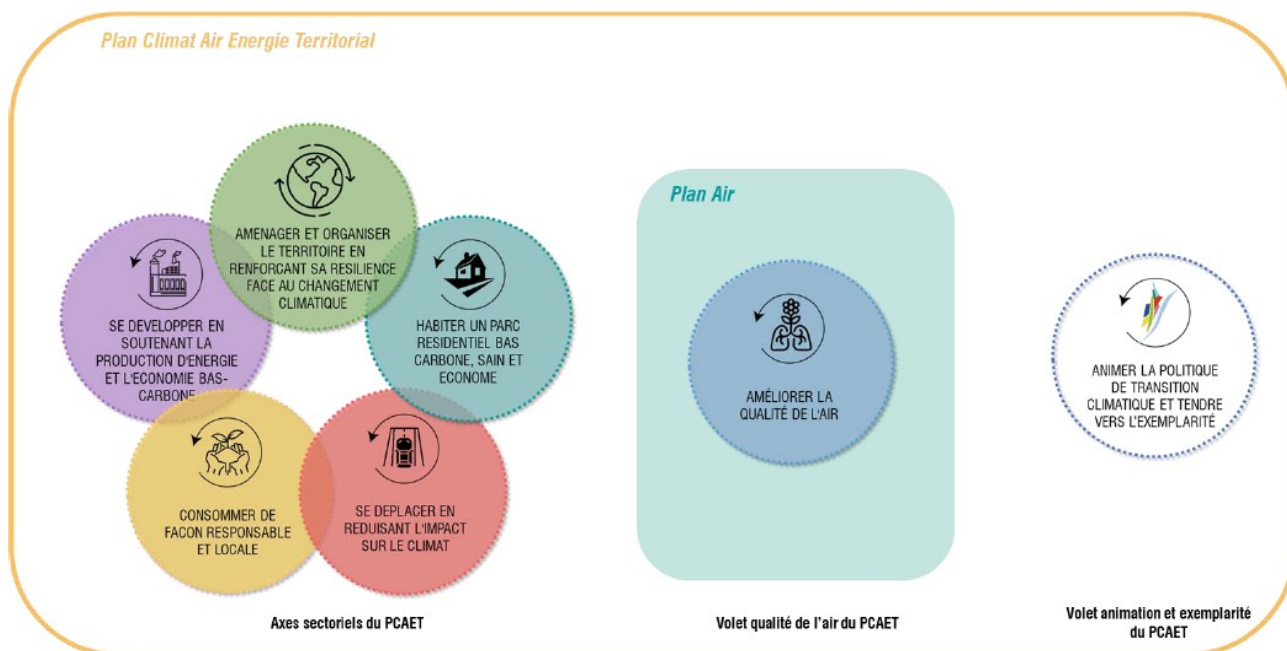
- la **réduction des déchets** sur le territoire et liés à l'activité de la ville
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2022 : poursuite du projet de création de la ressourcerie, expérimentation du tri des déchets dans les classes au groupe scolaire Maintenon, intégration du programme d'accompagnement « **rénovation circulaire de bâtiments publics** » proposé par la Métropole du Grand Paris,
 - Perspectives 2023 : ouverture de la ressourcerie, lancement d'une démarche d'amélioration du tri & réduction des déchets sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- les **déplacements** des écoliers, ainsi que ses agents
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2022 : approbation du Projet éducatif de territoire (PEdT) dont l'objectif n°4 est consacrée à la Transition écologique, et action n°1 « développer les mobilités douces », 1ère année de déploiement de l'action en faveur de la mobilité à vélo dans le programme Cité éducative, rénovation complète du parc vélo mise à disposition des agents communaux, achat de 7 nouveaux Vélos à Assistance Électrique (VAE), mise en place du forfait mobilité durable,
 - Perspectives 2023 : déploiement du PEdT notamment via des temps de formation des équipes et des 1ères expérimentations, poursuite des actions du programme Cité éducative, accompagnement de la mobilité

professionnelle et domicile – travail à vélo.

- les **intrants et le fret liés aux repas distribués**
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2022 : travail sur le marché de **renouvellement de la flotte des véhicules de livraison** du SIVU CO.CLI.CO³, avec une double proposition technologique de véhicules électriques et gaz,
 - Perspectives 2023 : enrichir la démarche de la Ville autour de l'alimentation durable, notamment par l'interrogation des circuits de production et de distribution existant.
- la réduction des consommations énergétiques et l'intégration des énergies renouvelables lors des **rénovations des bâtiments communaux**
 - Exemple d'action(s) déployée(s) en 2022 : première année de mise en œuvre du **schéma directeur énergie**, lancement du plan de sobriété communal,
 - Perspectives 2023 : poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur énergie, bilan et actualisation du plan de sobriété communal.

Contribution communale au PCAET

Le [Plan climat air énergie territorial](#), démarche pilotée par l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord-de-Seine, a été approuvé lors du conseil de territoire du 10 novembre 2022, et comprend **33 actions structurées** autour de 7 axes stratégiques :



3 Syndicat Intercommunal à Vocation Unique COlombes CLIchy Collectivités – SIVU CO.CLI.CO

L'enjeu de l'année 2023 à l'échelle communale est d'en déployer les objectifs et les actions dans l'ensemble des compétences de la Ville, et d'en assurer l'appropriation concrète auprès des Colombiennes et Colombiens, comme des acteurs locaux (entreprises, associations, ...).

Un premier travail commun entre l'EPT Boucle Nord-de-Seine et les 7 communes dans le cadre du PCAET a été lancé en 2022 autour **des îlots de chaleur** : compréhension des mécanismes à l'œuvre en milieu urbain à travers 2 temps de formation et l'identification d'espaces publics à intégrer dans l'étude territoriale qui sera lancée en 2023.

[Consulter le PCAET final](#)

Focus sur une action

Action : suivre et accompagner le déploiement de la stratégie climatique communale	
Objectif(s) • Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique – adaptation & atténuation • Faciliter l'appropriation de l'enjeu climatique dans l'ensemble des compétences communales • Stratégie communale de neutralité carbone en 2050 • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	
Compétence(s) municipale(s) • Toutes les directions • Mission transition écologique	Politique(s) de rattachement • Bilan carbone • Déclinaison communale du PCAET
Description • Recensement dans l'ensemble des directions et services des actions en faveur du climat • Identification des leviers d'action à l'échelle communale	Chiffres clefs /
Perspective(s) 2023 • Engagement dans la démarche d'accompagnement de l'Ademe Territoire engagé dans la Transition écologique	

Enjeu : Transition énergétique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Enjeux

La transition énergétique repose sur deux piliers. D'une part, elle induit de réduire fortement notre consommation d'énergie en travaillant notamment à une meilleure isolation et confort thermique. D'autre part, il s'agit de substituer aux énergies non renouvelables des énergies renouvelables dont la production s'appuie sur des ressources localisées tels que le vent, le soleil, ... Ces énergies n'émettent pas de gaz à effet de serre de manière directe et induisent un risque industriel extrêmement faible et maîtrisé.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) fixe les objectifs suivant en matière de transition énergétique : diminution de 30 % de la consommation d'énergies fossiles en 2030 ; diminution de 20 % de la consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2012 ; et diminution de 50 % de la consommation d'énergie finale en 2050. La Loi ELAN (novembre 2018) précise les objectifs des acteurs du bâtiment notamment à travers le décret « tertiaire » (juillet 2019) : réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de 40 % d'ici 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à l'année de référence (comprise et choisie entre 2010 et 2019).

La transition énergétique s'appuie sur des stratégies de court terme, à travers la sobriété énergétique, démarche volontaire de réduction des consommations d'énergies (électricité, gaz, carburants...), grâce à des modifications des usages et des modes de vie ; et de moyen et long terme avec des mesures d'efficacité énergétique, comme la rénovation d'un bâtiment (changement des fenêtres, isolation, ...), changement du mode de chauffage et de l'eau chaude sanitaire, ...

Face la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et à une production nucléaire française demeurant très en-deçà des références historiques, la France se retrouve notamment face à un risque de rupture d'approvisionnement, qui a conduit le gouvernement à engager son [plan de sobriété national](#), appelant l'ensemble des acteurs à réduire collectivement la consommation énergétique de 10 % sur les deux prochaines années.

Politiques & engagements

La Ville de Colombes déploie sa stratégie de transition énergétique de court à long terme, tant auprès des Colombien.ne.s qu'au sein de son propre patrimoine, autour de 3 axes :

- La maîtrise des consommations énergétiques sur le **territoire communal**
 - La Ville suit le travail engagé par les bailleurs sociaux présents sur le territoire communal dans leur programme de rénovation énergétique.
 - Elle accompagne les actions entreprises dans les logements privés, à travers le guichet unique SOLIHA, piloté par le Territoire Boucle Nord-de-Seine et un travail d'information auprès des professionnels.
- La maîtrise des consommations énergétiques sur le **patrimoine communal** et **l'espace public**
 - La Ville s'est doté de son schéma directeur énergie, au 1^{er} trimestre 2022, pour agir en faveur des consommations énergétique sur ses propres bâtiments.
 - Elle s'est doté de son plan de sobriété communal en décembre 2022, après un travail au sein des services municipaux pour réduire à court terme par des actions de sobriété la consommation énergétique de la Ville, notamment électrique afin de contribuer également à la solidarité nationale sur notre réseau électrique et limiter les risques de rupture d'approvisionnement.
- Le développement des **énergies renouvelables** et de la **récupération de chaleur**

Les actions engagées par les bailleurs sociaux

La Ville poursuit via son service Habitat avec le Territoire Boucle Nord-de-Seine le suivi des projets d'amélioration des bâtiments résidentiels des bailleurs sociaux sur son territoire.

Colombes Habitat Public (CHP) continue le déploiement de son **Plan Stratégique de Patrimoine**.

Pour rappel, sur la période 2021-2029, CHP a prévu d'investir plus de 186 millions d'euros, destinés à préserver et améliorer le patrimoine, dont 90,5 M€ pour les chantiers de réhabilitation. Ils privilégient une approche globale, tant sur les extérieurs, les parties communes et dans les logements, concernant 24 résidences et 1 739 logements. Chaque projet de réhabilitation doit atteindre a minima une étiquette énergétique C. C'est dans cet objectif qu'un protocole a été signé avec l'organisme certificateur CERQUAL pour obtenir le label NF Habitat voire NF Habitat HQE pour toutes les opérations de réhabilitation. Dans le cadre des projets de réhabilitation, CHP consulte systématiquement les locataires, au travers une réunion et une enquête.

Bilan 2022 & perspectives 2023

- La réhabilitation de la résidence Desnos se poursuit. Après la rénovation des façades côté cours, ce sont désormais les façades d'angle qui vont être traitées. En parallèle, les travaux se poursuivent dans les parties communes et le dernier

des trois ascenseurs va être lui aussi remplacé. Les travaux se termineront en février 2023.

- Les études ont été engagées aux 22-28 rue Audra et sur la résidence Youri Gagarine. Les travaux seront engagés à l'été 2023.
- Des réunions avec les locataires ont été organisées, notamment pour les tours de l'avenue Audra (octobre 2022), et la résidence Youri Gagarine (janvier 2023).
- Une réunion s'est tenue le 6 juillet pour présenter aux locataires du 128 avenue de Stalingrad le programme du chantier de réhabilitation de l'immeuble et l'entreprise en charge des travaux. Les travaux ont démarré à l'automne 2022 et 1 logement témoin a été présenté aux locataires en novembre 2022. La fin des travaux est prévue en février 2024.
- Courant 2023, les études pour le 97/99 Michelet (142 logements) ainsi que pour le 78-84 Kennedy (81 logements) seront lancées, avec un démarrage des travaux mi 2024 pour les 2 projets. Une consultation des locataires sera organisée au cours de l'année 2023 pour ces 2 résidences.
- D'autres études préliminaires seront lancées pour le 11 Président Allende (33 logements) et le 63 rue Agriculture (10 logements) courant 2023 pour des travaux qui seront engagés fin 2024.

I3F Europe poursuit également son projet de requalification et de réhabilitation des 329 logements sur le quartier Europe, dont les travaux ont démarrés en 2022. Les travaux d'amélioration du confort thermique comprennent : une isolation extérieure des façades, une isolation des planchers bas dans les locaux non chauffés, le remplacement des menuiseries extérieures et le remplacement des portes palières.

En 2022, Hauts-de-Seine habitat a lancé une étude urbaine afin de réfléchir à la restructuration et la recomposition de l'ensemble des bâtiments de la Cité des Musiciens. Une première concertation avec les habitants est prévue en 2023, ainsi que la suite des études. Les échanges entre la ville et le bailleur sont en cours pour travailler sur la forme urbaine de cette future programmation et surtout, en attendant, pour améliorer le quotidien actuel des habitants.

L'accompagnement des logements privés

- Le guichet unique

Soixante-sept permanences du **guichet unique** tenu par les équipes de SOLIHA à Colombes se sont tenues en 2022 en mairie au service de l'Habitat, structurées soit autour d'un premier niveau d'information et d'orientation, soit autour de conseils personnalisés dans le cadre d'un projet.



Le premier niveau d'information et d'orientation a permis de renseigner 195 personnes en 2022 soit au téléphone, soit en permanences. Un Conseil personnalisé en fonction de la situation du ménage ou de la copropriété a été dispensé en permanence pour 125 ménages et 7 copropriétés en 2022.

Les accompagnements aux projets de travaux en 2021 et 2022 couvrent un spectre de plus de 290 logements. Ces accompagnements concernent pour partie la définition d'un diagnostic global technique (DTG) et une assistance au choix du Maître d'œuvre. En 2022, 7 copropriétés représentant 98 logements ont été concernées. En 2022, 192 logements de particuliers ont été concernés dont 72% pour des travaux de rénovation énergétique visant un gain supérieur à 35% d'économie d'énergie.

Ces accompagnements concernent pour l'autre partie la constitution et l'instruction des aides financières et le suivi de la réalisation des travaux. Trois copropriétés représentant 49 logements ont été concernées en 2022.

Afin de mieux faire connaître la permanence du guichet unique, un stand animé par SOLIHA s'est tenu lors de la fête de la Cerise le 3 juin 2022.

En savoir +

- Le travail auprès des professionnels de l'immobilier

Dans le cadre des **échanges avec les professionnels de l'immobilier**, la Ville a organisé un petit-déjeuner d'information à l'attention des syndics et notaires le 10 octobre 2022. Une trentaine de participants a répondu présent pour s'informer et échanger autour des thématiques suivantes : le Permis de Louer, des conséquences de la réglementation concernant le nouveau DPE et les aides à la rénovation énergétique avec des interventions de nos partenaires de l'ADIL et SOLIHA.

La maîtrise des consommations énergétiques sur le patrimoine communal et l'espace public

- Un **prix de l'énergie en forte augmentation**

Le budget énergie qui avait été estimé dans la préparation budgétaire 2022 était d'environ 3,8 millions d'euros TTC. Dans le cadre de la préparation budgétaire 2023, ce montant est estimé à environ 7,6 millions d'euros TTC.

En effet, la France connaît une crise énergétique depuis environ un an. Selon l'Ademe, la crise ukrainienne a créé une tension sur le gaz, qui est intégralement importé. Les prix du gaz pour 2023 ont été multipliés par plus de 10 sur les marchés de gros.

Du côté de l'électricité, 2 problèmes se cumulent :

- Les prix sur les marchés de gros sont devenus très élevés, en raison du prix du gaz utilisé dans les centrales électriques ailleurs en Europe. Ceci déstabilise certains acteurs économiques, notamment les industriels, ou contraint les fournisseurs d'électricité à augmenter leur prix ;

- En France, un nombre important de réacteurs nucléaires ne fonctionnent pas en raison d'un problème de corrosion et notre pays ne dispose donc pas des mêmes conditions que les années précédentes. Elle a dû ainsi importer une partie de son électricité des pays voisins.

La Ville de Colombes est adhérente aux syndicats intercommunaux, le [SIGEIF](#) pour l'achat de gaz et le [SIPPEREC](#) pour l'achat d'électricité. Leurs achats se font de manière anticipée et peuvent sécuriser en partie la fourniture d'énergie.

Ainsi, pour la Ville de Colombes, le **prix de l'électricité a augmenté de +80 %** entre début 2022 et début 2023, soit une multiplication du prix de 1,8.

La majorité de l'augmentation du budget énergie de la commune est due au **prix du gaz qui lui a été multiplié par 4** entre début 2022 et début 2023.

Nous notons une tendance à la baisse des prix des énergies pour 2024, notamment pour le gaz, mais nos fournisseurs nous indiquent que vraisemblablement nous ne reviendrons pas aux prix de 2021.

- Suivi des consommations énergétiques communales
 - Consommation d'Électricité 2022 – bâtiments municipaux : 6 973 542 Kwh

Ce chiffre de consommation est un chiffre partiel qui comprend uniquement les consommations de janvier à novembre 2022 de l'ensemble des bâtiments communaux, la Ville n'ayant pas encore reçu l'ensemble des factures du mois de décembre 2022. Il n'est donc pas possible de tirer une conclusion globale. Par contre nous pouvons noter les premiers effets des travaux de rénovation énergétique, du plan de sobriété énergétique, ainsi qu'une météo clémente en faveur d'une réduction de notre consommation.

- Consommation d'Électricité 2022 – éclairage public : 2 120 525 Kwh

La consommation de l'éclairage public est en baisse d'environ 7% entre 2021 et 2022, marquant la poursuite du remplacement des candélabres, ainsi que de la mesure d'abaissement de puissance dans le cadre du plan de sobriété communal.

- Une accélération de la réduction de la consommation d'électricité sur les bâtiments

Si nous comparons les consommations électriques, hors éclairage public et parc Lagravère, nous estimons la **baisse annuelle de la consommation électrique de plus de 5 % entre 2021 et 2022**, marquant une forte accélération de la réduction des consommations, la moyenne annuelle de baisse, de 2019 à 2021, étant de 1,3%.

Nous notons également que la consommation de l'éclairage public poursuit sa baisse annuelle d'environ 7%, telle que constatée depuis l'année 2019.

En ce qui concerne la consommation gaz 2022 des bâtiments communaux, nous n'avons pas encore l'ensemble des factures de l'année, et donc nous ne sommes pas en capacité de fournir un premier chiffre pertinent, ainsi qu'en conséquence une analyse.

- Schéma directeur énergie - SDE
 - Bilan 2022
 - La Ville a consacré aux **opérations de rénovation énergétique** (études et travaux du SDE) en 2022 : 2,6 millions d'euros TTC.
 - Lancement des études : Groupe scolaire Marcelin Berthelot élémentaires, et démarrage des études sur l'école élémentaire Victor Hugo ;
 Zoom opération sur le groupe scolaire Marcelin Berthelot (les 2 écoles élémentaires) : L'objectif des travaux qui s'engageront sur les 2 écoles élémentaires du groupe scolaire Marcelin Berthelot est d'atteindre -41 % de consommation énergétiques, à travers les interventions suivantes : l'isolation par l'extérieur et le changement des fenêtres. La Ville a changé en 2022 les chaudières par des chaudières à condensation à haute performance. Dans le cadre de cette opération, un travail sera également conduit sur son accessibilité.
 - Réalisation de travaux d'isolation
 - Isolation des planchers bas via les préaux : élémentaires Ambroise Paré et Tour d'Auvergne
 - Travaux d'isolation des combles : Léon Bourgeois A et Henri martin Maternelle)
 - Travaux d'isolation des murs par l'extérieur : Élémentaire Victor Hugo bâtiment en béton côté cour et cursive arrière à l'élémentaire Henri Martin)
 - Remplacement des fenêtres : MJC 1er étage, Maternelle Tour d'Auvergne, Service Habitat et Service DSIO ;
 - Réalisation de travaux de réfection d'étanchéité et d'adaptation aux changements Climatiques au groupe scolaire Buffon : Réfection de l'étanchéité et de l'isolant sous étanchéité, mise en place d'une étanchéité de couleur claire ;
 - Perspectives 2023 :
 - Le budget 2023 proposé aux travaux de rénovation énergétique est de 6,8 millions d'euros TTC.
 - Démarrage des travaux : Groupe scolaire Marcelin Berthelot et École élémentaire Victor Hugo
 - Démarrage des études : Groupe scolaire Tour D'Auvergne dont le gymnase, et Groupe scolaire Ambroise Paré

La Ville accompagnera chaque projet de rénovation énergétique de son patrimoine avec un **travail d'information auprès des usagers** des bâtiments communaux afin de mieux faire connaître les travaux engagés, ainsi que les mesures d'amélioration énergétique prises.

Les premières opérations concernées seront l'école Marcelin Berthelot et l'école élémentaire Victor Hugo, à la fois sous la forme d'une information auprès de l'ensemble des usagers ainsi que les familles, et d'un travail avec les équipes éducatives en lien avec le volet énergies du programme sciences et technologie des CM1-CM2. Cette action s'inscrit également dans les orientations du projet éducatif du

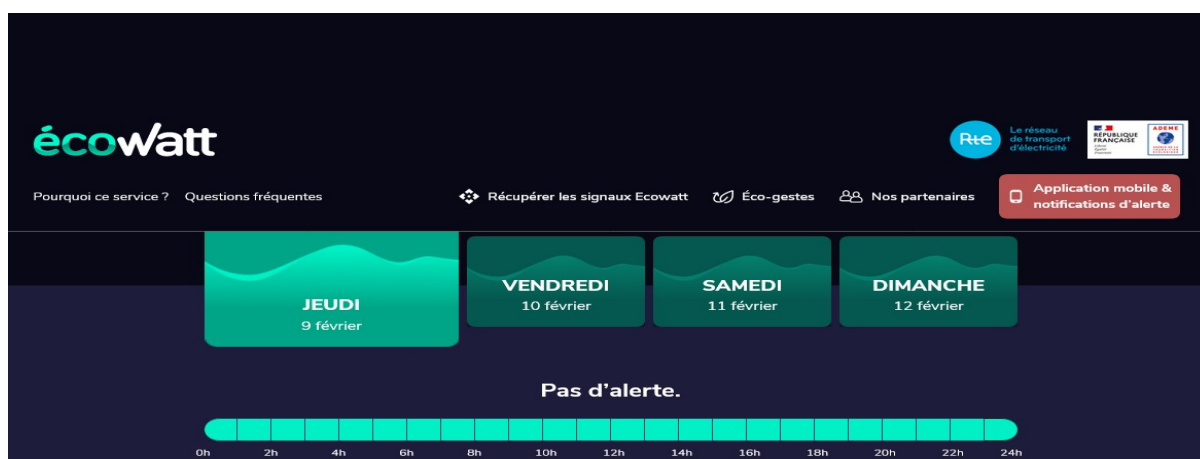
territoire (PEdT) et notamment l'objectif n°4 Transition écologique - action n°3 « Agir au quotidien sur les ressources et l'énergie ».

- Plan de sobriété communal
 - Bilan 2022

Face à la flambée des prix de l'énergie et aux risques de pénurie, la Ville a présenté son **plan de sobriété**, lors du conseil municipal du 15 décembre 2022. Ce plan vise à réduire les consommations de gaz et d'électricité des équipements publics à travers quinze premières actions sur les enjeux suivant : le chauffage, l'eau chaude, la réflexion quant à l'utilisation des locaux municipaux, l'éclairage public, la sensibilisation, le matériel informatique.

La Ville a signé la **charte écoWatt** portée par le réseau de transport d'électricité (RTE) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe). L'outil écoWatt informe en temps réel de la consommation en électricité en France, comme une sorte de météo de l'électricité. La Ville s'engage ainsi à œuvrer pour une meilleure consommation de l'électricité et pour limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité, à travers un éventail d'actions structurelles, de mesures de sensibilisation et d'information du public, notamment en cas d'alerte.

En savoir + : <https://www.monecowatt.fr/>



Site internet écoWatt, météo de l'électricité

Suite à la mise en place du plan de sobriété, l'abaissement des puissances de l'éclairage public à d'ores et déjà permis une économie de 4.96% des consommations d'électricité sur le mois de novembre 2022 par rapport à novembre 2021 sur le poste éclairage public sans travaux. Cet abaissement s'ajoute au 15% d'abaissement des deux dernières années.

- Perspectives 2023 :
 - Suivi et 1^{er} bilan du plan de sobriété
 - Poursuite des actions de sensibilisation auprès des Colombien.ne.s et du personnel municipal

Les énergies renouvelables & récupération de chaleur

La Ville intègre dans ses projets de rénovation énergétique une étude du **potentiel d'installation de panneaux photovoltaïques**, et notamment en 2022 sur les sites suivant : les groupes scolaires Tour d'Auvergne, Victor Hugo (étude en cours), Ambroise Paré, Marcel Pagnol et Paul Langevin / Henri Wallon, Buffon, l'école maternelle Gustave Bienvenu, la hall du marché Aragon, le théâtre de l'Avant Scène et le Centre technique municipal.

Une visite technique a eu lieu à l'école Simone Veil dans le cadre du projet de raccordement des panneaux photovoltaïques existant au réseau électrique du bâtiment pour faire de l'**autoconsommation collective**. Le surplus d'électricité produit sera partagé sur d'autres bâtiments communaux.

Dans le cadre de la rénovation - extension du Groupe scolaire Marcel Pagnol, une chaufferie bio masse est prévue sur le projet .

Dans le cadre de la rénovation - extension du Groupe scolaire Langevin Wallon, le raccordement à la chaufferie de quartier est conservé. Pour fournir l'apport énergétique supplémentaire lié à l'agrandissement, des pompes à chaleur électriques sont prévues. Il est également prévu des panneaux photovoltaïques dans le projet retenu.

La Ville a engagé un travail à moyen et long terme sur les **potentiels de récupération de chaleur** avec l'étude sur l'extension du réseau de chaleur Bois Marine, des premiers échanges sur le **potentiel de récupération de la chaleur fatale** générée par le Service public de l'assainissement francilien - [SIAAP](#), ainsi que la réflexion sur le **potentiel géothermique** du territoire communal. Les études de faisabilité seront lancées en 2023.

Focus sur une action

Action : Schéma directeur énergie	
Objectif(s) • Respect des objectifs de réduction des consommations énergétiques du décret tertiaire de la loi ELAN : -40% dès 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 par rapport à l'année de référence • Intégrer chaque opération de rénovation ◦ dans le schéma directeur énergie ◦ l'identification du potentiel énergie renouvelable / raccordement à un réseau de chaleur ◦ l'identification du potentiel de toiture / façade végétalisée ◦ une réflexion autour de l'économie circulaire • Maîtrise du budget fluides et énergies de la Ville • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques • ODD 7 Énergie propre et coût abordable	
Compétence(s) municipale(s) Énergies et fluides	Politique(s) de rattachement Plan pluriannuel d'investissement , Bilan carbone, déclinaison communale du PCAET
Description • 2020-2021 : réalisation des audits sur l'ensemble des bâtiments communaux concernés (+1000m²) • 2021 – 2022 : analyse des audits et prescriptions de travaux pour chaque bâtiment jusqu'à horizon 2050, pour atteindre les objectifs • 2022 ◦ Priorisation et programmation des actions à conduire ◦ Lancement des premières opérations de rénovation énergétique ◦ Poursuite de travaux ciblés en faveur de l'efficacité énergétique (étanchéité, changement de fenêtres, isolation de combles, ...) ◦ Renseignement sur la plateforme OPERAT des consommations de chaque bâtiment	Chiffres clefs • Recrutement au 4ème trimestre 2022 de 2 nouveaux conducteurs de travaux dédiés aux opérations de rénovation énergétique • Une moyenne de 2 nouvelles opérations lancées annuellement d'ici la fin de le mandat • 2 opérations lancées en 2022 (études) ◦ Groupe scolaire Marcelin Berthelot - 2 écoles élémentaires ◦ École élémentaire Victor Hugo
Perspective(s) 2023 • Démarrage des travaux ◦ Groupe scolaire Marcelin Berthelot ◦ École élémentaire Victor Hugo • Démarrage des études ◦ Groupe scolaire Tour D'Auvergne dont le gymnase ◦ Groupe scolaire Ambroise Paré • Poursuite de travaux ciblés en faveur de l'efficacité énergétique (étanchéité, changement de fenêtres, isolation de combles, ...)	

Enjeu : Mobilités

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables

Enjeux

Les déplacements sont inscrits au cœur de nos quotidiens. Le diagnostic du [PCAET](#) du territoire Boucle Nord de Seine auquel Colombes appartient, nous indique que le transport routier représente 25 % des émissions de gaz à effet de serre sur le Territoire. Le secteur des transports est le premier émetteur de polluants atmosphériques. Les transports routiers émettent notamment plus de la moitié des NOx du territoire. Ce sont également les principaux contributeurs aux émissions de NH3 et des contributeurs significatifs des émissions de particules fines du territoire.

Les actions en faveur de la qualité de l'air s'inscrivent pour le territoire colombien dans la démarche de plan climat air énergie tant à l'échelle de la Métropole du Grand Paris que l'établissement public Boucle Nord-de-Seine, ainsi que le [dispositif Zone à Faible émission](#) (ZFE), qui vise à accélérer l'élimination progressive des véhicules les plus polluants.

Par ailleurs, L'[Ademe](#) estime que 50 % des trajets en ville font moins de 3 km, et qu'un cycliste roule en moyenne à 15 km/h en ville, contre 14 km/h pour une voiture.

Assurer la transition de nos modes de déplacements, c'est donc penser les mobilités au sens globale, tout mode, collectif et individuel, de tout.e.s., y compris la transformation des espaces publics afin d'en faciliter le partage. Les objectifs poursuivis s'attachent autant à la prise en compte de la question sanitaire, de justice sociale, de la sécurité, ainsi que l'impact en terme d'émissions de GES et de consommation énergétique.

Politiques & engagements

Espaces partagés – bilan 2022 & perspectives 2023

La circulation automobile est limitée à **30 km/h sur toutes les voies de la commune, depuis le 1^{er} décembre 2021**, à l'exception de l'avenue de Stalingrad, à l'est, et du boulevard Charles-de-Gaulle, à l'ouest. La Ville a procédé à des mesures de vitesse en 2022, ainsi qu'à l'installation de 4 radars pédagogiques⁴. Elle poursuivra en 2023 l'**accompagnement de l'apaisement et du partage de la voirie** et notamment par lancement des travaux d'aménagement de pistes cyclable rues Estienne d'Orves et Voies du Bois ainsi que l'installation de 4 radars pédagogiques supplémentaires.

4 Cette action s'inscrit dans le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) - Thème 1: Prévention de la délinquance et des conduites à risques, actions contre la récidive et la réitération des infractions pénales, valorisation du respect de la règle.



Radar pédagogique, rue Gabriel Péri

Il y a désormais 31 points de chargement disponibles sur la ville répartis sur 7 stations :

- rue Auguste-Renoir (6 bornes)
- 7, avenue Audra (6 bornes)
- 1, rue Gounod (4 bornes)
- 52, rue de Seine (5 bornes)
- 8, avenue Ménelotte (6 bornes)
- 7, rue Félix-Faure (1 borne 2 chargements) - nouvelle station, borne à charge rapide 24kwh
- 42, rue Pierre-Brossolette (1 borne 2 chargements) – nouvelle station, borne à charge rapide 24kwh

En savoir davantage pour recharger son véhicule : <https://www.sigeif.fr/comment-et-ou-recharger-votre-vehicule-electrique>. D'autres bornes seront installées en 2023.

La Ville a poursuivi sa réflexion de création d'un service de transport à la demande en rencontrant d'autres collectivités territoriales. Elle les a questionnées sur leur modèle et les besoins apportés aux usagers : régie / délégation de service public, circuit pré défini, format « taxi », format adresse à adresse, desserte du territoire communal uniquement, tarification ... En 2023, la Ville présentera le dispositif retenu.

Mobilités douces – bilan 2022 & perspectives 2023

La Ville de Colombes œuvre à faciliter et promouvoir les mobilités douces, au travers sa stratégie d'aménagement ainsi que son plan d'action transversal, valorisant la pratique du vélo et la cohérence du territoire, à travers son **schéma directeur vélo**. Approuvé par le Conseil Municipal le 30 juin 2022, il a pour objectif de développer l'usage de la bicyclette, grâce, notamment, à l'aménagement de 5 kilomètres de nouvelles voies cyclables sécurisées à l'horizon 2026.

Le schéma identifie les axes de travail tels que la qualité des aménagements, leurs

discontinuités, l'insécurité, le stationnement, l'accès à l'achat/location d'un vélo, la connaissance des bonnes pratiques sur la route... Ils constituent un système nécessaire au déploiement du vélo et à l'incitation à sa pratique.

Télécharger le schéma directeur vélo et ses annexes : <https://www.colombes.fr/mobilites/circulations-douces-1019.html>

Le réaménagement des rues Voies du Bois et Estienne d'Orves a été présenté lors de deux réunions publiques, les 20 et 22 septembre 2022. Plus de 200 Colombien.ne.s se sont déplacés pour échanger et partager autour des plans représentant les deux voies et leurs futurs aménagements, et notamment **deux pistes cyclables unidirectionnelles, entre le Bd Charles de Gaulle et la rue Gabriel Péri**.

Le mardi 6 décembre 2022 a eu lieu la 3ème réunion publique de concertation, qui a réuni plus de 250 habitants, au cours de laquelle a été présenté un nouveau plan des sens de circulation, suite aux remarques et suggestions relevées lors des deux premières réunions et/ou transmises par mails ou contacts téléphoniques.

La Ville renforcera en 2023 l'installation d'arceaux vélos ainsi que la mise en place des premiers panneaux M12. Elle travaille aussi à la mise en place de box sécurisés et d'arceaux connectés sécurisés fonctionnant par une application smartphone "Sharelock", nécessitant un abonnement. Cette offre est complémentaire à la poursuite de la mise en place des arceaux vélos. Par ailleurs l'année 2023 verra la mise en place de 10 stations de gonflage d'ici la fin d'année.

Promouvoir les mobilités douces – bilan 2022 & perspectives 2023

La Ville conduit un travail partenarial avec l'association Colombes à vélo au travers de deux actions clefs, le soutien aux **ateliers auto-réparations** vélos, et l'appui à la création de la **vélo-école**.

- Les ateliers ont lieu de 10h à 13h tous les 2ème samedi du mois au marché Marceau et tous les 4ème dimanche du mois au marché du centre. Il s'agit d'apprendre à entretenir et réparer soi-même son vélo. Les ateliers se dérouleront selon le même principe en 2023.
- Le 10 décembre 2022 a été lancée la première session de la vélo-école avec les formateurs bénévoles de l'association Colombes à vélo, en partenariat avec la Ville de Colombes. La vélo-école de Colombes ouvre donc ses portes pour permettre aux adultes de la ville de se mettre en selle en toute sécurité. Les séances se déroulent chaque samedi dans la cour du gymnase Ambroise Paré au 140 rue St-Denis, pour lesquelles la Ville met à disposition 10 vélos ainsi que du matériel pour faciliter l'apprentissage. [En savoir +](#)

Dans le cadre de sa Rentrée écolo, la Ville a programmé sa **Semaine Européenne de la Mobilité** entre le 16 et le 25 septembre 2022, avec notamment la journée phare du 17 septembre 2022, permettant de mobiliser les Colombien.ne.s, notamment autour :

- de trois ateliers d'auto réparation vélo, à l'esplanade Joséphine Baker, la place Aragon, ainsi qu'à l'école Léon Bourgeois B ;
- la bourse aux vélos organisée par l'association Colombes à Vélo ;
- ainsi que le stand dédié à la mobilité électrique en partenariat avec le Sigeif et la Ffauve (fédération française des associations d'utilisateurs de véhicules électriques).



Atelier réparation vélo, école Ambroise Paré B, 17/09/2022

La Ville poursuit également son travail quant à l'**apprentissage du vélo par les enfants** avec 2 nouveaux leviers le plan éducatif de territoire et le nouveau dispositif politique de la Ville « cités éducatives ».

Ainsi la Ville en lien avec l'Éducation Nationale et l'association Argenteuil Val de Seine cyclisme a proposé aux enfants en classe de CM2 du Petit Colombes une session d'apprentissage du vélo, dans le cadre du dispositif national Savoir rouler à vélo sur tout le premier trimestre scolaire 2022. Ce programme a pour objectif de généraliser l'apprentissage du vélo afin que les enfants acquièrent une réelle autonomie en circulant à vélo sur la voie publique avant leur entrée au collège, il est validé à travers une attestation remise aux enfants.

La Ville a également poursuivi ses actions vélos & piétons en matière de **sécurité routière**⁵. Ainsi, 116 élèves de CM1 et CM2 ont participé aux ateliers sécurité routière dispensés tous les vendredis dans le cadre scolaire. 763 élèves de CE2 ont été sensibilisés et admissibles au permis piéton. La Ville a organisé d'une animation sécurité routière le 21 mai 2022 sur la place Henri Neveu, rassemblant 400 participants. Les équipes ont également animé un parcours vélos dans le cadre « un été dans les quartiers ».

Qualité de l'air

La Ville poursuit ses actions en faveur de la qualité de l'air par son travail sur un espace public partagé & apaisé pour tout.e.s. C'est dans ce cadre, en lien avec le

⁵ Cette action s'inscrit dans le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) - Thème 1: Prévention de la délinquance et des conduites à risques, actions contre la récidive et la réitération des infractions pénales, valorisation du respect de la règle

conseil de quartier des Vallées et les commerçants, qu'elle a initié le 24 septembre 2022, Rue des vallées, un après-midi dédié aux **échanges autour de la mobilité et de l'écologie**.



Réflexion rue Apaisée aux Vallées, 24/09/22

Dans le cadre de son exemplarité, elle continue le renouvellement de la flotte de véhicules municipaux, du thermique vers l'électrique (cf. partie Ville exemplaire). Elle a poursuivi sa réflexion ainsi que des tests pour une meilleure information en cas d'alerte pollution air extérieur, notamment via ses réseaux sociaux.

Par ailleurs, lors de la journée de la qualité de l'air, le 14 octobre 2022, la Ville a soutenu le stand d'information et d'échange autour de la qualité de l'air proposé par l'association Colombes respire. L'association a ainsi proposé la distribution de capteurs, permettant de mesurer la qualité de l'air, ainsi qu'une rencontre et des échanges avec le président de l'association Respire sur les enjeux de la qualité de l'air extérieur.

- Perspectives 2023

En lien avec le volet plan air du PCAET, la Ville développera ses actions, que cela soit par une meilleure information et appréhension de la qualité de l'air extérieur pour les Colombien.ne.s, ainsi que par ses actions en faveur de la mobilité douce avec la création de 4km de pistes cyclables.

Focus sur une action

Action : Lancement du projet de requalification des rues Estienne d'Orves et Voies du Bois avec la mise en place de pistes cyclables	
Objectif(s) • Permettre la pratique du cycle de manière sécurisée • Proposer des itinéraires piétons confortables avec des trottoirs aux normes • Quartier apaisé en évitant les schintes dans les rues résidentielles • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • Service planification urbaine et des mobilités – direction de l'urbanisme et de l'aménagement • Service Infrastructures – direction de l'espace public	Politique(s) de rattachement • Schéma directeur vélo
Description En 2022 • Lancement des études • Présentation en Comité de pilotage de l'AVP⁶ du projet • Réunions publiques avec les riverains • Réalisation des relevés topographiques	Chiffres clefs 4km de pistes cyclables 40 000m² environ de voiries réaménagées
Perspective(s) 2023 • Préfiguration des aménagements avec la mise en sens unique des deux rues et marquages • Présentation en Comité de pilotage du PRO⁷ du projet avec lancement du dossier de consultation des entreprises • Démarrage des travaux définitifs au dernier trimestre sur la rue Brossolette/Voies du Bois/Rouget de Lisle	

6 Phase ayant pour objet le dimensionnement du projet dans ses grandes lignes et de dégager un coût prévisionnel global

7 Phase ayant pour objet de définir avec précision les choix architecturaux, techniques et financiers du projet.

Enjeu : Végétalisation de l'espace public

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 4 Éducation de qualité

Enjeux

La végétalisation de l'espace public recouvre à la fois des enjeux d'adaptation au dérèglement climatique, et de préservation de la biodiversité. Les actions de renaturer et désimperméabilisation des sols urbains permettent de rafraîchir les espaces urbains, d'infiltrer l'eau pluviale ou encore d'absorber les gaz à effet de serre.

Les végétaux contribuent en effet à réguler la température grâce à l'évapotranspiration et à leur ombre. Des écarts de 2 à 10 °C peuvent être constatés entre les rues d'une même ville selon leur degré de végétalisation. Outre l'amélioration du cadre de vie, la nature en ville contribue au bien-être et à la bonne santé physiologique et psychologique de ses habitants. Outre leur apport esthétique, la présence d'arbres et d'espaces verts, le voisinage d'animaux dans les parcs, diminuent le stress.

La loi Climat et résilience (août 2021) porte également l'objectif national de « [zéro artificialisation nette](#) » (ZAN) des sols en 2050, initialement présente dans le [plan biodiversité](#). Les projets d'aménagement doivent ainsi éviter d'artificialiser les sols et des stratégies de renaturation sont ainsi essentielles pour redonner une plus grande place à la pleine terre, à l'eau et à la biodiversité, notamment dans le fonctionnement des villes.

Ces actions de renaturation et de désimperméabilisation des sols urbains ne peuvent être uniquement du ressort de la Municipalité, elle concerne l'intégralité du territoire communal. Il s'agit de penser la gestion de nos biens communs de manière écologique et collective.

Politiques & engagements

Aménager autrement

La Ville travaille à une autre conception de l'aménagement urbain, avec l'objectif d'**augmenter l'espace végétalisé sur le territoire colombien tout en assurant la qualité écologique** de ceux-ci. Elle structure notamment son action autour des deux démarches clefs : le plan global de végétalisation et le programme pluriannuel de réaménagement des cours d'école.

Le **plan de végétalisation** global est en cours d'élaboration, via trois leviers d'action, l'identification des terrains avec un potentiel de végétalisation (terrains libres d'occupation), l'extension ou la création de squares et de parcs et l'augmentation et la valorisation du patrimoine arboricole sur l'espace public.

Le travail de diagnostic a d'ores et déjà permis de recenser des premiers terrains libres d'occupation. Cet enjeu a fait l'objet d'un atelier de concertation dans le cadre de l'Agora citoyenne dédiée à la transition écologique le 8 octobre 2022. Les participants se sont emparés de la question des nouvelles parcelles à aménager en balayant le champ des possibles : agriculture urbaine, animation de la transition écologique, les élevages urbains, la biodiversité urbaine, la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique.



Carte support du travail participatif – Agora citoyenne du 8 octobre 2022

Premiers terrains libre d'occupation identifiés :

- 113 - 115 rue Henri Dunant
- 167 rue Henri Dunant
- 25 et 23 bis avenue Joseph Antoine
- 8 rue Jean-Jacques Rousseau
- 1 rue Léon Bourgeois

Des espaces verts en projet

- Îlot 26, 4 800m² (1ère tranche) – création
- Dans le nouveau quartier Arc sportif : parcours sportif (810m de long, environ 26 000m² – espace de biodiversité (9 000m²) – jardin Magellan (5 300m²) – jardin Colombus (3 700m² et un espace de 1 680 m²) – création
- Réhabilitation & extension de la végétalisation du square Victor Basch, + 33 % d'arbres (27 nouveaux arbres) et 590m² de végétalisation – surface totale : 8135m²

- Réhabilitation & extension du square Colbert, +650m² – surface totale à terme : 2300m²

Le diagnostic et la stratégie du plan de végétalisation seront présentés en 2023. Le plan de végétalisation sera actualisé chaque année, notamment en lien avec l'avancement de chaque projet de végétalisation. Un partage et une réflexion quant à son intégration dans les règles d'urbanisme seront engagés en articulation avec le calendrier de travail d'élaboration PLUi.

Dans la même logique, la Ville poursuit le **réaménagement du square Victor Basch** avec +33% d'arbres, soit 27 arbres supplémentaires, une augmentation des surfaces végétalisées, et la création de jardins partagés. 590M² de surface seront désimperméabilisées, facilitant la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Une fontaine sèche sera installée pour diversifier les zones de fraîcheurs et les eaux utilisées seront récupérées dans un bassin de rétention pour arroser les espaces verts. Son ouverture est prévue au printemps 2023. Dans le cadre de ce projet, les services ont également travaillé l'aspect inclusion de l'aire de jeux en ajoutant des panneaux de manipulation. Un parcours sensoriel est également en réflexion. Des zones intergénérationnelles seront également créées comme des zones de lectures, streetworkout, city-stade, ...

La Ville a désimperméabilisé les sols de la rue Pierre Baduel, et le terre-plein Gabriel Péri face à la laverie. Dans la rue Fraternité, une partie du trottoir a été végétalisée et un îlot central a été créé.

Les démarches de **création de nouveaux espaces verts**, déléguées par la Ville à [EcoUrbain](#), dans le nouveau quartier de l'Arc sportif, sur l'îlot 26 et la ZAC Charles de Gaulle Est (réhabilitation & extension du square Colbert) ont été marquées en 2022 par la concertation citoyenne et les premières propositions urbaines et paysagères des équipes techniques.

- Situé entre la rue d'Estienne d'Orves et la rue Gabriel Péri et intégrant l'école Marcel Pagnol, l'**îlot 26** fait actuellement l'objet d'une étude urbaine démarrée en janvier 2022. Elle aboutira à la création d'un parc public en face de l'entrée actuelle de l'école Marcel Pagnol. Dans ce cadre, une démarche de concertation est mise en place auprès de tous les usagers afin de déterminer les aménagements de ce parc. Les riverains ont ainsi travaillé sur le projet de parc en 2 séquences : le 25 mars 2022 pour partager les enjeux de la nature en ville et le 14 mai 2022 autour d'un atelier sur la programmation du futur parc. [En savoir +](#)
- Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier Arc sportif, un cycle de concertation a été animé de mars à octobre 2022 : temps de présentation festif (12 mars), balade urbaine pour découvrir le nouveau quartier (26 mars), des ateliers participatifs les 13 mai et 3 juin. La soirée du 1^{er} juillet 2022 a présenté les grandes orientations retenues par la Ville, avec notamment **le parcours sportif aménagé en buttes plantées, et le triangle vert en îlot**

de fraîcheur et espace de biodiversité. Le 22 octobre 2022, une réunion de concertation s'est tenue sur le futur jardin et la passerelle de l'îlot Colombus.
[En savoir +](#)

- Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Charles de Gaulle Est, le **square Colbert** (1600m²) sera réhabilité et agrandi de 650m² pour devenir ainsi traversant entre la rue Colbert et le boulevard Charles de Gaulle. Un premier atelier de concertation avec les habitants s'est tenu le 19 novembre dernier sur le programme réhabilitation & extension. Un second atelier est prévu au printemps 2023. Le démarrage des travaux est envisagé fin 2023 pour une fin au printemps 2024. [En savoir +](#)

La Ville a lancé son **programme pluriannuel de réaménagement des cours d'école**, suite au lancement de son appel à candidature le 3 octobre 2022 à l'ensemble des groupes scolaires, tant auprès des équipes enseignantes que périscolaires.

La Ville de Colombes s'inscrit dans une démarche historique d'éducation à l'environnement et au développement durable, conduite depuis plus de 20 ans à travers l'expérience accumulée dans la gestion et l'animation sur les éco-sites : Centre nature, Coulée verte, Prairie du Moulin Joly ; la mise à disposition de jardin ou de bac potager et leur animation, les démarches d'agenda 21 scolaires, la mise en place de mare pédagogique, d'hôtel à insectes, de poulaillers, mais également d'expériences de cours réaménagées : test de nouveaux revêtement, végétalisation partielle, installation de nichoirs, ...

La Ville a souhaité élargir sa démarche et la penser au service de la **qualité et de la continuité éducative** de nos enfants, à l'instar du **Projet éducatif de territoire**⁸ pour lequel les enjeux de réussite éducative, d'équité, de mixité sociale, d'inclusion et d'égalité entre filles et garçons sont au cœur de leur épanouissement et de leur développement.

Ainsi, chaque projet sera issu d'un travail concerté avec l'ensemble des acteurs éducatifs et techniques sur l'ensemble des usages des cours et leurs gestions.

Dans ce cadre, 2 écoles ont fait l'objet d'opération en 2022 : l'école élémentaire Henri Martin et l'école élémentaire Léon Bourgeois B.

Suite à une demande des éco-délégués et de l'équipe enseignante de l'école élémentaire Henri Martin, la Ville a engagé une démarche de co-construction du projet de réaménagement de la cour en partenariat avec la direction de l'école : concours de dessin, atelier d'échange avec les éco-délégués, rencontres avec les équipes enseignantes, visites de site ont permis une première expérimentation de la démarche souhaitée par la Ville. Les travaux sur le changement du sol ont été réalisés en 2022. Les interventions de végétalisation, de mobilier et de jeux sont toujours en cours. Les principaux travaux réalisés dans la cour de l'école élémentaire Henri Martin sont :

- Le remplacement du revêtement de la cour par un enrobé de couleur claire qui évite l'accumulation de la chaleur.
- La création de zones avec du copeaux qui servent de points d'infiltration en pied d'arbre, des rondins en tronc d'arbre servent d'assises .
- La création de zones arbustives et la plantation d'arbres supplémentaires, 6

⁸ PEdT, axe n°1 S'inscrire dans un projet de transition écologique, action n°4 Réaménager les cours d'école

- Cerisiers à fleurs et un gros tilleul pour augmenter l'ombrage de la cour.
- Un grand miroir est installé sous le préau pour permettre la pratique de la danse en groupe aux enfants. Un tableau noir est posé également sous le préau pour que les enfants s'expriment graphiquement à leur guise.
- Équipement en 2023 :
 - Le mur pignon de l'extension des classes sera équipé en parcours avec des prises d'escalade et cordes au dessus d'une fosse en copeaux.
 - Une pergola fournira une zone d'ombre supplémentaire et marque la séparation entre la zone "très active" de la cour et la zone plus calme sous le tulipier de Virginie.

Après la démolition de deux pavillons à proximité de l'école Léon Bourgeois B - avenue Geneviève, il a été créé un jardin pédagogique de 700 m2 divisé en plusieurs zones. La mise en place d'un portail entre le jardin et la cour permet à l'école une extension de celle-ci. Ce jardin se compose de 3 zones où l'ensemble des équipes éducatives peuvent faire cour à l'extérieur, des carrés potager, la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes ...

Perspectives 2023

- Présentation du diagnostic et de la stratégie de végétalisation des premiers terrains libres d'occupation identifiés dans le plan de végétalisation
- Poursuite de la démarche de désimperméabilisation de rues par des créations de banquettes végétalisées
- Démarche de réaménagement des cours d'écoles : réalisation de nouvelles cours écologiques et notamment le groupe scolaire Maintenon, projet lauréat 2023 de l'appel à candidature.
- Lancement de l'étude relative au réaménagement du parc Caillebotte

Patrimoine arboricole

Acteurs essentiels de la transition écologique, les arbres permettent de préserver la biodiversité, d'absorber les gaz à effets de serre, de baisser les températures en période de canicule ou encore d'infiltrer les eaux pluviales. Ils permettent aussi d'améliorer et de valoriser le cadre urbain des Colombiens et des Colombiennes en embellissant les rues.

La **Charte de l'Arbre**, adoptée lors du conseil municipal du 16 décembre 2021 a pour but de définir des règles, de formaliser les engagements pris pour respecter, conserver, protéger et de cerner les enjeux des arbres et d'obtenir un socle commun de références.

La Ville a ainsi planté **230 arbres** en 2022.

- Boulevard Gambetta, 2 arbres renouvelés
- Avenue Charlotte, 1 arbre renouvelé
- Rue des Voies du Bois, 2 arbres renouvelés
- Rue d'Athènes, 3 arbres renouvelés
- Rue Frankenthal, 4 arbres renouvelés
- Rue Charles Peguy, 2 arbres renouvelés

- Rue Buffon, 2 arbres renouvelés
- École Lazare Carnot, 1 arbre renouvelé
- École Henri Martin, 1 arbre renouvelé
- Cité de Grèves, 18 arbres nouvellement plantés dans le cadre du budget participatif
- Stade Charles Peguy, 22 arbres nouvellement plantés
- Square Alexis Bouvier, 6 arbres nouvellement plantés
- Square Saint Hilaire, 3 arbres nouvellement plantés
- Rue des Anciens Combattants, 1 arbre nouvellement planté
- Rue de la Fraternité, 8 arbres nouvellement plantés, 17 arbres renouvelés
- Cité Centre Ville, 10 arbres nouvellement plantés, 3 arbres renouvelés
- Fossés-Jean Sud, 30 arbres nouvellement plantés, 5 arbres renouvelés
- Fossés-Jean Nord, 67 arbres nouvellement plantés, 10 arbres renouvelés
- Square Florence Arthaud, 10 arbres nouvellement plantés, 2 arbres renouvelés

Colombes Habitat Public (CHP) a également engagé une action de plantation d'arbres sur les espaces extérieurs de son patrimoine. Ainsi en 2022, il a été planté 116 arbres par CHP :

- Henri Dunant – 2 arbres
- 4 Agriculture – 2 arbres
- Victor Basch – 6 arbres
- Buffon et Metz – 15 arbres
- Wiener Industrie – 8 arbres
- VKF – 5 arbres
- Valmy 2 – 3 arbres
- Henriette – 1 arbre
- Jules Ferry – 3 arbres
- Kennedy – 12 arbres
- Jean Jaurès – 2 arbres
- Canibout Nord – 6 arbres
- 34 arts – 6 arbres
- Thomas d'Orléans – 2 arbres
- Colombes est – 5 arbres
- 106 Allende – 33 arbres
- Cerisier verrier – 1 arbre

Il est prévu une action de même ampleur en 2023.

La Ville a également créé un **verger francilien** dans le cadre du pôle d'agriculture urbaine de la Prairie du Moulin Joly à la toute fin de l'année 2021.

Dans le cadre de la création des **forêts urbaines** sur le territoire communal, la Ville a planté au parc Caillebotte, de manière participative le 26 février 2022, plus de 1000 plants forestiers. Dans ces plans il faut compter 2/3 arbres et le reste en arbustes.

La Ville a également organisé la première **journée de l'arbre** le 26 novembre 2022, autour de la présentation des actions de gestion du patrimoine arboré de la ville, des conférences et démonstrations de l'expertise autour de l'arbre (maladie, ravageurs, test de résistance), la plantation d'un arbre symbolisant cette première journée, autant d'espace de découverte et d'échanges autour de l'enjeu de l'arbre à Colombes.

Dans l'avenue Anatole France, la Ville a lancé en 2022 une étude phytosanitaire puis

une étude paysagère (travail en cours) en vue de préserver et de replanter les arbres, en parallèle des temps d'information et d'échange avec les habitants riverains. Un bureau d'étude voirie a également été missionné, dont le travail est toujours en cours, pour étudier les possibles en lien avec la présence de réseaux (eau, gaz, ...), et le respect des normes d'accessibilité, afin d'alimenter la suite des échanges. La démarche engagée là s'inscrit pleinement dans les objectifs et les méthodes proposées dans la charte de l'arbre communal.



Arbre malade, abattu – Avenue Anatole France

Ainsi, au delà de sa politique de végétalisation sur le territoire communal, la ville s'est associée à [EcoTree](#) pour participer à la valorisation de la forêt française et de sa biodiversité, dans le cadre de la démarche **Un naissance, Un arbre**. 1300 arbres ont été plantés dans ce cadre en 2022.

EcoTree gère aujourd'hui durablement 1.000 hectares de forêt, soit près d'un million d'arbres. La société achète des forêts et des terrains afin de les entretenir durablement via une sylviculture dite «proche de la nature». Colombes devient ainsi propriétaire d'arbres permettant aux Colombien.ne.s la remise d'une carte intégrant les coordonnées GPS de l'arbre assurant ainsi, la localisation de l'arbre planté et géré durablement pour la naissance de leur enfant.

Perspectives 2023

- Faire connaître et diffuser la charte de l'arbre pour mieux protéger notre patrimoine
- Intégrer la charte de l'arbre dans le travail d'élaboration PLUi
- Poursuivre la stratégie de plantation d'arbres sur le territoire communal

Focus sur une action

Action : Démarche Cours écologiques	
Objectif(s) • Atténuer et s'adapter aux dérèglements climatiques • Assurer la qualité et de la continuité éducative, comme la mise en place des lieux extérieurs favorisant l'échange, le vivre ensemble, la coopération, les inclusions, le renforcement de l'éducation à l'environnement durable, • Réaliser une programmation pluriannuelle de réaménagement des cours d'école • ODD 4 Éducation de qualité • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques • ODD 11 Villes et communautés durables • ODD 15 Vie terrestre • ODD 10 Réduire les inégalités	
Compétence(s) municipale(s) • Direction de l'éducation et de l'enfance • Direction de l'espace public • Direction des bâtiments • Mission Transition écologique • Mission Égalité Femme Homme	Politique(s) de rattachement • PEdT • Égalité Femme Homme • Inclusion – Handicap • Déclinaison communale du PCAET • Plan de végétalisation • Condition animale • Éducation à l'environnement et au développement durable
Description • Bilan des expériences 2019 – 2021, visites et rencontre d'autres villes • Création d'un groupe de travail et d'un comité de suivi Élus & directions • Lancement de l'appel à candidature qui a permis de définir une méthode et un calendrier de travail ◦ Visite technique collective et partage des usages de la cour ◦ Co-construction du projet par les équipes éducatives et les enfants ◦ Travail de faisabilité technique et financière des équipes techniques de la Ville ◦ Validation du projet ◦ Démarrage des travaux : été ◦ Finalisation : hiver, par la végétalisation de la cour	Chiffres clefs • 1 budget annuel d'investissement de 400 000€ de 2022 à 2026 • un minimum de 12 cours végétalisées créées d'ici la fin de mandat, avec 6 autres cours en recherche de financement complémentaires
Perspective(s) 2023 • Co-construction du projet sur le groupe scolaire Maintenon sur le 1^{er} trimestre 2023, projet lauréat 2023 de l'appel à candidature et démarrage des travaux à l'été 2023	

Enjeu : Construire autrement

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 12 Consommation et production responsables

Enjeux

La préservation de nos ressources naturelles, la maîtrise des dépenses énergétiques, la lutte contre le dérèglement climatique ou encore la sécurité sanitaire appellent des réponses innovantes et concertées qui concernent, au premier chef, le secteur de l'aménagement et de l'habitat.

En effet sur le territoire Boucle Nord-de-Seine auquel appartient Colombes, le [diagnostic du PCAET](#) nous indique le secteur du bâtiment (bâtiments tertiaires et résidentiels) pèse 60 % des émissions de Gaz à effet de serre du territoire et 70 % de l'énergie totale consommée.

Ainsi la [réglementation environnementale](#) (RE 2020) est entrée en vigueur en 2022, suite à la loi ELAN (nov. 2018). Ces objectifs s'inscrivent dans les orientations de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015, la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ainsi les nouvelles constructions dans les logements individuels et collectifs (depuis le 01/01/22) ainsi que les bureaux et les bâtiments d'enseignement (depuis le 01/07/22) y sont assujettis et doivent respecter les trois exigences suivantes :

- donner la priorité à la sobriété énergétique et à l'utilisation d'énergies moins carbonées ;
- diminuer l'impact carbone des bâtiments neufs sur l'ensemble du cycle de vie, en incitant à recourir plus fortement aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés ;
- garantir la fraîcheur des bâtiments en cas de fortes chaleurs (confort d'été).

[En savoir +](#)

Politiques & engagements

Ville résiliente et renaturée

La Ville par le biais de son aménageur, éCo.urbain, a lancé le 12 mars 2022 le travail concerté avec les nouveaux habitants et les riverains du nouveau quartier Arc sportif, afin de concevoir les aménagements des différents espaces publics : parcours sportif, jardins, mail, ... en ***intégrant l'ambition et la qualité environnementale dans les projets*** : réduction de la place de la voiture, qualité des espaces végétalisés, noues pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie et contribuer à un meilleur cycle de l'eau,

limitation des nuisances sonores...

La conception du **nouveau groupe scolaire du quartier** s'inspire du principe d'étagement de la végétation à l'échelle d'un méandre, en développant un conservatoire d'une biodiversité endogène. L'implantation maximise les apports solaires. La cour sera en pleine terre avec arbres et jardin pédagogique de 400 m². Le travail sur ses performances environnementales est accompagné par Ekopolis dans le cadre de la démarche [bâtiments durables franciliens](#), dont le niveau argent est visé. Le programme du nouveau gymnase a été défini au regard d'une exigence en matière d'économie d'énergie pour un bâtiment bas carbone et compact. Le revêtement extérieur composé de briques réinterprétera en toute sobriété l'esthétique de l'ancienne usine des eaux en s'intégrant aux constructions voisines.

[Suivre la démarche](#)

La Ville a poursuivi son travail concerté autour du **projet de rénovation urbaine du Petit Colombes** toute l'année 2022 :

- 3ème Réunion publique le 15 mars 2022 pour présenter et échanger sur les grandes orientations du futur projet,
- Fin avril 2022 : envoi du dossier à l'ANRU
- 29 juin : comité d'engagement de l'ANRU
- 13 septembre : accord de l'ANRU
- 4ème Réunion publique le 9 décembre 2022, pour présenter l'avancement du projet.

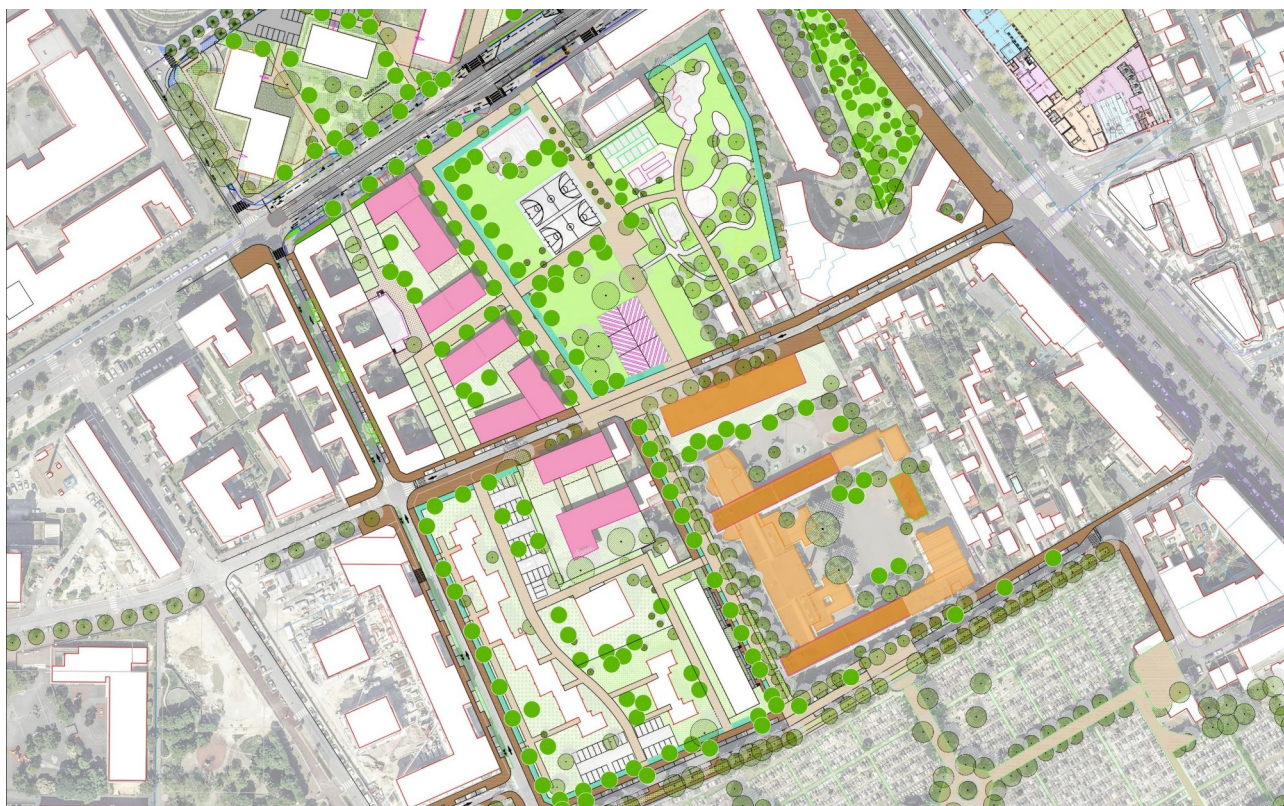
[Suivre la démarche](#)

Le projet de rénovation urbaine se structure autour de 3 grandes orientations stratégiques : la création d'un corridor de vie de quartier et écologique, la création d'une polarité de quartier vivante, lisible et relié, et la mise en œuvre d'une stratégie de diversification de l'habitat.

La Ville se fixe des objectifs ambitieux en matière de transition écologique à la maîtrise des dépenses d'énergie, le chauffage urbain, les mobilités douces, la désimperméabilisation - les espaces, la biodiversité et la qualité des constructions :

- Une part très significative des résidences de Colombes Habitat Public dans le secteur fera l'objet d'une rénovation énergétique ambitieuse avec l'obtention du Label BBC pour la majorité d'entre elles
- La maîtrise de l'énergie pour la collectivité, notamment à travers la maîtrise de l'éclairage public,
- Cette maîtrise des dépenses d'énergie sera accompagnée d'une réflexion sur le réseau de chaleur urbain qui traverse le quartier du Nord au Sud et alimente un certain nombre d'immeubles. Des études seront menées pour améliorer son rendement et le rendre moins dépendant des énergies fossiles.
- Le projet retravaillera les mobilités du quartier, cycles et piétons pour faciliter l'accès aux transports en commun actuels et à venir, l'accès sécurisé aux services et commerces du quartier, et créer des espaces sécurisés pour le stationnement des vélos.
- Le projet contribuera à désartificialiser une partie des surfaces du projet pour permettre de retrouver de la pleine terre et à accroître de manière significative les surfaces d'espaces verts accessibles au public afin de contribuer activement aux îlots de fraîcheur urbain pour apporter plus de résilience à la ville de demain.

- Le projet favorisera le maintien et le développement de biodiversité, à travers la mise en place d'habitats spécifiques comme des nichoirs.
- Les nouvelles constructions du projet devront respecter la charte de l'aménagement et la construction durables approuvée en conseil municipal en 2021.



Le nouveau cœur de quartier, présentation NPNRU Petit Colombes

Perspectives 2023

- Poursuite des chantiers et de la concertation sur l'Arc sportif : le gymnase, le groupe scolaire, les espaces publics ainsi que les bâtiments d'habitat.
- La Ville lancera son laboratoire de la transition écologique avec un projet de quartier bas carbone. Elle élaborera la charte d'aménagement et de construction du futur quartier avec des règles ambitieuses, au-delà de la charte actuelle et de la réglementation actuelle, afin d'anticiper les futures réglementations.
- Un projet désimperméabilisation sera mis en réflexion, avec une ambition de dé-artificialisation et de création d'une square de 5 000m² sur la transformation du parc technologique des Fossés-Jean. Il s'agit d'un projet de reconversion de bureaux, dont une grande partie est vide actuellement, en un site d'habitat et d'activités en pied d'immeuble, dans un quartier prochainement desservi par le tramway T1.
- Poursuite du projet de rénovation urbaine du quartier du Petit Colombes par la signature de la convention ANRU ainsi qu'avec l'Établissement Boucle Nord-de-Seine.

Urbanisme transitoire

Au printemps 2022, trois ateliers de réflexion ont été organisés avec les élus et services de la Ville. Ils ont permis d'élaborer un manifeste de l'urbanisme transitoire dans le cadre du projet sur la friche de l'**îlot 7** de la ZAC Charles de Gaulle Est, piloté par éCo.urbain.

En effet, ce site, qui doit accueillir le futur équipement public de la ZAC, est une formidable **opportunité de réflexion et d'engagement citoyen au service de la transition écologique dans ce quartier**. Un dispositif transitoire va donc être mis en place permettant d'accompagner cette mobilisation citoyenne locale dont l'objectif est de tester des usages et des actions concrètes afin de définir les contours de ce futur équipement public.

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- enrichir le projet de nouveaux usages et donner toute leur place aux habitants dans l'identification de ceux-ci
- co-construire dans le faire avec ses futurs usagers par le biais de chantiers participatifs
- proposer un laboratoire d'expérimentations continues, sur les enjeux de la transition écologique à Colombes

Perspectives 2023

- Rencontre des riverains et des acteurs de l'îlot 7 et lancement de la concertation à partir du printemps 2023
- Lancement de premiers aménagements transitoires de la friche, notamment dans le cadre de chantiers participatifs

Aménagement et construction durables

Tous les permis qui ont été déposés ou instruits en 2022 par des promoteurs, l'ont été par des promoteurs signataires de la **charte de l'aménagement et de la construction durables**.

Pour rappel, la charte est à destination des promoteurs qui souhaitent construire à Colombes. Elle est un outil de dialogue, juridiquement non opposable, afin de guider les acteurs dans le montage, la conception et la réalisation d'un projet de construction. Elle traduit les ambitions de la Ville en matière environnementale et dans sa manière de concevoir la Ville de demain, pour apporter des réponses aux défis climatiques autour des priorités suivantes : meilleure information des riverains sur les projets, accompagnement des futurs habitants de manière qualitative, place effective pour la nature, notamment l'application d'un coefficient de biotope (proportion de surfaces réservées à la nature), constructibilité mieux encadrée et limitée, proportion de logements sociaux, prise en compte des nouveaux usages (le télétravail, les espaces collectifs, les jardins partagés), traitement des rez-de-chaussée, certification des projets à la fois NF Habitat HQE, Démarche énergie positive bas carbone (E+C-) et bâtiment biosourcé.

[En savoir +](#)

Dans le cadre du projet de rénovation et extension du **groupe scolaire Marcel Pagnol**, sobriété énergétique, confort pédagogique, utilisation de matériaux biosourcés, structurent la démarche de la Ville.

Répondant aux exigences de la Réglementation Environnementale RE 2020 et du label

E3C1, le projet allie les principes de l'architecture bioclimatique, qui consiste à adapter la conception d'un bâtiment pour utiliser au mieux son environnement et profiter des ressources naturelles (soleil, eau de pluie etc), assurant ainsi un confort optimal à ses occupants en toute saison, et des systèmes techniques performants. La chaleur sera ainsi produite en partie par une chaufferie biomasse alimentée par des pellets.

Les espaces dédiés à la faune et à la flore seront maintenus et agrandis. Les deux écoles seront équipées de larges cours plantées d'arbres en pleine terre et agrémentées de jardins pédagogiques. Les salles de classes seront prolongées par des terrasses qui offriront de nouvelles possibilités d'enseignement. Le chantier démarrera en 2023.



Vue aérienne du projet de rénovation extension du groupe Scolaire marcel Pagnol

De même, dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du **groupe scolaire Langevin-Wallon** et création d'un nouveau gymnase attenant, les arbres existant seront protégés et une requalification paysagère sera engagée : création de jardins à thèmes, de potagers, de patios arborés, ... favorisant l'infiltration des eaux de pluie et luttant contre les îlots de chaleur. Le projet s'inscrit également dans les exigences de la Réglementation Environnementale RE 2020 et du label E3C1 en s'appuyant sur les principes de l'architecture bioclimatique. Des toitures végétalisées et des panneaux photovoltaïques recouvriront les toits de l'école maternelle. Pour les constructions nouvelles, la Ville a fait le choix de l'ossature bois.

Perspectives 2023

- Lancement des travaux pour les groupes scolaires Marcel Pagnol et Langevin-Wallon

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'année 2022 a été consacrée au travail de **diagnostic du territoire**, lancé lors de la réunion publique du 28 mars dernier. En articulation avec les études, l'année a été ponctuée par des temps de concertation citoyenne, à travers le questionnaire, les stands d'échanges et le concours photos

- Le questionnaire a été proposé en ligne d'avril à juin 2022, autour de 3 questions suivantes : quelles sont les caractéristiques du territoire de Boucle Nord de Seine ? Quels sont les atouts et les points d'amélioration du territoire ? Quelle ville veut-on avoir pour demain ?
- La tenue de stand sur le mois de juin 2022 dans les sept villes du territoire a permis de poursuivre les échanges. A Colombes, le stand PLUi s'est installé pendant la Fête de la Cerise.
- Un concours photo « Regards sur la ville » a été lancé en septembre dernier pour encourager l'ensemble des habitant.e.s à capturer les endroits ou moments préférés de Boucle Nord de Seine. Les photos sélectionnées par le jury feront l'objet d'une exposition itinérante en 2023.

Le travail de diagnostic, intégrant la vision habitante et les travaux techniques, a été présenté en réunion publique le 15 novembre 2022, autour des **trois grands défis identifiés pour 2035** : vers une **excellence environnementale** dans un cadre favorable à la santé, vers une **haute qualité de vie et de service** pour les usages, vers une **attractivité reconnue**.

Les villes et l'Établissement public territorial de Boucle Nord de Seine ont ensuite organisé 7 ateliers sur les enjeux croisés du territoire. Ouverts à tous les habitants et usagers sur inscription se sont tenues du 1^{er} au 15 décembre 2022 :

- Quelle ville demain ? Jeudi 1er décembre à Gennevilliers
- Vivre le territoire ! Mardi 6 décembre à Asnières-sur-Seine
- Le territoire à tout âge ! Mercredi 7 décembre à Argenteuil
- Nature en ville, nature à tous les étages ! Samedi 10 décembre à Colombes
- La Seine dans tous ses états ! Lundi 12 décembre à Clichy-la-Garenne
- Mais ce qui compte, c'est la santé ! Mercredi 14 décembre à Villeneuve-la-Garenne
- Le patrimoine en question ? Jeudi 15 décembre à Bois-Colombes

[En savoir +](#)

Perspectives 2023

Après le diagnostic du territoire, l'élaboration du PLUi se poursuit avec l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci fixera les grandes orientations d'aménagement sur l'ensemble du territoire à horizon 2035 avec des objectifs concrets pour préserver l'environnement, améliorer le cadre de vie et favoriser l'attractivité. La phase PADD donnera lieu à un nouveau temps de concertation notamment avec des ateliers publics dans l'ensemble des villes du Territoire afin de partager l'expérience du territoire.

Focus sur une action

Action : Construction de la nouvelle école du quartier Arc sportif	
Objectif(s) • Construire un nouvel équipement public exemplaire • ODD 4 Éducation de qualité • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • Direction de l'éducation et de l'enfance • Direction de l'aménagement et de l'urbanisme • Direction des services techniques • écoUrbain – aménageur de la Ville	Politique(s) de rattachement • Bâtiments publics exemplaires en terme d'accueil des usagers et environnemental • Bilan carbone, contribution communale au PCAET • PEdT • Démarche cours d'école écologiques
Description • Un groupe scolaire dans un équipement comprenant également un gymnase et une salle associative • Un principe d'étagement de la végétation et de préservation & développement de la biodiversité endogène. • L'implantation maximise les apports solaires. • La cour sera en pleine terre avec arbres et avec jardin pédagogique • Réalisation en matériaux bio-sourcés (bois et laine de bois), géo-sourcés (brique de terre) mais aussi en matériaux recyclés et issus du réemploi • Un système innovant de pompes à chaleur réversibles et géothermie.	Chiffres clefs • 20 millions euros de travaux • 19 classes, capacité d'accueil de 570 élèves • 3 937m² de surfaces utiles • 400m² de jardins pédagogiques • Le travail sur ses performances environnementales accompagné par la démarche Quartiers et bâtiments durables franciliens, • Les premières études montrent que ce bâtiment à faible impact atteindra les performances : ◦ RE2020 -23% pour l'énergie, ◦ et RE2020 -10% pour le carbone.
Perspective(s) 2023 • Démarrage des travaux	

Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	25
Enjeu : Construire autrement.....	33
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	40
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	40
Enjeu : Condition animale.....	47
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	49
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	53
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	65
Enjeu : Alimentation.....	68
Enjeu : Ville responsable.....	71

Enjeu : Préservation de la biodiversité

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité

Enjeux

La biodiversité est la diversité de toute forme de vie sur terre : diversité génétique, diversité des espèces, diversité des écosystèmes et des milieux naturels. L’humanité dépend totalement du monde vivant pour sa propre existence. Les experts indiquent que le rythme actuel de leur disparition est 10 à 1000 fois supérieur au taux naturel d’extinction, depuis 200 ans. Certains scientifiques parlent même d’un processus en cours vers une sixième extinction de masse des espèces. L’urgence à agir est également immense. [En savoir +](#)

La [loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages](#) (août 2016) a inscrit l'objectif de réduire à zéro la perte nette de biodiversité. La stratégie nationale biodiversité 2030 traduit l'engagement de la France au titre de la [convention sur la diversité biologique](#). La première partie a été présentée en mars 2022 et sera finalisée à partir des travaux de la [COP 15 Biodiversité](#), qui a notamment abouti en décembre 2022 à la protection de 30% des terres et de 30% des mers à échéance 2030.

La première partie de la stratégie française repose sur les 3 axes suivant :

- protéger et restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, déployer des aires protégées sur 30 % de notre territoire incluant 10 % de protection forte ;
- utiliser de façon durable et équitable les ressources naturelles et les services écosystémiques : accompagner la transition écologique des activités humaines pour réduire les pollutions ainsi que l'artificialisation des sols, promouvoir les solutions fondées sur la nature, développer les modes de production et de consommation respectueux de l'environnement ;
- sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les citoyens, notamment les jeunes, les entreprises et le secteur public.

Politiques & engagements

Pratiques exemplaires

Les pratiques mises en œuvre par les services municipaux ont été reconnues et récompensées en 2022 :

- Prix spécial du [jury des villes fleuries](#) « biodiversité et transition socio-écologique »
Le jury régional des villes et villages fleuris, le label qualité de vie a décidé de confirmer la **3ème fleur** à la Ville de Colombes. Cette distinction récompense sa capacité à fleurir son territoire, gérer et valoriser ses espaces verts, maintenir la propreté, et contribuer au développement durable. Les membres du jury ont souhaité valoriser l'engagement de la Ville en lui attribuant le **prix spécial de la Biodiversité et de la transition socio-écologique**, consacrant ainsi les actions et les pratiques plaçant la nature au cœur de la Ville et les nombreuses actions pédagogiques en matière de biodiversité et d'écologie.



Nuit de la chauve-souris

- Maintien du [label EcoJardin](#) au Centre Nature, à la Coulée Verte et au Parc Caillebotte. Il y a donc 4 sites éco labellisés sur le territoire communal : Centre Nature, à la Coulée Verte, au Parc Caillebotte et la Prairie du Moulin Joly. Porté par l'[Agence Régionale de la Biodiversité](#) (ARB idf) et [Planté & Cité](#), le label s'assure que la Ville est bien engagée dans une démarche globale de gestion écologique. Les audits sont réalisés par des organismes externes compétents et indépendants, et basés sur des grilles d'évaluation communes. L'engagement doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
- Renouvellement de l'agrément « [Territoire Engagé pour la Nature](#) ». Ce programme vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Sa mise en œuvre relève du collectif régional composé de la Région, des Départements, des services de l'État en Région, de la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Ces évaluations d'audits et d'experts valident ainsi la **qualité écologique des actions en faveur de la biodiversité** que mènent les équipes des services municipaux, mais également leur aspect de partage, de transmission en lien avec les actions conduites au titre de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

La Ville a impulsé une campagne d'information autour des pratiques du zéro produit phytosanitaire dans les cimetières de la Ville. Dans le cadre du projet d'extension du cimetière de la Cerisaie, la ville développe la logique du cimetière naturel.

Les équipes de la Ville ont également lancé une expérimentation sur les sols écologiques sur l'aire de jeux du 97 Michelet. Si la phase de test est concluante, ce type de sol sera étudié lors de certaines rénovations et projets.

Perspectives 2023

- Proposition de labellisation « Eco jardin » des deux cimetières
- Poursuite des changements dans la fleurissement

Connaissances du patrimoine communal

Un ***Atlas de la Biodiversité Communal*** (ABC) a été réalisé, en complément du portrait de la biodiversité réalisé en 2021, dont l'objectif est de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel pour constituer un outil d'aide à la décision, notamment dans les 3 démarches suivantes :

- le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET),
- le plan de végétalisation de la Ville
- et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), en cours d'élaboration.

Des ***inventaires*** spécifiques ont donc été réalisés au cimetière ancien et au parc Caillebotte, ainsi que l'étude d'un indicateur de connexion : la chauve-souris.

Plus de 232 observations naturalistes, 7 et 5 taxons ont été enregistrées par le service Écologie sur la base de donnée GeoNature pour l'année 2022.

L'étude biodiversité « cimetière vivant » s'est poursuivie en 2022, en partenariat avec l'ARB idf.

Les équipes ont pris 3 nouvelles mesures de protection :

- Protection des prairies à orchidées à Vallangoujard 2022
- Protection d'une pelouse à orchidées dans l'école Camille Claudel 228 pieds d'Orchis bouc, 2022
- Protection d'une pelouse à orchidées dans l'école Ambroise Paré maternelle 7 pieds d'Orchis bouc, 2022

Actions conduites à la Coulée verte

- Aménagement des combles de la maison du garde-barrière de la Coulée verte pour l'accueil des chauves-souris en période estivale,
- Mise en place d'un gîte supplémentaire

Actions et observations conduites au Centre Nature

- Réparation de l'étanchéité d'une des mares avec impact très positif sur la faune aquatique et les reproductions de batraciens.
- Augmentation significative de la population de crapauds (*Bufo bufo*) et augmentation de petits rongeurs.
- Augmentation de la présence de vers de terre dans les zones d'agriculture urbaine enrichies en compost
- Densification de la strate herbacée dans le petit bois
- Présence d'un nouveau champignon peu courant : la volvaire soyeuse (*Volvariella bombycilla*)



Mare du Centre nature

La Ville a également pu reprendre les **portes ouvertes au centre horticole municipal**, afin de partager ses pratiques et échanger avec les Colombien.ne.s. Ainsi, dans le cadre des rendez-vous aux jardins qui se sont déroulés du 4 au 5 juin 2022 sur le thème "les jardins face au changement climatique", les serres municipales ont été ouvertes au public, avec les animations réalisées suivantes :

- visite du centre horticole
- réalisation de bouquets champêtres
- réalisation de jardinières aromatiques
- présentation de l'éco-compostage (service propreté)
- atelier dessin autour de l'arbre en ville
- expo photo des espaces verts communaux
- QCM autour du dérèglement climatique

Perspectives 2023

- L'étude « Atlas de la Biodiversité Communale » sera présentée en 2023, notamment en lien avec la Fête de la Nature au printemps prochain.
- Concrétisation de l'installation d'un nichoir à faucon pèlerin dans le cadre des projets retenus au budget participatif

Pollution lumineuse

La Ville a poursuivi le **renouvellement de ces candélabres** en 2022. L'ensemble des nouveaux candélabres, avec les technologies cosmo white et leds, sont équipés d'un **abaissement de puissance** de 30% de 23h00 à 6h00, permettant ainsi de contribuer à la lutte contre la pollution lumineuse.

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), compétence de l'EPT Boucle Nord de Seine, a abouti. Le règlement est désormais en vigueur depuis le 19 mai 2022, [téléchargeable](#) sur le site Internet de la Ville. Les mesures en matière de luminosité y sont précisées. Les commerçants ont 6 ans pour mettre en conformité leurs enseignes et 2 ans pour les dispositifs publicitaires existant. Un guide à l'attention des commerçants a été élaboré, [téléchargeable](#) sur le site de la Ville.

Dans le cadre des études du PCAET, l'EPT Boucle Nord de Seine a réalisé un ortholuminoplan, qui est une cartographie aérienne des éclairages extérieurs. Cette carte permet d'évaluer la performance du parc d'éclairage, tant public que privé, du territoire et d'identifier l'origine des pollutions lumineuses.

Perspectives 2023

Dans le cadre du programme conduit par la Ville de rénovation de l'éclairage public et mise en place de la LED, la Ville poursuivra l'équipement du système d'abaissement de puissance de ses candélabres vers un abaissement de puissance de 30% de 21h00 à 23h00 et 50% de 23h00 à 6h00.

Focus sur une action

Action : Nouvelles pratiques de fleurissement	
Objectif(s) • Végétaliser l'espace public • Renforcer l'exemplarité des pratiques • Diminuer la consommation en eau potable • ODD 15 Vie terrestre • ODD 12 Consommation et production responsables	
Compétence(s) municipale(s) • Espaces verts – direction de l'espace public	Politique(s) de rattachement • Plan de végétalisation • Contribution communale au PCAET
Description • Suppression des suspensions comme préconisé par le jury du concours des villes fleuries • Désimperméabilisation des sols en vue de créer des banquettes arbustives ou de vivaces – études en cours	Chiffres clefs 35% des suspensions supprimées en 2022
Perspective(s) 2023 • Réorientation du fleurissement avec une diminution de la production des plantes annuelles au profits de plantes vivaces au sein du centre horticole municipal. • Choix de plantes peu gourmandes en eau • Arrêt de achat de micro-mottes dont l'empreinte carbone est importante • Une phase test pour ce nouveau fleurissement. Idem pour les suspensions restantes avec un choix de plantes économes en eau en vue de diminuer les passages en arrosage	

Enjeu : Condition animale

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité

Enjeux

Les premiers enjeux de l'animal dans la ville sont l'intégration des animaux domestiques en ville et la protection des animaux sauvages et de la faune urbaine.

La compagnie des animaux est pour les humains une source de bien-être, mais ce lien homme-animal doit être respectueux à la fois du bien-être des animaux et des conditions de vie en société.

Une protection plus efficace de la biodiversité et des animaux sauvages doit faire évoluer le regard porté tout à chacun sur la faune urbaine et les animaux liminaires, c'est-à-dire les animaux qui vivent à proximité de l'Homme dans une certaine interdépendance avec lui.

Travailler sur la condition animale, c'est également renforcer le bien-être animal. La loi EGALim (2019) consacre de nouveaux droits et devoir comme l'extension du délit de maltraitance animale en élevage aux activités de transport et d'abattage ou encore la désignation d'un responsable de la protection animale dans chaque abattoir avec le statut de lanceur d'alerte accordé à tout employé.

A l'échelle nationale, l'alimentation représente un quart de l'empreinte carbone des français, dont une partie provient de notre régime alimentaire, en fonction notamment de la qualité et du poids que représente la viande. La réflexion sur le régime alimentaire, via la commande publique, est également un enjeu.

Politiques & engagements

- Réalisation d'une **transhumance** lors de la fête de la nature, 21 & 22 mai 2022
- Conférence sur les différents modes d'élevage et leurs alternatives lors de la journée mondiale des animaux - 4 octobre 2022
- Étude sur la mise à disposition de **poulaillers pédagogiques** dans les écoles,
- Création d'une nouvelle animation « **Bien être animal** » dans le cadre du programme d'animation scolaire du service Écologie urbaine.
- Concours photo « animaux naturels et insolites en ville » une trentaine de participants, d'octobre à décembre 2022
- **Sensibilisation stop abandon** → vidéo, RS avant et pendant les congés estivaux – juillet & août 2022
- **Expérimentation buffet végétarien**, lors des manifestations de Colombes fait sa rentrée écolo – septembre & octobre 2022

Perspectives 2023

- Renouvellement de l'éco-pâturage et de l'animation transhumance
- Mise en place de poulaillers pédagogiques scolaires
- Exposition du concours photo en janvier 2023
- Réédition d'un concours photo animalier
- Recrutement d'un service civique « condition animale »
- Poursuivre la réduction des protéines animales dans l'alimentation

Focus sur une action

Action : Mise en place de poulaillers pédagogiques scolaires	
Objectif(s) • Éduquer les enfants au cycle de la vie • Sensibiliser les élèves comme leurs parents ainsi que l'équipe éducative au bien-être animal • Aider à la réduction des déchets alimentaires • ODD 15 Vie terrestre • ODD 12 Consommation et production responsables • ODD 4 Éducation de qualité	
Compétence(s) municipale(s) • Écologie Urbaine – Direction de l'espace public • Direction de l'éducation enfance	Politique(s) de rattachement • Condition animale • Éducation à l'environnement et au développement durable
Description • Poursuite et enrichissement de la démarche d'expérimentation • Un projet d'éducation au cycle de la vie, à la condition animale et à l'écologie • Un appui à l'installation, ainsi que l'entretien et la gestion des poulaillers auprès des enfants et des enseignants	Chiffres clefs • 5 poules de réforme par poulailler • 2 écoles ciblées en 2023 pour cette nouvelle expérimentation
Perspective(s) 2023 • 2 écoles pilotes : Henri Martin élémentaire, Victor Hugo maternelle • L'appui d'une association sur la base d'un cahier des charges pour sécuriser la pratique pour les animaux, les enfants et les enseignants (construction et installation du poulailler, mise à disposition de poules de réforme, un entretien et apport alimentaire et suivi sanitaires des poules) • Lancement des expérimentations en mars 2023	

Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 6 Eau propre et assainissement
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables

Enjeux

Les nappes phréatiques se renouvellent par l'infiltration des eaux de pluie. Pour protéger ces ressources limitées, il faut à la fois les protéger des pollutions et limiter leurs usages. Concernant les catastrophes naturelles comme les inondations, elles sont à la fois une menace pour l'eau potable et les activités humaines, dont parfois les choix d'aménagement et de localisation aggravent les conséquences. Une meilleure connaissance et culture de préservation et de gestion commune sont des leviers dans la protection de la ressource en eau.

La [loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages](#) (août 2016) instaure le principe de solidarité écologique qui consacre l'importance des liens entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines. Ce principe de solidarité s'applique aux territoires et définit les actions de préservation et de restauration à mettre en œuvre pour préserver et restaurer la trame verte et bleue à travers les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques. La ressource en eau, nous l'avons vu depuis l'été 2022 particulièrement sec, l'objet de tension dans ses usages, en est un facteur clef.

Politiques & engagements

Gestion des eaux pluviales

Dans le cadre de ses projets d'aménagement, dont les principes sont consacrés dans son plan de végétalisation, la ville développe la **désimperméabilisation des espaces publics**. Ces pratiques permettent l'infiltration de l'eau, agissant en faveur du cycle de l'eau.

La Ville intègre également dans chaque étude en vue de la rénovation d'un bâtiment, la possibilité de **toiture végétalisée**.

Par exemple, le projet d'extension de Marcel Pagnol se veut ambitieux au niveau de la gestion de l'eau de pluie et de l'adaptation au changement climatique avec des toitures végétalisées et de la récupération de l'eau de pluie. De même dans le projet de rénovation extension de la piscine, il est prévu de récupérer l'eau de pluie pour arroser les espaces extérieurs.

Dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau quartier Arc sportif, 100 % de l'eau sera infiltrée notamment grâce aux noues.

L'établissement Boucle Nord de Seine a lancé en 2022 l'élaboration de son **schéma directeur d'assainissement**. Il s'agit d'optimiser la gestion hydraulique des réseaux d'assainissement et de mieux anticiper les futurs travaux de réhabilitation. La

première phase d'étude a permis d'analyser l'état et le fonctionnement du réseau. Suite à cette phase d'étude, un plan pluriannuel de travaux et un zonage pour la gestion des eaux pluviales seront travaillés, et dont la première étape se déroulera au premier semestre 2023.

En complément, l'établissement Boucle Nord de Seine rédige, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, un règlement d'assainissement territorial pour harmoniser la gestion des eaux usées et pluviales à l'échelle du territoire, avec un aboutissement prévu en juillet 2023.

Réduction des consommations dans les bâtiments communaux

Le service Énergies & fluides a poursuivi ses actions en faveur de la réduction des consommations d'eau dans les bâtiments communaux, à travers le suivi des consommations et la détection des fuites et en installant des **vannes connectées**.

Il est à noter que le prix de l'eau a augmenté de 7 % entre début 2022 et début 2023.

La Ville a mis en place des chariots de pré-imprégnation sur 16 écoles :

- Ambroise Paré Maternelle
- Ambroise Paré élémentaire
- Buffon élémentaire
- Buffon maternelle
- Charles Péguy maternelle
- Georges Pompidou
- Gustave Bienvenu
- Henri martin Maternelle
- Henri Martin élémentaire
- Hoche Maternelle
- Langevin Wallon Maternelle
- Langevin Wallon élémentaire
- Jules Verne
- Maintenon
- Marcelin Berthelot
- Victor Hugo Maternelle

Cette méthode permet la suppression des presses, réduit de 80 % la consommation de solution détergente/désinfectante ainsi que la consommation en eau.

D'un point de vue ergonomique, les agents ont moins mal au dos car ils ne portent plus des seaux pleins d'eau. La mise à disposition de chariots adaptés à cette méthode facilite le transport de l'ensemble du matériel pour les agents et réduit leurs déplacements. Les avantages de l'utilisation de la technique d'entretien par pré-imprégnation avec les microfibres permet de :

- Réduire la pénibilité physique en cas d'utilisation d'un balai ergonomique: réduction de la sur-sollicitation du rachis, des épaules, des coudes, des poignets et des mains.
- Annihiler les efforts physiques dus à l'essorage avec la presse ou avec les mains.
- Supprimer le remplissage, le port et le vidage des seaux d'eau: élimine la problématique d'accès au robinet d'eau et d'évacuation de l'eau usée.
- Limiter la consommation de solution détergente et d'eau. ➤ Améliorer l'hygiène du travail puisque la technique supprime le trempage répété de la frange dans

- des seaux où l'eau est déjà contaminée par les trempages successifs.
- Maintenir les capacités nettoyantes des microfibres (mops), même après plusieurs lavages en machine à 95°C.
 - Économiser de l'argent du fait de l'économie d'eau, de détergent mais aussi de la durabilité des mops.
 - Limiter le risque chimique puisque l'agent utilise moins de produits chimiques et n'a en théorie pas de contact cutanée avec les produits détergents.

Perspectives 2023

- Améliorer le suivi des consommations et les procédures de détection des grosses fuites en partie enterrée et dans les vide-sanitaires
- Finaliser l'installation de vannes connectées et le paramétrage des seuils de fuites sur les sites équipées entre octobre et décembre 2022
- Poursuite de la mise en place des chariots de pré-imprégnation

Focus sur une action

Action : Vanne connectée	
Objectif(s) • Réduction de la consommation d'eau potable • ODD 6 Eau propre et assainissement • ODD 12 Consommation et production responsables	
Compétence(s) municipale(s) • Service énergies & fluides – direction des bâtiments	Politique(s) de rattachement • Gestion de l'eau potable • Eco responsabilité de la Ville
Description • Équiper les sites avec des réseaux vieillissants ou peu utilisés de vannes connectées qui réduisent les pertes d'eau en cas de fuites • Installer des vannes motorisées connectées qui coupent l'alimentation en eau potable en cas de grosse fuite. Plusieurs vannes peuvent être installées sur chaque départ. Si la fuite est localisée sur un départ équipé d'une vanne, la coupure a lieu uniquement sur le départ concerné. • Les coupures se font automatiquement en cas de grosse fuite. Il est possible de programmer des horaires de fermeture des vannes en cas de inoccupation du bâtiment. • Chaque vanne est équipée d'un compteur. Ces installations permettront de mieux connaître les consommations d'eau • Les sites équipés ont été choisis en fonction de l'historique de fuites, de la nécessité de mieux connaître les consommations, de la basse fréquentation qui induit une risque de fuites non détectées	Chiffres clefs 11 sites équipés ou à équiper dont : • Les deux cimetières • Square Edgard Quinet • GS Langevin Wallon • GS Ambroise Paré • GS Hoche • GS Marcelin Berthelot • GS Georges Pompidou • Tennis Lagravère et Patinoire • MJC
Perspective(s) 2023 • Déterminer une moyenne journalière pour fixer un seuil de coupure propre à chaque site • Équiper 5 à 6 sites supplémentaires dont le GS Charles Péguy et le site Taillade • Prévoir sur les équipements neufs ou en grosse réhabilitation la mise en place de dispositif similaire	

Enjeu : Prévention et gestion des déchets

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 11 Villes et communautés durables

Enjeux

Le Conseil Régional d'Île-de-France a voté son Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) en 2019, qui décline les objectifs nationaux, et s'inscrit dans une économie circulaire. L'un des objectifs est une réduction de -10% du ratio déchets ménagers et assimilés de l'Île-de-France entre 2010 et 2025. La dernière étude de l'observatoire régional des déchets (données 2020) montre que la région francilienne est pour l'instant en retard vis-à-vis de l'atteinte de cet objectif : une diminution de -5% a été constatée soit 451 kg/hab.

[\(Rapport de suivi du Plan régional de prévention et de gestion des déchets \(PRPGD\) d'Île-de-France présenté le 19 octobre 2022\).](#)

Pour rappel, l'objectif fixé par le code de l'environnement à horizon 2030 est une diminution de 15 % du ratio déchets ménagers et assimilés de l'Île-de-France par rapport à 2010.

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement, depuis l'adoption de la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (AGEC).

Il est à noter que l'établissement Boucle Nord de Seine assure la compétence de la gestion des déchets ménagers pour l'ensemble des habitants du territoire auquel Colombes appartient. La dernière étude du suivi du PRPGD (octobre 2022, données 2020) montre sur le Territoire Boucle Nord-de-Seine a un bilan en amélioration, et plus rapidement sur la moyenne nationale :

- Poids Ménagers et Assimilés (avec gravat) : 386 kg/habitant. Ainsi notre territoire a déjà contribué à -9 % à l'objectif régional de réduction de -10% du ratio déchets ménagers et assimilés de l'Île-de-France entre 2010 et 2025.
- Collecte des emballages (hors verre) : 25kg/habitant
- Collecte verre : 16kg/habitant

Concernant les emballages, globalement nous constatons une tendance à l'amélioration de la qualité des collectes. Ainsi, par le Territoire Boucle Nord de Seine, cette amélioration de la qualité des collectes est encore plus notable puisque nous sommes passés d'un taux moyen d'anomalies de tri de 26% en 2021 à 20% en 2022.

Politiques & engagements

Réduction des déchets à la source

En 2022, la Ville a distribué **182 composteurs**, ce qui portent à un total de 2 910 composteurs sur le territoire de Colombes. Dix animations spécifiques ont été conduites sur le compostage et trois animations sur le tri des déchets.

[En savoir +](#)

La politique du **zéro plastique dans les cantines** a continué à être déployée en 2022 sur 1 nouveau groupe scolaires (maternelle + élémentaire) et 2 écoles maternelles :

- Jean Jacques Rousseau
- Anne Frank
- Gustave Bienvenu

Perspectives 2023

- Poursuite de la politique zéro plastique au sein des écoles

Anti gaspillage & collecte des biodéchets

La **collecte des bio déchets** a été étendue aux écoles maternelles à la rentrée scolaire 2022-2023. Ainsi, les enfants de maternelle sont sensibilisés au gâchis alimentaire et au tri des déchets.

Ainsi depuis la rentrée 2022, c'est bien l'ensemble des groupes scolaires qui sont concernés par cette collecte. Sur l'année 2022, 115 272 tonnes de bio déchets ont été collectées. Il reste compliqué d'analyser les tonnages collectés au regard de l'entrée progressive depuis 2019 des écoles dans la démarche.

Perspectives 2023

- Mise en place d'une expérimentation de dons de surplus alimentaire à destination d'une association provenant d'un office satellite.
- Bilan sur le gaspillage alimentaire
- Réflexion sur l'opportunité de la technologie de tables de débarrassage et de tri connectées, en intégrant les retours d'expériences d'autres collectivités.

Focus sur une action

Action : Formation tri des bio déchets & anti gaspillage	
Objectif(s) • Faciliter la mise en œuvre du tri des biodéchets • Sensibiliser à la réduction et à la prévention des déchets • Lutter contre le gaspillage alimentaire • ODD 12 Consommation et production responsables	
Compétence(s) municipale(s) • Direction de l'éducation – enfance	Politique(s) de rattachement • PEdT – Transition écologique : lutter contre le gaspillage & mettre en œuvre à l'école l'éco-responsabilité au quotidien
Description • Intervention des éco-animateurs du Syctom • Écoles concernées en 2022 École Henri Martin, Maternelle Hoche, Maternelle Jean Jacques Rousseau, École Anne Franck, École Jean Moulin, École Jules Verne, École Charles Perrault, École Camille Claudel, École Reine Henriette, École Gustave Bienvenu, Maternelle Victor Hugo	Chiffres clefs • 16 formations organisées en 2022 • 117 personnes touchées en 2022
Perspective(s) 2023 • Bilan sur le gaspillage alimentaire	

Enjeu : Éducation à l'environnement, sensibilisation

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Enjeux

L'éducation à l'environnement et au développement durable est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolutions des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun, et permet, au quotidien, d'être acteur de la transition écologique.

Elle inscrit ses principes pédagogiques dans l'éducation par et pour l'environnement et le développement durable, par des approches sensibles, ludiques, scientifiques, artistiques, ... en s'appuyant notamment sur les valeurs et les approches de l'éducation populaire. Elle est ouverte à tout.e.s, enfant, comme adulte afin de découvrir, et de mieux comprendre pour mieux protéger. Elle permet de développer des capacités d'observation et d'écoute. C'est également un apprentissage des temporalités, de l'analyse systémique, des coopérations, du respect, ...

L'éducation à l'environnement pour un développement durable est définie dans le code de l'éducation à l' [article L312-19](#). « L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à la transition écologique. Elle permet la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs relatifs à la nature, à la nécessité de préserver la biodiversité, à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. Elle comporte également une sensibilisation à la réduction des déchets, au réemploi et au recyclage des produits et matériaux, ainsi qu'au geste de tri. »

Politiques & engagements

Chiffres clefs des animations proposées à la Coulée verte, au Parc Caillebotte, au Centre nature, et à la Pairie du Moulin Joly

- 232 séances auprès du public scolaire, pour 2 683 élèves
- 14 séances spécifiques proposées à des publics en situation de handicap
- 52 ateliers dans le cadre des chantiers nature avec public en situation d'handicap
- 13 animations pour 340 enfants des accueils de loisirs
- 8 opérations de sciences participatives avec les scolaires
- 4 opérations de sciences participatives avec le grand public

Ainsi, tous publics confondus, les équipes de la Ville ont proposées, en 2022, **388 animations réalisées pour 4 171 personnes sensibilisées**, soit 210 groupes reçus.



Atelier plantations

Il est à noter que chaque mois, les équipes d'éco-animateurs de la Ville proposent aux Colombien.ne.s la page « junior » sur l'écologie dans le magazine municipale Vivre à Colombes.

Chantiers natures

La Ville poursuit sa collaboration à travers les **chantiers natures hebdomadaires** dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Empro du Moulin vert, qui a notamment permis en 2022 :

- Plantation de bosquets arbustifs
- Construction d'une terrasse de pierres sèches à la Prairie du Moulin Joly
- Massif de couvre-sol sauvage à la Coulée Verte

Dans le cadre du budget participatif 2021, la Ville, l'Empro du Moulin vert et Colombes Habitant Public a travaillé à la pose d'un nichoir à faucon pèlerin sur la tour Z dans le quartier des Fossés-Jean.

Une communication au service de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Journal de la « **capitale de l'écologie solidaire** », Vivre à Colombes est la vitrine des actions et projets de la ville. En 2022, pas moins de quatre unes et quatre dossiers ont été consacrés à cette thématique. Sa transversalité nous conduit à la traiter dans toutes les rubriques. Un effort d'explication autour du contexte des mesures prises nous amène à donner régulièrement la parole aux élu·es. Une nouvelle rubrique « Juniors », introduite cette année, développée désormais sur deux pages,

permet de faire œuvre de pédagogie, sous une forme ludique, à travers des jeux et des encadrés. Autre nouveauté, une série d'articles a été lancée sur les écoles nouvelle génération. En termes d'illustrations, la grande variété d'approches permet de sensibiliser lectrices et lecteurs : nombreuses infographies, photos du mois. De très nombreux articles encouragent l'appel à participation en relayant les événements municipaux ou nationaux et les initiatives citoyennes.

La Ville déploie également une communication digitale

- Valorisation des sites labellisés de la ville, Coulée verte, Prairie du Moulin Joly, Centre nature, Parc Caillebotte ; ainsi que les parcs et jardins de la ville
- Annonce et publications régulières sur les ateliers organisés par le service de l'écologie urbaine.
- Campagnes nationales : Semaine européenne du développement durable, semaine européenne de réduction des déchets, Fête de la nature, semaine alternative aux pesticides
- Le relai des événements 100 % colombiens

Le traitement lié à l'écologie, sens large du terme, pour la partie digitale est polymorphe : Photos, vidéos, textes et sur l'ensemble des supports à disposition. Les typologies des posts sont également variées : didactiques, retour en images sur un événement, informer les Colombien.nes sur les actions mises en place par la Municipalité. Le retour sur ces thématiques est souvent positif et attendu de la part des Colombien.nes.

Perspectives 2023

- Poursuite des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, notamment en lien avec les actions du PEdT, dont la démarche de réaménagement des cours – vers des cours écologiques

Focus sur une action

Action : Colombes fait sa rentrée écolo	
Objectif(s) • Instaurer 1 mois dédié à la transition écologique • Impulser la mobilisation de toutes et tous • Questionner nos modes de vie et les transformations à réaliser pour répondre aux urgences écologiques et sociales • Mieux connaître les actions mises en œuvre sur le territoire colombien et par ses acteurs • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • L'ensemble des directions de la Ville • Coordination : service de l'écologie urbaine – direction de l'espace public & mission transition écologique , direction de la Communication	Politique(s) de rattachement • L'ensemble des politiques communales
Description • Du 16/09 au 08/10/2022 • S'inscrivant dans 3 événements nationaux et européens ◦ Semaine européenne de la mobilité - du 16 au 22 septembre 2022 ◦ Journées européennes du patrimoine - les 17 et 18 septembre 2022 avec la thématique de cette année 2022 : le patrimoine durable ◦ Semaine européenne du développement durable - du 18 septembre au 8 octobre 2022 • Une programmation riche et variée retrouver le programme	Chiffres clefs • 3 semaines de rendez-vous avec les Colombien.ne.s sur la transition écologique • 26 propositions dont ◦ 1 Agora citoyenne ◦ 3 rencontres citoyennes autour de la mobilité ◦ 1 opération de science participative ◦ 6 ateliers d'auto-réparation vélo ◦ 1 bourse aux vélos ◦ 1 parcours sensoriel ◦ 6 sorties – découvertes de nos patrimoines durables ◦ 1 concours photo ◦ 2 conférences ◦ ...
Perspective(s) 2023 • Bilan et enrichissement des actions de mobilisation et sensibilisation en faveur de la transition écologique et du développement durable	

Finalité n°3 – Consommation et production responsables

Partie n° 1 Colombes, ville en transition écologique.....	5
Finalité n°1 – Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l’atmosphère.....	6
Enjeu : Stratégie climatique.....	6
Enjeu : Transition énergétique.....	10
Enjeu : Mobilités.....	19
Enjeu : Végétalisation de l’espace public.....	25
Enjeu : Construire autrement.....	33
Finalité n°2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	40
Enjeu : Préservation de la biodiversité.....	40
Enjeu : Condition animale.....	47
Enjeu : Gestion et protection de la ressource en eau.....	49
Enjeu : Prévention et gestion des déchets.....	53
Enjeu : Éducation à l’environnement, sensibilisation.....	56
Finalité n°3 – Consommation et production responsables.....	60
Enjeu : Responsabilités du monde économique.....	60
Enjeu : Consom’acteurs.....	65
Enjeu : Alimentation.....	68
Enjeu : Ville responsable.....	71

Enjeu : Responsabilités du monde économique

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 9 Industrie innovation et infrastructure
- ODD 16 Paix justice et institutions efficaces

Enjeux

S'inscrire dans une logique de développement durable demande de revoir nos systèmes économiques et d'adopter ainsi des modes de consommation et production plus raisonnés, c'est à dire respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie humaine.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. La plateforme <https://www.strategie.gouv.fr/> promeut cette responsabilité sociétale des

entreprises.

Reconnue par la [Loi du 31 juillet 2014](#), l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale. La Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS : <https://www.ess-france.org>.

Politiques & engagements

Démarches éco-responsables

Un **petit déjeuner** RSE sur la thématique des **achats responsables** a été organisé le 17 novembre 2022. Ce petit déjeuner, à destination des entreprises, a pour but de faire connaître aux entreprises des structures de l'économie sociale et solidaire implantées à Colombes ainsi que leurs offres de service afin de favoriser les achats responsables. Trois entreprises étaient présentes ainsi que 3 structures de l'ESS. Les retours ont été particulièrement positifs avec le souhait de reconduire ce type d'action en 2023.

Économie sociale et solidaire

La Ville a organisé sa deuxième édition du **mois de l'ESS** en novembre 2022, autour de 4 type d'évènements :

- Des ressourceries éphémères (cf. partie dédiée à l'économie circulaire)
- Un petit déjeuner RSE sur la thématique des achats responsables le 17 novembre 2022
- L'évènement « entreprenariat social et solidaire » le 22 novembre 2022

Cet événement, à destination des porteurs de projet, leur a permis de découvrir l'entrepreneuriat social et solidaire. Quel accompagnement pour les porteurs de projet ? Quels financements ? Des échanges et rencontres avec les partenaires du territoire. Il a rassemblé 22 porteurs de projet et 17 partenaires de l'accompagnement à la création d'activité participants aux tables rondes. La Ville souhaite reconduire ce type d'action l'année prochaine.

- Le village de l'ESS le 26 novembre

Des emplacements devant la Mairie ont été proposés à des structures de l'ESS pour qu'elles puissent se faire connaître des Colombien.ne.s. Des animations et des ateliers ont été proposés à destination des passants. Ainsi cinq stands ont été tenus : ASEC, Colombes à vélo, ESAT Les cerisiers, La Fabric'a, et Solicycle.



Économie circulaire

La Ville a poursuivi le projet de **création de la ressourcerie**. Les travaux d'aménagement du futur local avenue d'Epinay ont été engagés et se termineront sur le premier trimestre 2023. La Ville en partenariat avec l'établissement Boucle Nord-de-Seine et le SYCTOM a lancé l'étude de gisement et de préfiguration afin d'appréhender les conditions de l'implantation de la ressourcerie. Un premier comité de pilotage s'est tenu le 20 octobre 2022.

Quatre **ressourceries éphémères** ont été organisées au 1^{er} semestre 2022 en lien avec la ressourcerie la Fabric'a afin de sensibiliser les habitants au réemploi dans différents quartiers. Ces ressourceries vont au devant de nouveaux usagers pour promouvoir une alternative de consommation citoyenne et solidaire. Elles se délocalisent, au sein des quartiers pour se présenter afin de donner, échanger, apprendre et découvrir les modes de consommation durable et écoresponsable. 401 personnes ont été touchées et 236kg d'objets récupérés auprès de 27 donateurs.

- Place Rhin et Danube : 10 et 11 mai
- Gare du Stade : 28 et 29 juin
- Place Wiener : 23 et 24 juin
- Marché Marceau : 25 et 28 mai

Trois ressourceries éphémères ont été de nouveau organisées dans le cadre du mois de l'ESS. 420 personnes ont été touchées dont 210 personnes sur le seul site des Vallées. 707 kg ont été récupérés dont 600 kg aux Vallées. Le taux de valorisation du gisement a estimé à 88 %. En parallèle, 3 ateliers créatifs ont été proposés.

- Les Vallées : 15 et 16 novembre
- Place Aragon : 22 et 23 novembre
- Place Joséphine Baker : 29 et 30 novembre 2022



Perspectives 2023

- Finalisation de l'étude, recrutement du futur opérateur de la ressourcerie qui aura également vocation à permettre l'insertion des personnes éloignées de l'emploi
- Reconduction du mois de l'ESS

Focus sur une action

Action : Création de la ressourcerie	
Objectif(s) • Réduire les déchets • Réduire les dépôts sauvages • Créer des emplois en insertion • ODD 12 Consommation et production responsables • ODD 10 Inégalités réduites • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • Direction des Affaires économiques • Propreté – Direction de l’espace public • Vie associative • Mission transition écologique	Politique(s) de rattachement • Emploi – insertion • Bilan carbone, PCAET • Programme d’éducation à l’environnement et au développement durable
Description • Un lieu d’insertion par l’activité économique • Un lieu pouvant accueillir les dons d’objets, des ateliers pour nettoyer / réparer et les vendre • Un lieu de pédagogie autour du ré emploi et de la consommation responsable	Chiffres clefs /
Perspective(s) 2023 • Ouverture de la ressourcerie	

Enjeu : Consom'acteurs

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Enjeux

Les consom'acteur.rice.s se réapproprient l'acte de consommation en s'interrogeant sur les conséquences des achats sur l'environnement et plus généralement sur les effets néfastes que peut causer la (sur)consommation comme la consommation de ressources naturelles (sol, eau, ...), les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, la provenance, les technologies utilisées, les conditions de travail, ... Ils promeuvent ainsi des pratiques respectueuses et éthiques.

L'Ademe, l'agence nationale pour la transition écologique, propose des outils pour mesurer son empreinte écologique, de la documentation pour comprendre les enjeux, des solutions et des bonnes adresses pour agir au quotidien.

En savoir + : <https://www.ademe.fr/particulier/>

Politiques & engagements

Agriculture urbaine

- Lancement et inauguration des jardins partagés de la **Prairie du Moulin Joly** le 3 avril 2022. Trois associations sont en convention d'occupation et deux associations d'inclusion sont en convention d'animation nature et jardinage, et font vivre une partie de cet éco-lieu, l'ancrant dans le quotidien du quartier.
- Travaux de mise aux normes et d'embellissement du **pôle d'agriculture urbaine** de la Prairie du Moulin .
- Animation de 11 séances « animaux de la ferme »
- 50 animations scolaires « graines de jardinier »
- 18 ateliers agriculture urbaine à la Prairie du Moulin en direction du public en situation d'handicap
- 6 cours de jardinage dispensés au grand public
- 2 portes ouvertes des jardins partagés
- La poursuite des cours de jardinage au Centre Nature et à la Prairie du Moulin
- Travaux et équipement des jardins partagés : création de clôtures, de portails, installation de cabanons de jardin, installation de récupérateurs d'eau, apport de compost et fumier...
- Volume de compost produit au Centre Nature : 5m3
- Création et animation d'une grainothèque au Centre Nature
- 14 poules, 1 coq, 5 canards, 6 moutons et 5 chèvres au Centre nature et la Prairie du Moulin Joly en 2022



Atelier à la Prairie du Moulin Joly

Perspectives 2023

- Des projets agriculture urbaine à monter dans le cadre du budget participatif 2022.
- Création de jardins partagés pour l'association Citezen dans le cadre du budget participatif 2022
- Création et animation de jardins partagés dans le parc réaménagé et agrandi Victor Basch
- Animation du réseau d'agriculture urbaine sur le territoire
- Poursuite des investigations et de la surveillance de la qualité des sols en agriculture urbaine

Commerces, marchés

Dans le cadre du déploiement de la **collecte de biodéchets**, mis en place pour les marchés en 2022, l'établissement Boucle Nord-de-Seine, les équipes d'éco-animateurs du Sycotom, organisent des **formations auprès des commerçants des marchés**. Ainsi, 3 marchés ont été concernés à Colombes en 2022, permettant la sensibilisation de 62 personnes :

- Marché du Petit Colombes,
- Marché Marceau,
- Marché du Centre.

Focus sur une action

Action : Pôle d'agriculture urbaine – éco site la Prairie du Moulin Joly (PMJ)	
Objectif(s) - Animer le 3ème éco site de la Ville comme un espace d'écologie et d'agriculture urbaine - Développer les pratiques d'agro écologie - ODD 12 Consommation et production responsables - ODD 15 Vie terrestre - ODD 4 Éducation de qualité - ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) Écologie urbaine – direction de l'espace public	Politique(s) de rattachement - Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable - Condition animale - Eco-responsabilité de la Ville
Description - Un jardin partagé - Un animateur « agro-écologie » qui est notamment en charge de l'animation des jardins partagés et de la parcelle pédagogique - Les associations de la parcelle inclusive : le CAJ Les voies du bois, le CAJ La Dauphinelle, le CAJ Béhin-Gounod - Les associations autonomes sur leurs parcelles : « Les amis de la nature », l'association « l'Île Marante », l'association « Le potager Joly » - Un verger francilien - Des zones d'écopâturage	Chiffres clefs - Surface : 2800 m² - Accueil 150 visiteurs à l'inauguration des jardins partagés à la PMJ le 3 avril 2022 - Autres animations réalisées à la PMJ en 2021/2022 : 12 animations « Les animaux de la ferme » 6 classes du CE2 au CM2, soit 118 élèves accueillis lors de la Semaine olympique et paralympique 3 classes de CE2/CM1, soit 70 élèves pour la découverte d'un milieu humide 143 élèves accueillis dans le cadre des PEAC et PCP 8 classes (108 élèves) accueillies pour Les petites bêtes de la prairie du Moulin Joly 5 groupes des accueils de loisirs accueillis pour le Rallye CAPSAA
Perspective(s) 2023 Poursuite du déploiement des actions du pôle d'agriculture urbaine de la PMJ	

Enjeu : Alimentation

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 11 Villes et communautés durables

Enjeux

L'alimentation est l'un des enjeux majeurs de notre siècle, avec le doublement prévu des besoins alimentaires à l'horizon 2050 lié à la hausse démographique mondiale et aux évolutions des régimes alimentaires. Dans le contexte de dérèglements écologiques, nous sommes ainsi amenés à bouleverser les habitudes et les pratiques, tant sur les pratiques culturelles que les espèces cultivées.

A l'échelle nationale, l'[Ademe](#), l'agence nationale de la transition écologique, a calculé que l'alimentation pèse un quart des émissions de gaz à effet de serre (GES), du même ordre de grandeur que le transport ou le logement. Les impacts sont également importants sur les enjeux de l'eau, des sols, de l'air et de la biodiversité. La majeure partie des impacts se situe à l'étape de production agricole, et dépend donc en grande partie des modes de production, mais également de la composition du régime alimentaire.

Politiques & engagements

Face à l'explosion des **coûts de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires**, la Ville a fait le choix de **maintenir les tarifs de la cantine** pour l'année scolaire en cours afin que tous les enfants puissent avoir accès à un repas équilibré, à la qualité améliorée. La hausse des coûts de production s'élève à 140 000 € des repas confectionnés dans la cuisine centrale du syndicat intercommunal (SIVU) CO.CLI.CO. La Ville poursuit ses actions en faveur d'une alimentation de qualité pour tout.e.s.

Alimentation de qualité

Les équipes travaillent à la fois sur les achats et les recettes proposées pour fournir en 2022 **32 % de produits de qualité, dont 25 % de produits biologiques**. Les autres produits de qualité comprennent par exemple les labels pêche durable MSC, Viandes françaises, Label rouge, Appellation d'Origine Protégé, ... Il est à noter que l'augmentation des coûts de production pour le passage à 30 % de produits biologique est estimée à plus de 450 000€ sur l'année 2023.

Les équipes se mobilisent également pour augmenter les **recettes maison**. Le recrutement fin 2022 d'un nouveau responsable d'exploitation facilitera cet objectif à engager les équipes à proposer des recettes maisons

4 commissions menus se sont tenues en 2022 avec la participation des enfants qui permet les **animations nutritionnelles** auprès des enfants, animés par les

diététiciennes du SIVU. Ces temps permettent d'intégrer des menus élaborés avec les enfants dans le cadre de ces animations.

Menu ECOLE COLOMBES

Marcel Pagnol – CM1 A

Depuis septembre 2020, le SIVU Co.Cli.Co propose aux écoles élémentaires de ses villes adhérentes des animations pédagogiques nutritionnelles.

A la demande des villes et en collaboration avec les enseignants, cette intervention a pour but de :

- Mieux faire connaître la restauration collective et le fonctionnement de l'Unité Centrale de Production Alimentaire du SIVU Co.Cli.Co
- Initier ou approfondir les connaissances des élèves concernant l'équilibre alimentaire
- Élaborer avec les élèves un menu pouvant être intégré au sein de nos cycles de menus mensuels



Menu travaillé par le CM1A de l'école Marcel Pagnol, lundi 27 juin 2022

La Ville a généralisé, à la rentrée de 2022, la fourniture d'un goûter gratuit à tous les enfants restant au centre de loisirs en fin de journée, dans le cadre de son dispositif goûter pour tous. C'est dans ce cadre que les enfants ont bénéficié de l'opération [lait et fruit à l'école](#), via France AgriMer, établissement public des produits de l'agriculture et de la mer.

Perspectives 2023

- L'augmentation de la part des produits biologiques : 30 % 2023, 40 % 2024, 50 % 2025, dans le contexte d'augmentation des prix alimentaires
- 1^{er} bilan de la fourniture du goûter à la fin d'année scolaire 2023
- La Ville poursuivra sa démarche autour de l'alimentation durable, notamment en interrogeant les circuits de production et de distribution existant, et en s'appuyant des retours d'expériences d'autres collectivités.

Eco responsabilité SIVU CO.CLI.CO

Le syndicat intercommunal poursuit son travail quant à la **collecte sélective**, et les **biodéchets**. Après une réflexion sur l'organisation, elle démarrera un nouveau dispositif à partir de février 2023.

Elle a finalisé son cahier des charges quant au **renouvellement de son parc automobile**, avec l'expression d'un besoin pour des véhicules électrique et gaz, permettant de limiter la consommation de carburant carboné et les émissions de gaz à effet de serre correspondant.

Perspectives 2023

- Démarrage du renouvellement de la flotte de véhicules

Focus sur une action

Action : Réflexion globale sur l'alimentation durable	
Objectif(s) • Mettre en œuvre les objectifs de la loi EGALim pour la restauration collective • Assurer une alimentation de qualité, face à la crise énergétique et la hausse des prix alimentaires • Lutter contre la précarité alimentaire – justice sociale • Assurer l'éducation à l'alimentation • ODD 12 Consommation et production responsables • ODD 4 Éducation de qualité • ODD 11 Villes et communautés durables • ODD n°10 Inégalités réduites	
Compétence(s) municipale(s) • Direction éducation & enfance • Mission Transition écologique	Politique(s) de rattachement • PEdT • Bilan carbone, PCAET
Description • Interroger les circuits de production et de distribution existant • S'appuyer les retours d'expériences d'autres collectivités • Identifier des partenaires • Élaborer une stratégie alimentaire durable (perspective à terme)	Chiffres clefs /
Perspective(s) 2023 • 2023 sera le point de départ de cette démarche.	

Enjeu : Ville responsable

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD 12 Consommation et production responsables

Enjeux

Depuis la stratégie nationale pour le développement durable de 2004, l'État invite l'ensemble des acteurs des fonctions publiques à se montrer exemplaires dans leur fonctionnement quotidien, tant sur le volet environnemental que sur les conditions de travail. Les cadres réglementaires des loi AGECE, Egalim, LOM, ... le code de la commande publique, ... sont autant de cadres prescriptifs qui viennent transformer les pratiques, vers la responsabilité des collectivités territoriales.

Par ailleurs, l'État a inscrit pour ses propres services, dans la circulaire du 25 février 2020, 20 engagements pour des services publics écoresponsables.

[En savoir +](#)

Politiques & engagements

Finances - budget

La Ville a poursuivi son implication dans le groupe de travail piloté par France urbaine avec I4CE sur la mise en œuvre d'un outil de mesure afin de **quantifier sa contribution à la transition écologique** et d'enrichir les termes de l'arbitrage budgétaire. L'expérimentation souhaitée par la Ville sera réalisée en 2023.

Commande publique

La Ville a poursuivi le déploiement de son **schéma de la commande publique responsable**.

Télétravail

Le nombre d'agents bénéficiant de conventions de télétravail en 2022 est de 294 personnes, représentant **8 090 jours rémunérés** au titre du télétravail, autant de journées de travail où les agents ne se déplacent pas pour aller de leur domicile à leur lieu de travail.

Mobilités

Le nombre d'agents ayant bénéficié du versement du **forfait mobilité durable** en 2022 est de 219 personnes.

En 2022, un entretien et une remise en état complet de la **flotte de vélos mise à disposition du personnel municipal** dans le cadre de ses déplacements professionnels. La Ville a également acheté 7 Vélos à Assistance Électrique supplémentaire pour faciliter les déplacements professionnels à vélo.

Le nombre total de véhicules municipaux est de 253 tout type confondu, dont : 72 Zoé (électrique), 50 kangoo Z.E (électrique), 2 Goupil (petit utilitaire léger) électrique), 2 véhicules hybrides, 4 scooter "A.S.V.P." (électrique). La Ville a procédé à l'achat de nouveaux véhicules en 2022 :

- 28 Kangoo Z.E. (électrique),
- 20 Zoé (électrique),
- 15 véhicules thermiques

La consommation annuelle de carburant au 15 décembre 2022 s'élève à 119 768 litres, tout carburant confondu.

Usages numériques

La Ville a acheté des **téléphones reconditionnés** pour 2 930€.

Les nouveaux serveurs, moins énergivores ont été commandés et arriveront début 2023, pour une installation au 1er semestre.

Perspectives 2023

- La Ville organisera des dons de son matériel informatique au 1er semestre 2023, dont la préparation a démarrée dès 2022 avec une première rencontre des associations concernées.

Accompagnement des transformations

La Ville a décidé, par la création d'un **réseau de référents transitions** au sein des services, de ce doter d'un nouvel outil de travail transversal, pour accompagner les transformations à l'œuvre et le contexte de complexité et d'incertitude croissante auxquels font face l'ensemble des directions de la Ville. Il s'agit de renforcer la capacité d'actions de notre administration pour un service public de qualité, répondant aux défis de notre monde actuel et assurant une participation citoyenne riche et volontaire, acteurs des transitions.

Un travail d'identification des **éco-gestes** en lien avec la sobriété énergétique à mettre en place dans les services a été conduite par le service énergies & fluides, la direction du Système d'Information et de l'Organisation (DSIO), la direction des ressources humaines et la mission transition écologique.

3 axes de travail ont été identifiés :

- dans les bâtiments et dans les déplacements professionnels,
- dans les usages numériques,
- dans l'organisation.

Ainsi, les référents transitions permettront également de relayer auprès des autres agents municipaux des campagnes de sensibilisation, dont notamment sur les enjeux énergétiques.

Par exemple, la DSIO a mis en place l'extinction automatique en soirée de tous les appareils numériques, sauf les appareils indispensables. L'application écoWatt a été installée sur chaque téléphone mobile professionnel.

Perspectives 2023

- La mise en place du réseau des Référents transitions
- Poursuite du déploiement du plan de sobriété
- Un plan sobriété numérique

Inclusion RH

- Handicap

Le **service Loisirs, Handicap et PAI** a été créé par la municipalité en janvier 2022. Ce nouveau service est composé d'une référente loisirs handicap, d'une référente Projet d'Accueil Individualisé (PAI), de quatre coordonnatrices périscolaires et extrascolaires et de 50 animatrices et animateurs accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AAESH), ainsi que sa responsable. Il a pour mission principale d'accompagner au mieux les familles afin de faciliter le parcours de leurs enfants souffrant de différents types de et/ou atteints de divers handicaps.

250 jeunes ont ainsi pu participer en 2022 aux activités proposées par la Ville. Ces enfants sont accueillis dans l'ensemble des établissements scolaires du territoire, y compris ceux qui n'abritent pas d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Pour une prise en charge de qualité, la municipalité investit dans le recrutement et dans la formation du personnel. En 2022, plusieurs dizaines d'animateurs et d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) ont suivi des stages pratiques ou théoriques sur le handicap.

La Ville s'est associée pour la seconde année à la démarche nationale les **Duodays**. Du 14 au 18 novembre 14 duos ont été formés, au sein de la mairie. Composés d'un·e agent·e municipal·e et d'une personne en situation de handicap, cette rencontre permet de découvrir un métier sous le signe du partage. Selon les services, la personne a été accueillie sur une durée de 1 à 5 jours. Chacun a veillé à ce que les stagiaires se sentent intégrés à l'équipe en leur faisant découvrir les différents postes par observation et/ou participation aux différentes missions : accueil physique et téléphonique, animation de réunion, utilisation de logiciel métier, suivi des demandes des usagers, etc.

Perspectives 2023

L'expérience Duodays a été le vecteur de nouveaux projets. Dans le cadre de la réunion collective de bilan, il a été évoqué :

- La possibilité pour des personnes en situation de handicap de former un binôme de bénévoles lors des JO 2024. La Direction des sports souhaite entre 50 et 100 personnes bénévoles pour la Ville et les fan zones : un travail va être mené avec la Mission Handicap pour encourager la municipalité à s'impliquer dans ce projet.
- Cette expérience a également suscité des candidatures de stage pour des participants dont le duo correspondait à leur projet professionnel.
- La volonté municipale à ce que le Duoday débouche sur des stages et également à ce que les entreprises et commerçants participent à cette journée nationale.

- Mission égalité Femmes Hommes

Dans le respect de la loi pour la transformation de la fonction publique, la Ville a élaboré son premier **plan d'actions pour l'égalité professionnelle** en 2022. A l'aide des données issues du Rapport Social Unique, un diagnostic des inégalités professionnelles a été élaboré.

La Ville a associé les agent.es et les syndicats pour faire des propositions d'actions. Ainsi, trois groupes de travail ont été organisés : deux à l'attention des agent.es et un à l'attention des syndicats. Après une présentation des différentes inégalités dans la fonction publique territoriale et des attendus de la loi, les agent.es se sont répartis en 4 groupes, chacun dédié à l'un des axes du plan d'actions :

- Évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garanties de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadre d'emplois, grades et emplois dans la fonction publique
- Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations

Une attention a été portée à ce que, dans chaque groupe de travail, une mixité des grades et filières soit assurée. Durant ces groupes de travail, plus de cinquante actions ont été proposées. Le plan d'actions égalité professionnelle sera présenté lors du comité social territorial organisé en février 2023 puis envoyé à la préfecture.

La Ville a mis en place d'un **dispositif de signalement pour toute personne s'estimant victime de violences sexistes ou sexuelles, de harcèlements ou de discriminations au travail**. Ce dispositif de signalement a pour objet de recueillir les signalements des agent.es et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitements des faits signalés.

Perspectives 2023

- Déploiement du plan d'actions pour l'égalité professionnelle

Focus sur une action

Action : Création du réseau des référents transitions	
Objectif(s) • Faciliter et accompagner la mise en œuvre des transitions au sein des services municipaux • ODD 5 Égalité entre les sexes • ODD 12 Consommation et production responsables • ODD 11 Villes et communautés durables	
Compétence(s) municipale(s) • L'ensemble des directions de la Ville • Mission Égalité Femmes Hommes-Femmes • Mission Transition écologique	Politique(s) de rattachement • Stratégie locale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations • Ensemble des politiques communales intégrant les enjeux de la transition écologique • Exemplarité de l'administration – éco responsabilité
Description • Concerne tous les services, sur la base du volontariat • 4 grandes missions : s'informer, se former, relayer, agir	Chiffres clefs /
Perspective(s) 2023 • Identifier les référent.e.s • Lancement du réseau • 1ères actions du réseau • 1ères actions déployées par les référent.e.s	

Partie n° 2 Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

-
- Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels.....77
 - Enjeu : Santé.....77
 - Enjeu : Précarités.....78
 - Enjeu : Culture.....80
 - Enjeu : Éducation.....81
 - Enjeu : Jeunesse.....83
 - Enjeu : Seniors.....85
 - Enjeu : Démocratie locale.....86
 - Enjeu : Pratiques sportives.....88
 - Enjeu : Vie associative.....89
- Finalité n°5 – Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires.....91
 - Enjeu : Logement.....91
 - Enjeu : Emploi-insertion.....92
 - Enjeu : Égalité – inclusion.....94
 - Enjeu : InterG.....98
 - Enjeu : Accès aux droits et aux services publics.....99
 - Enjeu : Politique de la ville.....100
 - Enjeu : Prévention – propreté & tranquillité publique.....101
 - Enjeu : Coopération et solidarité internationale.....103

Finalité n°4 – Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels

Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart des besoins essentiels à leur épanouissement : la santé, l'éducation, lutter contre les précarités, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, l'accès aux pratiques sportives, la participation active à la vie associative et citoyenne de son territoire.

Pour exemple, l'augmentation des prix de l'énergie depuis des mois fragilise encore davantage des ménages en difficulté, mais également les ménages modestes, qui se retrouvent soit à ne pouvoir faire face à leurs charges, soit au détriment du confort dans le logement (ne plus se chauffer) avec à terme des impacts sur la santé, la sociabilisation, ...

Il est à noter que les logements avec une forte consommation d'énergie, appelés « passoires thermiques », vont être interdits à la location à partir de 2023 . Le seuil maximal de consommation d'énergie finale d'un logement sera fixé à 450 kWh/m² à compter du 1er janvier 2023 pour la France métropolitaine – [loi Climat et résilience](#) (août 2021).

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD n°1 Pas de pauvreté
- ODD n°3 Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité entre les sexes
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°16 Paix justice et institutions efficaces
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Enjeu : Santé

La Ville a travaillé sur l'année 2022 à la ré-écriture du **Contrat Local de Santé**, avec la finalisation du diagnostic de santé, le travail sur les axes et fiches actions. L'arbitrage est en cours quant à la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Des enquêtes participatives seront conduites en 2023.

Dans le cadre du déploiement du **sport santé**, la Ville a mis en œuvre un nouveau dispositif de sport-santé sur ordonnance en direction des enfants de 7 à 11 ans et à ajouter un axe diététique sur le dispositif de sport santé en direction des seniors.

Afin de faciliter l'offre de soins sur la ville, la Ville accompagne les projets et démarches suivantes :

- Suivi du dossier de création d'une MSP, maison de santé pluriprofessionnelle, à l'Arc Sportif.
- Lancement d'un travail avec plusieurs professionnels de santé sur l'amélioration des locaux avec le possible déménagement dans les locaux municipaux du 107

avenue de Stalingrad.

- Une collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et l'Union Régionale des Professionnels de Santé pour trouver de nouveaux médecins.

La coordination et le suivi de la vaccination anti-covid à domicile se sont poursuivis en 2022 avec 74 personnes isolées et fragiles vaccinées.

En 2022, 1438 personnes sensibilisées ont pu bénéficier de la sensibilisation bucco-dentaire.

Plusieurs **actions de sensibilisation** sur plusieurs thématiques de prévention santé ont été conduites et notamment Octobre Rose, qui a permis de remettre un chèque de 4180 € à la Ligue contre le cancer correspondant aux inscriptions à la course des 10 km des Foulées Olympiques Roses.

Perspectives 2023

- Finalisation du Contrat local de Santé
- Poursuivre le déploiement du sport santé nutrition
- Aide à la mise en réseau des professionnels de santé du territoire
- Proposer des actions de prévention et promotion de la santé

Enjeu : Précarités

Les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont poursuivi les actions de son pôle accueil (accueil inconditionnel, renseignement & orientation), son pôle administratif (instruction des aides légales, commission sociale permanente, Noël pour tous, domiciliation) et son pôle social (permanence rdv, comité des Sans Abri). Les chiffres 2022 sont en consolidation. Nous vous présentons ainsi les tendances entre 2020 et 2021.

Accueil inconditionnel

Nous notons une progression très importante de fréquentation, avec en 2021, 14 513 passages en accueil physique (57% de femmes, 43% d'hommes) pour 9 000 passages en 2020. C'est une traduction de l'**augmentation de la précarité** mais également de la fermeture des accueils physiques de services institutionnels comme la CAF, CNAV, Préfecture...

Renseignements et orientation

En 2021, les équipes ont répondu à 2 553 renseignements et remise d'imprimé, ainsi qu'à 1 021 instructions de dossiers sans rendez vous (Amethystes, télé alarme...) concernant 62% de femmes et 38% d'hommes.

Instruction des aides légales : demandeur principal

En 2021, 1343 dossiers ont été instruits, concernant 62% de femmes et 38% d'hommes, contre 1 424 dossiers en 2020. La diminution est constatée par la poursuite de la crise sanitaire jusqu'en avril 2021.

Commission Sociale et Permanente : demandeur principal

En 2021, 261 demandes toutes confondues (CAP, impayés péri scolaires, secours exceptionnels, nuitées d'hôtel, ...) ont été reçues, concernant 63% de femmes et 37% d'hommes, pour 426 demandes en 2020.

La diminution constatée est liée à une crise des personnels sociaux, d'informations insuffisantes pour le traitement de la demande conduisant à des dossiers sans suite ou refusés.

Il est à noter que la **majorité des demandes sont liées soit à de l'aide alimentaire ou l'énergie.**

Noël Pour Tous

Dans le cadre de Noël pour tous, en 2021, 2265 familles et 3752 enfants se sont inscrits ; et 445 familles et 945 enfants ont pu être bénéficiaires. 945 jouets ont ainsi été commandés avec un travail sur des jouets non genré. 920 jouets ont été effectivement distribués. Le spectacle a rassemblé 215 enfants et 332 adultes participants.

Pour appel, en 2020, 1490 familles et 2649 enfants s'étaient inscrits et 651 familles et 1284 enfants avaient pu être bénéficiaires.

Domiciliation

En 2021, 434 demandes toutes confondues (première demande et renouvellement) ont été faites contre 425 en 2020. Celles-ci ont abouti à 284 personnes domiciliées, dont 43% de femmes et 57% hommes. 7857 courriers ont ainsi été traités.

Permanence rdv

En 2021, la permanence a reçu 193 personnes reçues, dont 52% de femmes, 48% hommes. Elles concernent à 67% de personnes isolées, 22% de familles mono parentales, 43% de personnes de plus de 60 ans et 31% de personnes entre 46 et 60 ans. Les sollicitations concernent à :

- 31% l'ouverture de droit liée à la fracture numérique
- 30% des difficultés budgétaires
- 20% la précarité alimentaire, ou liées au logement

Le Comité des Sans Abri 2021

Le comité des Sans Abri a étudié en 2021 40 situations, de 4 femmes et 36 hommes. Nous notons, également en 2021, 6 sorties positives concernant 6 hommes.

La Ville a repris ses actions de lutte contre la précarité sur les consommations eau & énergie via un triple diagnostic de consommation : eau, électricité air, ainsi que le développement d'un appui global à la personne et sa capacité à agir sur l'amélioration de sa situation dans le cadre de la **démarche SOLIDIAG** (nouvelle action 2022 des équipes du CCAS).

Il s'agit à la fois de :

- accompagner sur une année, les familles témoins dans une démarche de changement de comportement,
- sensibiliser les familles dans le but de réduire et optimiser leur consommation en eau et/ou électricité en incluant la notion de santé environnementale à travers le prisme de la qualité de l'air en lien avec le Contrat Local de Santé,

- de rendre la capacité aux personnes de prendre la main sur leur consommation et en être acteur : réinvestir leur logement. A terme, faire que les ménages volontaires deviennent des ambassadeurs des écogestes et du projet.

Le projet est soutenu par l'ACTAS et la fondation EDF, et en partenariat avec SENEIO. L'année 2022 a été consacrée à un travail d'expérimentation avec le groupe miroir composé de 6 femmes, dont les 3 réunions de travail collectifs qui ont été démarrées en octobre 2022 par la co création des outils comme la co élaboration d'un questionnaire avec les foyers témoins, co écriture du courrier d'information collective, ...

Perspectives 2023

- Poursuite de la démarche SOLIDIAG
- La Ville de Colombes se mobilisera le 26 janvier 2023 dans le cadre de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine
- Ouverture du Comité des Sans Abri aux ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) : Un Chez Soi d'Abord, Altair

Enjeu : Culture

La Ville s'est engagée dans la **culture scientifique numérique et technique** ainsi que l'enjeu écologique via le Contrat Territoire Lecture signé avec la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) IdF à l'automne 2022 pour les 3 prochaines années. Cet axe original a été salué par la DRAC IdF. Dans ce cadre, il est prévu un déploiement d'ateliers transition écologique sur l'ensemble du réseau, ainsi que des actions « Science se livre » hors-les-murs.

La médiathèque Jacques Prévert a mis en œuvre le **dispositif Graines de culture** (subvention IDF fin 2021). Ainsi la Ville a acquis : un bassin d'aquaponie, un hôtel à insectes, dont la construction a été assurée par les services techniques, une grainothèque, dont la construction a été faite par un menuisier local, un lombricomposteur. Le bassin d'aquaponie est accessible au grand public. 10 accueils de classe sur le thème de la nature ont été réalisés en 2022 . A chaque fois, le dispositif Graines de culture a été présenté et expliqué.

Les **Parcours Culturels de Proximité** (PCP) sont des projets annuels construits par les enseignants. Les projets ciblés développement durable se sont répartis ainsi :

- pour l'année scolaire 2021-2022, 3 projets ont été retenus et accompagnés : Notre jardin éternel, végétalisons notre quartier, au fil des flots, qui ont concernés 549 enfants.
- pour l'année Scolaire 2022-2023, 4 projets ont été retenus et accompagnés : Recycle-Arbre, Upcycling, quelles potions pour protéger la planète, Contes des 1001 vagues, qui ont concernés 477 enfants.

Le **Parcours Culturel Colombien** (PCC) est proposé par la Ville sur l'eau ont concerné 155 enfants en 2021-2022 et 118 enfants en 2022-2023.

Les écoles mobilisées autour des PCP et du PCC cycle de l'eau sont : Buffon, Henri Martin, Ambroise-Paré B, Charles Peguy, Berthelot, Charles Perrault, Maintenon, Léon

Bourgeois A, Victor Hugo, Lazare Carnot.

Les Journées du patrimoine (JEP) 2022 ont eu pour thème « **patrimoine durable** », avec notamment la journée du dimanche 18 septembre 2022, commune avec les semaines du développement durable 2022.

- Quelques exemples de rencontres, projections, portes ouvertes, ... : Contes au jardin sous les arbres, si la coulée verte m'était contée, le long du chemin de halage, tailler la pierre, jeu découverte de senteurs, vos sens en éveil, Princesse Monoké, l'architecture bioclimatique : patrimoine & transition écologique, ...
- Zoom sur une animation proposée : La médiathèque Prévert a construit avec l'aide des services techniques une maisonnette durable (matériaux de récupération) et l'a végétalisée lors du week-end des JEP, mobilisant 20 enfants lors des deux ateliers. Elle est accessible désormais au public à côté du bassin d'aquaponie.

Perspectives 2023

- Poursuite des accueils de classe sur le thème nature autour de Graines de culture
- Mise en œuvre de la grainothèque : process de fonctionnement, communication, recherche de partenaires associatifs
- Mise en œuvre de l'axe sciences et techniques du contrat territoire-lecture :
 - amplification des ateliers transition écologique depuis Prévert jusqu'à l'ensemble du réseau
 - réalisation d'actions « Science se livre » : manifestation départementale février/mars sur le thème l'eau, depuis les médiathèques jusqu'à des structures autres (Ehpad, théâtre...)
- Événement avec Nutreets lors de l'inauguration de la ferme urbaine via une rencontre avec le fondateur, autour du bassin d'aquaponie
- Reprise de contact avec Biscornu qui avait été invité fin 2021 autour de son livre de recettes
- Projet de reprendre les ateliers de sensibilisation autour de la démarche de fresque comme la fresque du climat (fait en 2021) et la fresque de la mobilité [en savoir +](#)

Enjeu : Éducation

La Ville de Colombes a finalisé et adopté au Conseil municipal du 10 octobre 2022 son **Projet éducatif de territoire** (PEdT) pour les 3 à 11 ans, sur la période 2022 à 2025.

Le projet est structuré autour de 5 axes de travail : **s'inscrire dans un projet de transition écologique**, offrir à tous les enfants les moyens de s'épanouir et tendre à l'équité et la mixité sociale et territoriale, porter l'égalité entre les filles et les garçons, s'épanouir et s'accomplir par le sport et la culture dans le cadre d'un parcours citoyen, favoriser le bien-être des enfants et notamment l'inclusion de tous les enfants

présentant des besoins spécifiques.

Zoom axe n°1 – s’inscrire dans un projet de transition écologique

- Développer les mobilités douces et actives pour favoriser les pratiques d’écobilité scolaire (action n°1) ;
- Améliorer la qualité des repas, en proposant des produits de qualité, diversifier les apports de protéines, lutter contre le gaspillage, éduquer à l’alimentation (action n°2) ;
- Agir au quotidien sur les ressources et l’énergie, pour mettre en œuvre à l’école l’écobilité au quotidien (action n°3) ;
- Ré-aménager les cours d’école, pour mettre en œuvre la démarche de cours écologiques, c’est à dire adaptées aux enjeux du développement durable (action n°4) ;
- Accompagner les professionnels, permettre à chaque professionnel de se former sur l’éducation à l’environnement et au développement durable et de s’outiller sur la transition écologique (action n°5).

Le PEdT structure ainsi la **charte de qualité du « plan mercredi »**, permettant d’assurer la continuité éducative, l’accessibilité de tous les publics et l’inclusion des enfants en situation de handicap, la mise en valeur des richesses du territoire, la diversité et la qualité des activités proposées. Quatre parcours thématiques seront proposés : le parcours transition écologique, le parcours citoyenneté, le parcours sport et santé et le parcours éducation artistique et culturelle.

Les **équipes des accueils de loisirs** ont travaillé toute l’année 2022 au recensement des actions et initiatives en lien avec le Développement Durable des équipes au sein des 35 accueils de loisirs. Les équipes se sont également mobilisées dans le cadre de la nouvelle démarche sur les cours écologiques (groupe de travail, co-construction de projet de nouvelle cour, candidatures, ...).

La Villa a lancé sa **démarche de réaménagement pour des cours écologiques**. Elle a ainsi présenté à l’ensemble des directions des écoles maternelles et élémentaires de la Ville sa démarche et l’appel à candidature pour l’année 2023 lors de la réunion de rentrée le 3 octobre 2022. Le comité de suivi de la démarche a analysé les 8 candidatures reçues. Il a retenu la candidature du groupe scolaire Maintenon, notamment par la motivation de l’ensemble des acteurs du groupe scolaire et de leurs intérêts comme « être acteur de son environnement quotidien », « améliorer le climat scolaire », « favoriser les échanges entre pairs » ou encore « investir la cour comme un nouvel espace d’apprentissage ».

Conjuguer fourniture scolaire et protection de l’environnement, c’est d’abord ne pas jeter ce qui peut être encore utilisé. Ainsi, pour le **kit scolaire** de la rentrée 2022, la Ville de Colombes a fait le choix de différencier le kit selon les classes. Un kit complet est fourni à l’ensemble des enfants rentrant au CP. Le kit est ensuite réassorti pour les fournitures usées comme les stylos ou le bâton de colle et complété d’un objet ciblé correspondant à chaque niveau. Ces choix ont été faits en dialogue avec les directions d’école.

Pour assurer une **rentrée scolaire accessible** à tous.tes, grâce à du matériel pédagogique adapté à leurs besoins spécifiques connus des professionnel.le.s qui les suivent, les élèves en situation de handicap ont des fournitures supplémentaires,

constituant un kit de rentrée inclusif.

Il est à noter que ce sont les équipes de l'ESAT⁹ Voies du Bois qui ont conditionné les kits.

[En savoir +](#)

Les équipes de la **Petite enfance** travaillent sur l'éco-responsabilité au sein de chaque structure, tant sur le respect du tri sélectif, l'éclairage en particulier sur les structures plus anciennes non dotées de détecteur de présence, le nettoyage des surfaces par les équipes avec des produits maison, élaborés à partir de produits de base comme le vinaigre ou le bicarbonate ; ou encore la fabrication de lessive maison pour certaines crèches pour l'entretien du linge.

Les structures de la Petite Enfance ont également travaillé à la mise en œuvre de jardinières, de plantation de fleurs afin de sensibiliser l'ensemble des enfants à la nature.

Perspectives 2023

- Mise en œuvre du PEdT
 - des actions de sensibilisation – formation à la transition écologique des équipes
 - le plan mercredi
- Formation d'un agent par crèche à la sophrologie

Enjeu : Jeunesse

Le **BAFA Citoyen** est un nouveau dispositif municipal, lancé en 2022, pour les jeunes Colombiens de 17 à 25 ans pour se former au métier de l'animation et de s'engager dans leur commune. Les Jeunes bénéficient d'une aide de 300 € sur le coût de la formation théorique et sont accompagnés pendant toute la période de formation. En contrepartie, les Jeunes s'engagent à donner 20 heures de leur temps pour des initiatives locales dites « actions citoyenne », en effectuant soit du bénévolat associatif soit en participant à des actions organisées par la Ville de Colombes. [En savoir +](#)

Le **Bureau d'Information Jeunesse** (BIJ) a déménagé le 24 octobre 2022 dans de nouveaux locaux au 27 avenue de l'Europe. L'information jeunesse est une mission de service public et son accès doit être garanti comme un véritable droit pour tous, sans aucune discrimination, qui accompagne à l'autonomie, la responsabilité, l'engagement social et la participation citoyenne, l'épanouissement personnel, la lutte contre l'exclusion et la mobilité, notamment dans le cadre européen les Jeunes.

Se renseigner, diriger vers les organismes qui peuvent apporter l'aide, aider à la rédaction d'un CV, la recherche d'un job, d'un stage, d'un logement, ou une aide à la réalisation de vos projets sont autant d'appui réaliser au quotidien par les équipes du BIJ. Sur place, il est proposé une documentation pratique, un espace de coworking avec des ordinateurs et un accès gratuit à Internet. [En savoir +](#)

9 L'Ésat, Établissement et service d'aide par le travail, est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1654>

La Ville a travaillé la refonte de la tarification de la [maison de l'image](#), afin d'en favoriser l'accès à tout.e.s.

La Ville propose depuis 2022 un nouveau dispositif pour **aider à la mobilité nationale et internationale**. Cette bourse municipale, plafonnée à 400 euros (mobilisation nationale) / 780 euros (mobilité internationale) par personne pour toute la durée de leur étude, est destinée aux jeunes souhaitant s'inscrire dans un parcours de mobilité territoriale dans le cadre de leurs études ou d'un stage qui les conduiraient à déménager sur le territoire national durant l'année scolaire afin de poursuivre leur cursus d'études ou de formation à plus de 50kms de leur domicile. Elle est accordée sur critères. [En savoir +](#)

Colombes a proposé du 18 octobre au 6 novembre 2022 son premier « **Festival des Expressions Urbaines** » en collaboration avec les associations locales 9.2 Styles, First Gaming, Arena 700, et le nouveau « Collectif Urbain ». L'objectif est de valoriser les pratiques amateurs émergentes. [En savoir +](#)

Perspectives 2023

- Conseil communal des Jeunes – CCJ

Dans le cadre de la nouvelle politique municipale à destination de la jeunesse et des besoins forts exprimés en termes de participation des jeunes Colombiens à la vie de Colombes et à sa transformation, la Ville de Colombes souhaite entreprendre une redynamisation du CCJ, avec pour objectifs :

- Permettre aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, qui passera par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers...), mais également avec l'organisation des institutions publiques nationales et locales,
- Constituer un organe d'expression de la voix des jeunes, qui seront invités à émettre un avis consultatif sur des projets portés par les différents acteurs institutionnels de la Ville.
- Permettre aux jeunes Colombiens de s'impliquer, participer à la gestion de projets construits par les jeunes eux-mêmes, en bénéficiant d'un budget de fonctionnement dédié
- Faire germer le goût de l'engagement

- États généraux de la Jeunesse

La Ville de Colombes souhaite s'interroger sur la politique jeunesse de son territoire en questionnant les pratiques, les dispositifs afin de les redéfinir à la lumière de ce qui s'exprimera dans ce temps d'échanges et de co-construction. Les États Généraux de la Jeunesse seront lancés en 2023 et seront le moteur du changement. Ils permettront d'engager collectivement une réflexion autour des questions de la jeunesse en impliquant, en entendant et en échangeant avec les Jeunes et l'ensemble des partenaires du territoire. Les objectifs visés sont :

- Mettre en place un processus de dialogue constructif avec les jeunes dans le cadre d'une démarche de démocratie participative, conformément au programme du mandat
- Associer les jeunes aux décisions : Par leur implication concrète, les jeunes deviennent des acteurs concernés, tout en enrichissant les expertises, alors

- plus proches des réalités du territoire.
- Repenser la politique municipale en direction des jeunes pour la faire évoluer afin d'être en phase avec ce que sont les jeunes Colombien.nes aujourd'hui dans leur diversité d'âge, de parcours, de quartier...
- Insuffler dans les politiques menées par la ville des approches transversales de la politique publique jeunesse. La Jeunesse ne doit pas être uniquement l'affaire de la Direction de la Jeunesse.
- Créer un « éco système » favorable à la prise en compte des besoins de jeunes par l'ensemble des acteurs intervenant sur territoire.
- Se rencontrer, diagnostiquer, proposer et agir.

Enjeu : Seniors

Comme prévu, le projet « **Un jour, tu vieilliras** » Film-Débat d'Edouard CARRION, autour d'une journée dédiée à la lutte contre l'isolement des âgés, prévu en Juin 2021 a été reporté au 12 Mai 2022 en raison de l'épidémie de COVID. 101 personnes étaient présentes à la projection organisée au cinéma de Colombes.

Après plusieurs reports en raison de l'épidémie de COVID 19, l'action de **prévention sur les conduites addictives chez les personnes âgées** en partenariat avec le Comité d'action Sociale Agirc-Arrco Ile de France a pu avoir lieu le Jeudi 23 juin 2022 après-midi : la représentation d'un débat théâtral, intitulé « Péchés mignons » de la Compagnie « Entrée de jeux » a été suivie de l'intervention d'un médecin addictologie du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de Nanterre, qui a présenté son service et échangé avec le public. Divers stands d'informations étaient également à disposition du public, qui pouvait échanger avec les partenaires et associations présents. Cette action a réuni 104 personnes âgées.

Le Clic a repris en présentiel des ateliers de prévention en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Île de France), interrompus depuis l'épidémie de COVID 19 : Atelier « Mémoire », Atelier « Bien chez soi » de septembre à Décembre 2022.

En 2022 les **cafés des aidants** ont pu se dérouler en présentiel sur l'ensemble de l'année. De nouveaux ateliers Bien-être pour les aidants ont eu lieu, en juin, et novembre-décembre.

La **semaine bleue** s'est tenue à l'automne. Le CLIC a proposé le 6 octobre 2022 en partenariat avec l'action sociale de Malakoff-Humanis un spectacle de théâtre-Forum « Aimer n'a pas d'âge » sur la vie affective et sexuelle après 60 ans, avec la compagnie NAJE (Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir). Plus de 90 personnes ont assisté à la représentation et participé activement au débat théâtral.

223 personnes âgées sont recensées dans le cadre du plan de prévention canicule 2022, dont 14 nouvelles personnes.

Perspectives 2023

- La Ville lancera la réflexion avec les associations locales à la création d'une antenne colombienne de l'association « A vélo sans âge » qui offre aux

personnes âgées de petites sorties en triporteur à assistance électrique équipé tout temps, au grand air et en toute sécurité, piloté par des volontaires bénévoles qui offrent un peu de leur temps pour être en lien avec les plus âgés.

- Le CLIC prévoit de poursuivre en coordination et en complémentarité avec les autres acteurs locaux organisant des ateliers de prévention avec le PRIF (Le service Intergénérationnel, la résidence Yvonne Feuillard, les CSC Petit-Colombes, Europe et Fossés-Jean) la mise en place d'ateliers de prévention à partir de septembre 2023 : « Équilibre et prévention des chutes », « nutrition », « plus de pas ».

Enjeu : Démocratie locale

La **troisième Agora de l'année 2022 a été consacrée aux initiatives citoyennes et à la transition écologique**, ou comment prendre soin de nos biens communs. L'édition s'est tenue le 8 octobre 2022 et s'est organisée autour des moments clefs de découvertes, d'échanges, et de travail collectif :

- une vélorution en partenariat avec l'association Colombes à vélo pour découvrir les projets emblématiques de l'action de la Ville : Prairie du Moulin Joly, jardin des Juliettes à l'école Léon Bourgeois, les Incroyables comestibles et les bacs potagers, le Centre nature
- une conférence inspirante avec la Ville de Ras jebel, la Ville de Malakoff, la Ville de Grenoble et l'association Boomforest.
- 3 ateliers
 - Atelier n°1 : Les cours d'écoles face aux enjeux écologiques et éducatifs du 21^e siècle.
 - Atelier n°2 : Des parcelles vierges à Colombes : Des initiatives citoyennes à encourager
 - Atelier n°3 : Un atelier de customisation, questionnement autour de notre consommation de vêtement et de la fast fashion

[En savoir +](#)

Les **équipes de la Ville se sont mobilisées** tout le long de l'année 2022 pour favoriser et animer les échanges, les rencontres citoyennes dans tous les quartiers de la Ville autour des enjeux de la transition écologique et notamment :

- l'accompagnement de l'association de l'Île Marante, qui œuvre sur le quartier Europe, via la gestion d'une parcelle située sur la prairie du Moulin Joly, en particulier.
- La mise en place d'un marché éphémère sur le thème de l'alimentation durable, par le conseil de quartier Europe et l'association l'Île Marante.
- La 2^e phase plantation de la mini forêt urbaine au parc Caillebotte, quartier des Fossés Jean, en lien avec le service des Espaces verts et l'association Reforest'Action (Février 22, avec les accueils de loisirs du quartier et les habitant.es).
- La présentation d'initiatives associatives, telles les Trottoirs fleuris, auprès des Conseils de quartier et du Conseil des sages.

- l'entretien de la forêt urbaine, plantée par Boomforest et l'accueil de loisirs élémentaire Langevin/Wallon, dans le quartier Fossés Jean (Début novembre 22).
- la participation aux concertations portant sur des projets d'aménagement et des espaces de biodiversité (NPNRU, Arc sportif, square Colbert, îlot 26, square Victor Basch).

La Ville et les Colombie.ne.s ont travaillé sur le deuxième **Budget Participatif communal en 2022**, qui a permis aux habitant.es de faire des propositions d'actions en lien avec la végétalisation de la ville et la transition écologique. 110 projets ont ainsi été proposés et le vote, du 7 novembre au 13 décembre 2022, a permis le choix citoyen de 8 projets : les figurines pour sécuriser les écoles, des bornes de réparation vélos, science & Ville, extension du street workout le long du mur de l'A86, des attaches trotinettes devant l'école Marcel Pagnol, la végétalisation autour de l'église St Pierre St Paul, l'assainissement et l'embellissement du mail Lafayette, street art avenue Ménelotte / Marcelin berthelot, dont plus de la moitié sont en lien direct avec les enjeux de la transition écologique. [En savoir +](#)

Les marches exploratoires de femmes ont permis aux participant.es de faire des propositions pour un meilleur usage des squares et de l'espace public.

Les équipes ont poursuivi et renforcé leurs **pratiques écoresponsables** :

- Utilisation généralisée des éco cups lors de chaque événement organisé par le service Politique de la ville/Démocratie locale.
- Utilisation d'un vélo triporteur pour les petits trajets du service et les animations sur le territoire.
- L'achat d'un sapin « écologique » en chutes de bois, par le service Politique de la ville/Démocratie locale, qui a vocation à être utilisé pour les festivités de fin d'année. Il peut également être mis à disposition des acteurs associatifs qui le souhaitent.
- Favoriser l'usage de l'outil numérique pour la transmission d'informations.
- Deux Formations des équipes « Jardins partagés en quartiers populaires : mode d'emploi » et « Droit à un environnement sain dans les quartiers populaires »

Perspectives 2023

- Utilisation généralisée de la pratique du réemploi de matériaux (ex: outils de communication obsolètes)
- Réflexion sur l'usage du sac plastique dans les marchés, pilotée par le CDQ Basch).
- Renforcer la connaissance des initiatives portées par la ville auprès des publics participant aux instances (ex : Visite de la Prairie du Moulin Joly).
- Organisation de clean challenges sur des secteurs délaissés par les différentes institutions (ex : sortie du pont de Bezons) (porté par le CDQ Agent Sarre).
- Renforcer les concertations d'habitant.es sur les projets d'aménagement et de végétalisation.
- Mise en place de deux projets du Budget Participatif 2021 : installation du nichoir à faucons pèlerins aux Fossés Jean et mise en place des carrés potagers aux Musiciens.
- Budget participatif sur la thématique de l'environnement, pour l'édition 2023
- Mobilisation des écoles et des accueils de loisirs pour la confection des décorations de Noël 2023, dans les quartiers.

Enjeu : Pratiques sportives

La Ville a poursuivi les interventions de l'école du sport afin de promouvoir l'accès à la **pratique sportive** dès les premières années de scolarisation maternelle et primaire sur le temps scolaire et extra-scolaire.

Intervention milieu scolaire 2021-2022

- Terrestre : 265 classes / 3862h / 6572 élèves
- Piscine : 120 classes Colombes / 40 classes Bois-Colombes
- Pour un total de 17 éducateurs

La **semaine olympique et paralympique** s'est déroulée du 24 au 28 janvier 2022.

Le 1er juin 2022, des enfants des accueils de loisirs ont participé à un **rallye-découvertes en partenariat avec l'association CAP SAAA** (association engagée pour lutter contre toutes les formes de discrimination, et de promotion du vivre ensemble en paix, notamment via l'accès au sport pour les personnes handicapées).

Les 7 points de passage du rallye ont mis à l'honneur des lieux de l'écologie à Colombes : coulée verte, cité de l'eau, centre nature, prairie du moulin joly, le parc Caillebotte ainsi que des lieux culturels de la Ville, la médiathèque Jacques Prévert, et le service prévention et sécurité.

Le Dispositif « **courons à Colombes** » a repris sur la saison 2021 / 2022, où il s'agit de pratiquer la course à pied dans un cadre sportif gratuit et encadré le samedi matin au Parc Pierre-Lagravère. Cette activité sportive est ouverte à toutes les générations (sauf mineurs). Elle a rassemblé 18 Colombien.ne.s et 7 personnes hors de Colombes.

La ville a organisé une semaine sportive et Olympique du 20 au 25 juin 2022 :

- Olympiade de l'emploi 21 juin 2022
- Olympiade du CLS 22 juin
- Olympiade du personnel 23 juin
- Soirée des champions 24 juin 2022
- Fête du sport 25 juin 2022

Foulées Olympiques, organisées le 16 octobre 2022

Cette année la course a été labellisée, ou nous avons eu 882 coureurs, pour des distances de : Baby 400m 62, Kids 1km 293, 5km 186, 10km 341. Le thème 2022 était « Octobre rose ».

La Ville travaille l'**impact environnemental et social de ses événements sportifs** :

- Ainsi, pour l'Olympiade du personnel le 23 juin nous avons réservé un food-truck commerce de ville, proche de chez nous Nanterre.
- Par ailleurs les repas des équipes du personnel pour la fête du sport le 25 juin et les foulées Olympiques le 16 octobre tous les conditionnements en cartons et les couverts en bambou. Nous sommes en marché avec des entreprises qui s'engagent à fournir des aliments et conditionnements en rapport avec les normes environnementales.
- Pour les Foulées Olympiques, l'eau du ravitaillement a été fournie en tétra-pack

(expérimentation) et l'eau à l'arrivée a été fourni en bidon (service à la demande) avec gobelet réutilisable offert en goodies, conformément à la Loi AGECE, interdisant le plastique à usage unique.

Perspectives 2023

- Nous souhaitons mettre en avant sur toutes les manifestations sportives de l'eau en tétra-pack pour réduire le plastique.
- Nous sommes en étude pour labelliser la ville sur le « handi guide ».
- Sur toutes les actions que nous mettons en place pour les JO, nous regardons l'impact environnemental.
- Toutes les programmations sportives de cette année seront reconduites pour 2023.

Enjeu : Vie associative

La Ville a poursuivi l'**appui financier aux associations avec des projets en lien avec les enjeux de la transition écologique** à travers l'attribution des subventions 2022. Les associations portant des projets de développement durable subventionnées par la Ville au titre de l'année 2022 sont :

- Association Ile Marante
- AMAP du poète
- Amis de la nature
- Centre nature
- Citezen
- MDB/Colombes à vélo
- Colombes Transition

Depuis 2021, la Municipalité propose des appels à projets annuels, visant à soutenir le tissu associatif sur les volets du projet municipal. La ville de Colombes sollicite donc à partir de cette année 2022 les associations pour proposer des actions portées par les Jeunes sur l'enjeu des transitions écologiques. Le double enjeu de ce dispositif est de promouvoir l'engagement des Jeunes sur les différentes volets de la transition écologique. Ce premier **appel à projet Jeunesse & Ecologie** a permis de soutenir 3 projets :

- « Sur la ligne verte olympique » par l'association Jeun'Espoir
- « Groupe Réuni des Amis Inséparables de Nature et de l'Ecologie – G.R.A.I.N.E » par le Théâtre du Kalam
- « Club développement durable » par les associations Siloy & Ensamnoukapav

La Ville a rencontré tout le long de l'année 2022 les associations portant un projet en lien avec la transition écologique, afin de mieux comprendre les projets, les besoins mais également les liens à construire avec l'action municipale.

Notons par exemple la réunion du 17 septembre 2022 sur une information privilégiée sur l'agora dédiée à la transition écologique afin de partager les actions engagées des associations et d'encourager leur participation ainsi que celle de leurs bénévoles.

La Maison des Associations a accompagné la création de l'association « le Potager

Joly », déclarée en Préfecture en février 2022, qui regroupe des habitants ayant souhaité participer au projet d'écologie urbaine à la Prairie du Moulin Joly. Par ailleurs, deux associations à la thématique environnementale se sont fait connaître auprès de la MDA au cours de l'année: « Colombes Transition » (actions de sensibilisation autour de la transition écologique) et « l'Association des Jardins Familiaux Colombiens ».

Perspectives 2023

- Poursuite du soutien et de l'accompagnement des associations sur les enjeux de la transition écologique.

Finalité n°5 – Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires

Un des enjeux du développement durable est de recréer et/ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer notamment que le partage des richesses ou que les opportunités ne se fassent pas au détriment des plus démunis, ni des personnes vulnérables (état de santé, genre, âge, ...), ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains.

Dans cette perspective, les enjeux du logement au-delà de leur rénovation thermique, de l'emploi, de l'égalité inclusion, de l'inter générationnel, de l'accès aux droits et aux services publics, de la propreté, de la tranquillité publique ainsi que la coopération et solidarité internationale, sont un des aspects fondamentaux du développement durable.

Ces enjeux sont complètement articulés à ceux de la transition écologique comme sur ceux de l'emploi – insertion en lien avec les responsabilités du monde économique et l'économie sociale et solidaire, les dimensions de la Ville exemplaire sur celui des inclusions, ou encore la coopération internationale qui permet des échanges de pratiques favorisant l'innovation et l'expérimentation sur notre propre territoire.

Contribution aux objectifs de développement durable

- ODD n°1 Pas de pauvreté
- ODD n°3 Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité entre les sexes
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°16 Paix justice et institutions efficaces
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Enjeu : Logement

Une information sur le mécanisme du **bail réel solidaire** (BRS) a été réalisée auprès des locataires de Colombes Habitat Public a eu lieu entre octobre et décembre 2022 avec inscription auprès de la Coopérative de la Boucle de la Seine pour la ZAC Charles de Gaulle. La commercialisation commencera début 2023.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'habitat indigne, la Ville de Colombes a étendu le périmètre du dispositif **Permis de louer** au 1^{er} juin 2022, avec les localisations suivantes :

- 5 nouvelles adresses :
 - 135 rue Moslard
 - 16 rue Pierre Brossolette
 - 18 rue Pierre Brossolette
 - 28 rue Moslard
 - 67 Paul Bert
- 15 nouvelles rues ou tronçons de rue

- Rue d'Epinay
- Rue de Bellevue
- Rue François Premier
- Rue Béranger
- Rue de Chatou impair
- Rue de Chatou pair
- Avenue Marceau
- Rue des Gros Grès impair
- Rue Colbert impair
- Rue Colbert pair
- Rue Cugnet pair
- Rue Cugnet impair
- Rue Gabriel Péri impair
- Rue Gabriel Péri pair
- Rue Saint-Denis impair

A cette occasion le service Habitat a démarché l'ensemble des professionnels de l'immobilier colombien. 26 dossiers ont été traités. 5 dossiers ont d'ores et déjà été déposés au titre de 2023.

[En savoir +](#)

Perspectives 2023

- Dans le cadre du NPNRU du Petit Colombes, élaboration de la charte du relogement et lancement du dispositif d'accompagnement au relogement

Enjeu : Emploi-insertion

La Ville a poursuivi son **action d'orientation envers les bénéficiaires de recrutements consécutifs aux clauses sociales** dans les marchés de travaux pour les opérations telles que EOLE, ARC SPORTIF (Projet Ville de Colombes), Stade Yves du Manoir (Projet Conseil Départemental des Hauts-de-Seine).

18 117 heures d'insertion réalisées en 2022. Il s'agit de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle en imposant aux entreprises titulaires des marchés un taux d'effort d'insertion, généralement situé entre 5 et 10%. Il s'agit de 13 opérations pilotées par 5 maîtrises d'ouvrages, représentant 72 contrats de travail et 63 personnes dont 21 Colombien.ne.s.

La Ville a mise en place une nouvelle action en faveur de l'insertion en 2022 via la mise en œuvre de deux **petits déjeuners thématiques associant des employeurs et des organismes de formation**. Ils ont rassemblé 38 participants autour des « métiers de la petite enfance » et des métiers de la « restauration collective ». Il est à noter que le petit déjeuner sur la restauration collective a associé l'entreprise SODEXO dans le cadre de la clause d'insertion inscrite dans son marché de restauration dans les collèges par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Le **bus de l'initiative** est présent plusieurs fois dans l'année sur le territoire de Colombes, à raison d'une demi journée de présence à chaque date dans un quartier défini. Il s'agit de rassembler les partenaires de l'emploi et de la formation au sein du bus de l'initiative afin de présenter une offre de service complète aux passants et de leur proposer un premier échange sur place.

En 2022, 3 bus de l'initiative ont été mobilisés ainsi qu'un bus dans le cadre des olympiades de l'emploi.

- Place Aragon, 17 mai 2022 : 18 personnes rencontrées
- Place Rhin et Danube, 15 juin 2022 : 22 personnes rencontrées
- Place Aragon, 8 novembre 2022, dans le cadre du dispositif cité éducative) : 60 personnes rencontrées

Une dizaine de partenaires étaient présents lors de chaque bus : Mission Locale, Espace Insertion, Pôle Emploi, Conseillère numérique, Cap 92, COALLIA, ASEC, Synergie Family , BIJ, ADIE, Proximité.

Les **Olympiades de l'emploi** ont été organisées le 21 juin 2022 au Stade Charles Péguy, en lien avec l'association créative et les partenaires du territoire. L'objectif des olympiades est de permettre la rencontre entre les candidats et les recruteurs dans un cadre convivial afin de briser la glace. La journée s'est organisée autour des animations suivantes : des ateliers sportifs pour tous, des moments de convivialité entre recruteurs et candidats, un atelier CV et la découverte des métiers à l'aide de casques de réalité virtuelle. Au total, 153 personnes se sont présentées aux olympiades pour 44 entreprises participantes.

2 Jobs dating ont été organisés :

- 26 avril 2022 - dédié aux services à la personne
- 6 octobre 2022 - dédié aux recrutements de l'hôtel Kopster en anticipation à son ouverture en 2023 sur le territoire colombien.

Perspectives 2023

- Reconstitution des petits déjeuners incluant des thématiques nouvelles telles que les métiers du transport et de la logistique
- Reconstitution des jobs dating dont un nouveau job dating pour l'hôtel Kopster
- Reconstitution du bus de l'initiative
- Suivi de 50 000 heures d'insertion

Enjeu : Égalité – inclusion

Inclusion

La ville a lancé son programme sur **des aires de jeux adaptées**, c'est à dire qui permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap, en toute sécurité.

La conception de ces aires développe la diversité des expériences motrices de jeu à la fois au sol et sur des niveaux élevés ainsi que des expériences sensorielles. Avoir de nombreuses entrées et ouvertures encourage les interactions de jeu entre les enfants à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire de jeu. Les espaces ouverts sont non seulement bénéfiques pour les enfants, mais également aux familles, aux personnes âgées ...

Par ailleurs, les structures de jeux choisis par la Ville sont composées de matériaux hautement recyclables (inox, aluminium, HPL) et les sols souples sont issus de matériaux recyclés et recyclables.

9 aires de jeu adaptées ont été réalisées en 2022

- Square d'Estiennes d'Orves
- Square Victorine Meurent
- Fossés-Jean Nord : 53 rue Jules Michelet
- Square Florence Arthaud
- Square Paul Cézanne
- Square Auguste Renoir
- Crèche des Goélands
- FJS : 5-7 avenue d'Orgemont
- École Marcelin Berthelot

Perspectives 2023

- La Ville est en cours de réflexion sur les 14 sites suivant : École élémentaire Tour d'Auvergne, École élémentaire Victor Hugo, École élémentaire Langevin Wallon, École élémentaire Henri Martin, Fossés-Jean Nord : 45 rue Jules Michelet, Square Lavoisier, Square des Grèves, Square Denis Papin, Square Saint Hilaire, Square des Sazières, Square Edgar Quinet, Coulée verte, Square Colbert et Square Dunant Bellevue.

Le 11 juin 2022, la Ville a organisé sa **Nuit du handicap**, en lien avec l'ensemble de ses partenaires locaux, afin de faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas et faire évoluer le regard porté sur le handicap. Ainsi, de 15h à 23h s'est tenu un temps festif et convivial autour des sensibilisations, d'ateliers bien-être, des activités sportives, des jeux, des spectacles, ... <https://nuitduhandicap.fr/colombes/>

A la **résidence Yvonne Feuillard**, voici les activités poursuivies en 2022 : les ateliers de prévention de la perte d'autonomie, les ateliers mémoire, le séjour à Boulogne sur Mer, l'installation d'un équipement sportif adapté à l'extérieur, les ateliers de danse thérapie, les ateliers de réflexologie, les ateliers couture, les journées à thèmes intergénérationnelles avec les élèves de l'école Henri Martin maternelle, les ateliers

bibliothèque en partenariat avec la médiathèque Jacques Prévert et les ateliers de jardinage.

Par ailleurs, nous notons l'habilitation de 10 logements à l'aide sociale, l'installation de la fontaine à eau, la réhabilitation de la salle à manger (peinture, sol et mobilier).

Pour le **Maintien A Domicile** (MAD), voici les actions conduites en 2022 : la professionnalisation des aides à domicile avec de nombreuses formations effectuées en 2022, travail de déprécarisation des aides à domicile (4 contractualisations) ; mise en place d'un temps de supervision mensuel pour les aides à domicile encadrée par une psychologue. Cette année a été la 1ère année où quasiment tous les agents ont pu accéder à une formation.

Il est à noter que l'Allocation Municipale pour les Personnes âgées a changé son critère d'âge passant à 62 ans, au lieu de 65 ans.

Dans le cadre du portage de repas, les visites de terrain ont permis de mieux suivre la prestation portage afin d'y apporter des améliorations.

Les équipes de la Ville ont pu déployer de nouvelles actions en 2022 :

- 3 personnes ont pu bénéficier l'habilitation à l'aide sociale à la résidence
- Séjour à la Mer pour les résidents Yvonne Feuillard
- Balade nocturne « illuminations de Noël » pour les résidents
- Installation d'une structure « Sport Adapté Senior » à la résidence afin de développer ce type d'activité pour lutter contre la perte d'autonomie
- Le partenariat avec la médiathèque qui a permis aux résidents d'aménager leur bibliothèque, classer les livres, découvrir des œuvres et emprunter des livres sans avoir à se déplacer
- Lotos repas à la résidence
- **Déploiement d'ACCEO** à la ville / Acceo est une solution d'accessibilité téléphonique et physique (accueil sur place, échange en face à face) permettant au public sourd ou malentendant...

Perspectives 2023

- A la résidence Yvonne Feuillard : la poursuite des activités existantes, avec leurs réouvertures aux extérieurs, le développement des activités numériques, la sensibilisation au tri sélectif, les ateliers de prévention aux arnaques, aux harcèlements..., la réhabilitation du rdc et de la restauration afin de la rendre accessible à tous et également plus agréable, l'atelier « lutte de la fracture numérique » en lien avec la Maison de l'Image ; Installation de climatiseurs
- Maintien à Domicile : la poursuivre la formation des agents sur la prise en charge adaptée à notre public; le développement d'un groupe de paroles pour les aides à domicile ; la poursuite du travail de déprécarisation
- Portage de repas : la mise en place du nouveau marché qui répondra plus aux besoins de nos bénéficiaires ; la poursuite le suivi à domicile de cette prestation
- Handicap : la mise en œuvre de conférence, ateliers temps d'échanges, de paroles, la Semaine du Handicap ; l'accompagnement de tous les services à instruire la plateforme ACCESLIBRE pour rendre notre ville plus accessible afin de partager les informations indispensables aux déplacements des personnes en situation de handicap
- Facturation : ne pas augmenter les prestations afin de permettre aux seniors qui ont besoin de service d'aide à la personne de pouvoir poursuivre à en bénéficier et ou y accéder

Égalité Femmes – Hommes

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de rénovation urbaine du quartier des Grèves, du Petit Colombes et de Victor Basch, la Ville a souhaité associer les habitant.es à plusieurs ateliers, dont la mise en place de **marches exploratoires**. Ce dispositif s'appuie sur le constat d'un usage différencié de l'espace public des hommes et des femmes : à travers des ateliers et des marches conduites par des groupes de femmes résidant ou travaillant dans un quartier identifié, il s'agit de faire part de son expérience d'usage et de faire des préconisations d'amélioration pour que l'espace public corresponde à leurs besoins.

Ces marches exploratoires du Petit Colombes, démarrées en 2021, se sont terminées cette année.

En mai 2022, une réunion de restitution a été organisée : les participantes ont présenté aux élues et services concerné.es leur démarche, ont partagé leur analyse et leurs propositions d'amélioration de l'espace public. Pour chaque point, les élues se sont positionnées, ont répondu favorablement à leur demande et donné un délai, ont fait une contre-proposition ou promis d'assurer un suivi si un autre établissement public était concerné (CHP, Département, Boucle Nord Seine). Les préconisations qui concernent le territoire visé par le projet de rénovation urbaine (NPNRU) ont intégré le dossier élaboré par la collectivité.

En novembre 2022, une réunion de suivi s'est tenue. Elues et participantes se sont retrouvées pour faire un point de suivi des demandes. Lors de cette réunion, les élues ont proposé aux participantes de rejoindre « Vaillantes » piloté par le collectif « Présentes ! » qui se tiendra de mars à juin 2023. Ce projet s'articulera autour de plusieurs temps forts en collaboration avec des acteurs majeurs du quartier Petit-Colombes : débats, rencontres et propositions culturelles. L'objectif serait de mettre en valeur le travail réalisé par les participantes des marches exploratoires, leur mobilisation, leurs propositions dans le quartier du Petit Colombes.

La Ville a dédié sa **seconde Agora (21 mai 2022) à la mixité femme / homme dans le sport**. Elle a ainsi souhaité interroger les Colombiennes et les Colombiens sur leurs expériences dans l'accès à la pratique sportive. Ces temps citoyens a impulsé la réalisation d'un plan d'actions dédié à la mixité dans le sport, en lien avec les habitant.es et les associations sportives. Cette démarche s'inscrit dans la démarche d'accueil de Colombes des épreuves des Olympiques et Paralympiques 2024, des jeux qui devraient être les premiers à atteindre la parité femmes – hommes.

[En savoir +](#)

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la Ville de Colombes a organisé une grande programmation en 2022 sur le thème de **l'émancipation des femmes par l'emploi**.

- Exposition « Les métiers du lien : une histoire de femmes et de compétences professionnelles » Cette exposition a donné la parole à huit agentes municipales travaillant dans les métiers du lien : quatre assistantes maternelles et quatre aides à domicile. Elles ont partagé leurs parcours professionnels, les compétences qu'elles ont acquises pour occuper leurs fonctions et ce que leurs métiers représentent pour elles. L'objectif était de changer de regard sur ces métiers, de les dé-essentialiser en valorisant les compétences nécessaires. Exposition fut itinérante durant tout le mois de mars et accueillies dans plusieurs structures municipales.
- Projection du film « Debout les femmes », suivi d'un débat

Ce film met en lumière des femmes qui occupent des métiers du lien et dont les missions sont essentielles à la cohésion de la société et à l'humain. À l'issue de la projection, des agentes municipales travaillant dans ces métiers ont venues témoigner sur leurs métiers, les diplômes qu'elles ont obtenus, les formations qu'elles ont passées.

- Tables rondes : « Les femmes prennent le pouvoir en entreprise ! »

Deux tables rondes ont donné la parole à des femmes ayant fait le choix d'occuper des postes à responsabilité au sein de grandes entreprises ou de créer leur propre société. Qu'elles soient cadre-dirigeantes, créatrices d'entreprise ou gérantes d'un établissement, elles sont venues partager leur parcours professionnel.

- Numérique, industrie, bâtiment : place aux femmes !

Afin de promouvoir la place des femmes dans ces secteurs, des ateliers ont été proposés à destination des collégien.nes et des demandeur.ses d'emploi, avec le témoignage de professionnelles ayant fait le choix de s'orienter dans ces filières.

- Spectacle « On nez des femmes »

Dans le cadre du jumelage avec le Panthéon, avec le Collectif Le Nez dans le Bocal, un spectacle sur l'égalité Hommes-Femmes, suivi d'un échange avec les comédiennes.

- Festival « Rendre visible les invisibles »

Trans mission research/collectif masque a proposé un festival avec plusieurs événements autour du sport et genre ou les femmes célèbres, droits et visibilité dans l'espace public. Ce festival eu lieu du 8 au 10 mars.

En cohérence avec le PEdT et la stratégie locale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations, une **sensibilisation est proposée aux animateurs et animatrices des écoles maternelles et élémentaires Colombiennes.**

Cette sensibilisation est proposée par la Chargée de mission égalité femmes hommes, lutte contre les discriminations, qui s'est préalablement formée à l'animation de formation.

Après avoir formé les directions de centre de loisirs le 1er décembre 2022, chaque semaine, une sensibilisation est proposée aux animatrices et animateur d'un centre de loisirs :

- Inégalités femmes hommes,
- Stéréotypes de genre,
- Socialisation différenciée,
- Les inégalités filles garçons à l'école
- Bonnes pratiques

Durant deux heures, les animateur.rices s'approprient ces sujets et réfléchissent aux pistes d'actions d'activités qui vont renforcer la mixité et la coopération filles-garçons, permettre une meilleure appropriation de la cours de récréation et ouvrir le champ des possibles des enfants.

Huit animateurs et animatrices du service jeunesse ont participé à une formation sur le genre organisé par l'association TMR. Dans un format proche du théâtre forum, ces agent.es ont questionné la différence entre sexe et genre, avec pour objectif d'accompagner au mieux les jeunes fréquentant le service qui ne se reconnaissent pas, ou refusent les identités de genre.

Enjeu : InterG

La Ville a poursuivi des actions déjà engagée autour de la fracture numérique, les ateliers bien-vieillir et bien-être, et la Semaine Bleue.

- Lutte de la **fracture numérique**
 - 2 ateliers pour de l'initiation informatique. 21 participants en ont bénéficié.
 - 2 ateliers pour l'initiation à l'utilisation d'un smartphone, avec la mobilisation de 20 participants.
- Ateliers « **Bien-vieillir** »
 - 4 ateliers bien dans son corps. Ils ont mobilisé 49 participants.
 - 5 ateliers bien dans sa tête. Ils ont mobilisé 73 participants.
- Ateliers « **Bien-être** »
 - Ils s'organisent dans le cadre de la programmation trimestrielle afin de permettre aux abonnés d'apprendre à prendre du temps pour eux, à mieux gérer leur stress, gagner en confiance : méditation, danse thérapie, naturopathie... Ils ont rassemblé 449 participants.

Semaine Bleue 2022,

Elle s'est tenu du 30 septembre au 9 octobre 2022, autour 51 actions. Elle a rassemblé plus de 2400 personnes de tous les âges. De nombreux partenaires municipaux, associatifs et privés se sont mobilisés pour répondre à la thématique « Changeons notre regard sur les aînés ».

La Ville a lancé en 2022 plusieurs nouveaux projets intergénérationnels :

- En mai, en partenariat avec la **Maison de l'Image**. Deux adolescentes ont photographié 9 abonnés pour la réalisation de l'affiche Semaine Bleue 2022. Beaux échanges, valorisation de l'action des jeunes ; les seniors se sont prêtés au jeu avec bienveillance.
- A partir de décembre 2022, deux projets se sont mis en place avec 2 classes de l'**école Jean-Jacques Rousseau** élémentaire, l'un autour du sport (5 seniors concernés), l'autre autour des jeux de société (3 seniors concernés). Les projets se dérouleront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les liens commencent déjà à se tisser entre les participants. Les enfants découvrent qu'il est possible de faire du sport avec des retraités ou de jouer avec eux, en s'amusant.
- Depuis octobre 2022, un autre projet est en cours avec **les adolescents du Centre Social et Culturel Petit Colombes** autour de la thématique du bien-être et de la valorisation de soi. Les échanges sont fluides et le groupe (féminin, non par choix mais par intérêt) se fédère au fil des séances. 3 abonnées du service y participent. Le projet ira jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Perspectives 2023

- Poursuite et ajustement des ateliers en fonction des demandes et des propositions des partenaires.
- Semaine Bleue 2023 : thématique similaire ; poursuite de la sensibilisation.
- Renforcement des projets intergénérationnels et intégration des abonnés dans les différents projets municipaux.

Enjeu : Accès aux droits et aux services publics

La **mission de conseil numérique** s'est pleinement déployée en 2022 autour des 2 enjeux suivant, la médiation numérique pour tous les publics et l'accompagnement des demandeurs d'emploi et jeunes en insertion dans leurs démarches de recherche d'emploi sur internet.

Les Actions mises en place en 2022 se sont structurées autour des ateliers et des permanences :

- Ateliers hebdomadaires sur des thématiques spécifiques dans chaque médiathèque de la Ville : Prendre en main du matériel, Naviguer sur Internet, Courriels, Gestion de contenus numériques, Culture numérique, Traitement de texte, Démarches en ligne.
- Permanences, temps disponible pour les usagers en médiathèque sur des besoins ponctuels
- (connexion, impression, recherches sur internet, rédaction de courrier, etc.)
- Ateliers mensuels et des rendez-vous individuels sur les thématiques d'emploi et d'insertion
- Ateliers créés avec et pour les partenaires sur des thématiques spécifiques à l'emploi et à l'insertion professionnelle

Du 14 juin au 8 décembre 2022 :

- 114 personnes ont été accompagnées, représentant 229 accompagnements totaux
- 26 ateliers réalisés mobilisant 93 participants au total
- 102 accompagnements individuels.

Les médiathèques de Colombes ont été habilitées **Aidants Connect** afin de pouvoir réaliser certaines démarches administratives en ligne pour le compte des usagers, en utilisant le principe du mandat. Il s'agit d'une démarche « à la place de » officielle, avec un statut encadré juridiquement, qui protège l'utilisateur et l'aidant.

[En savoir +](#)

Les équipes des affaires générales et civiles de la Ville ont de nouveau été certifiées **Qualivilles**, référentiel de **certification** de service qui porte sur la qualité de la relation citoyenne via un audit réalisé en octobre 2022.

Perspectives 2023

- La ville réfléchit à des ateliers supplémentaires, et à proposer les conseils numériques à d'autres publics cibles des services de la Ville comme le CCAS, la mission locale ou le service InterG.
- Déploiement dans les médiathèques de Aidants Connect

Enjeu : Politique de la ville

L'enveloppe de la Ville consacrée aux projets financés dans le cadre de la Politique de la Ville (PDV) s'est élevé à 185 416€. Dans le cadre du contrat de développement, l'enveloppe départementale s'est élevé à 182 307€. L'enveloppe de l'État consacrée au territoire colombien s'est élevé à 323 132€.

Ces enveloppes ont permis de financer 51 projets financés en 2022 :

- **Pilier Économie** (14 projets)

Plusieurs projets visant à développer l'insertion sociale et professionnelle, à faciliter l'orientation et soutenir la recherche d'emploi des jeunes (métiers du numérique, prise de parole en public, préparation au recrutement).

- Pilier **Cohésion Sociale** (30 projets)

Des projets en lien avec la famille et la jeunesse : Café des parents, groupe de parole, spectacles petite enfance, parrainage scolaire, mise en place du dispositif de la Réussite éducative, séjours de remobilisation pour les collégiens en décrochage.

Des projets citoyens et favorisant l'intégration et le développement personnel des colombiens : accompagnement socio-linguistique, accès aux droits, prévention des conduites à risque, pratiques artistiques et culturelles.

- Pilier **Cadre de vie** (7 projets)

Des projets pour favoriser l'attractivité des quartiers prioritaires, garantir l'accès et l'appropriation aux équipements et services publics et développer le vivre-ensemble.

La Ville de Colombes a reconduit et développé son projet « **Cet été à Colombes** » autour d'animations estivales du 18/07 au 26/08 destinées prioritairement aux habitants en quartiers prioritaires, soit 6 semaines durant lesquelles 4 à 5 sorties hebdomadaires ont été organisées.

- Village d'animations : 2163 participants au village durant les 6 semaines.
- Réutilisation du mobilier ville pour l'aménagement du lieu, partenariat avec les clubs de prévention et associations de la ville pour tenir la buvette du village
- Sorties familiales : 30 sorties ont été organisées pour 227 familles dont 110 provenant des QPV,
- Utilisation des transports en commun dès que possible (sorties franciliennes) permettant aux familles d'être accompagnées dans l'usage des transports en commun (facilitant pour certaines leurs mobilités en autonomie)
- Animations quartiers et soirées d'été : 910 participants
- Usage d'un écran LED dans le cadre des cinés plein air

La Ville a été lauréate en 2022 du dispositif **CITE ÉDUCATIVE Grèves Petit Colombes**, dont le lancement s'est déroulé en janvier 2022. L'objectif est le renforcement de l'action éducative en direction des 0-25ans sur le quartier Grèves Petit Colombes par la mobilisation de tous les acteurs éducatifs du quartier. La méthode de travail est collective autour de groupes de travail réunissant tous les partenaires. Dans ce cadre, il a été installé des ruches au collège Marguerite Duras et a permis de développer un projet CM2/6ème avec un apiculteur. Une initiation au savoir rouler à vélo pour tous les CM2 de la cité éducative a été mise en œuvre.

Les équipes ont animé un projet d'ateliers d'écriture avec les écoles sur la préservation des fonds marins.

Perspectives 2023

- Bailleurs sociaux et économies d'énergie & végétalisation : il s'agit d'axes à travailler avec les bailleurs dans du nouveau cadre de la programmation abattement TFPB, à travers notamment l'organisation de chantiers éducatifs.
- Un projet de potager au pied des tours Audra porté par l'association Citézen est en construction avec CHP, avec le soutien financier de la Ville.
- Une réflexion sera engagée sur l'appropriation et l'animation par les habitants des espaces extérieurs aux Musiciens.
- Un travail de sensibilisation aux enjeux du développement durable, qui devient un axe transverse à de nombreux projets Politique de la Ville en direction des Jeunes.
- La Ville poursuivra l'accompagnement des porteurs de projets et notamment les aspects inclusifs de leur projet comme l'égalité Femme - Homme, et la mobilisation des publics non captifs.

Enjeu : Prévention – propreté & tranquillité publique

La Ville a de nouveau été sollicitée pour mettre à disposition son matériel de clean-up – **opération de nettoyage** (pinces, gants, gilets jaunes), aucune opération n'avait été menée dans ce cadre depuis 2019.

Les écoles élémentaires Langevin-Wallon et Ambroise Paré B ont particulièrement été mobilisées à l'automne 2022.

Le 16 septembre 2022, ce sont 11 collaborateurs volontaires de l'entreprise Oracle située sur le Boulevard Charles de Gaulle qui se sont mobilisés, ramassant en 1h30 : 600g de Mégots 2 Batteries, 2,6 Kg de déchets recyclables et 7 Kg de déchets non recyclables. Cette opération a été organisée conjointement avec les équipes voiries de la Ville, qui ont pu se concentrer sur d'autres secteurs et venir récupérer les déchets collectés à l'issue de cette opération.

En ce qui concerne les **collectes encombrants et dépôts sauvages**, nous notons une baisse des tonnages collectés entre 2021 et 2022, avec à la fois une hausse des rendez-vous encombrant et une baisse des points de collecte des dépôts sauvages. Même si ces résultats marquent une amélioration, les années COVID (2020 et 2021) ont fait bondir les tonnages collectés et nous sommes encore loin des chiffres d'avant la crise.

Nombre de rendez-vous encombrants :

2020 : 8 799 rendez-vous

2021 : 10 999 rendez-vous

2022 : 11 171 rendez-vous

Tonnage de la collecte des encombrants et des dépôts sauvages :

2020 : 2 381 tonnes

2021 : 2 457 tonnes

2022 : 2 214 tonnes

Points de collecte des dépôts sauvages :

2020 : 27 487 points

2021 : 28 296 points

2022 : 26 645 points

Nous notons que le lavage des rues a été suspendu cet été pendant la période de sécheresse.

2022 marque la **première année du nouveau Conseil Local de Prévention de la Délinquance** (CLSPD) au sein duquel la Ville et ses partenaires ont travaillé autour des 4 axes stratégiques suivant :

- la prévention de la délinquance et des conduites à risques
 - exemples d'actions conduites : animation de l'exposition Moi jeune citoyen auprès de classes de CM1-CM2, animation sécurité routière, accueil de TIG au sein des services de la Ville, ...
- la prévention des violences en milieu scolaire
 - exemples d'actions conduites : dispositif réussite éducative, les actions de la Mission locale,
 - les partenaires ENTR'ACTES, les centres sociaux culturels, l'association 4 chemins
- le renforcement et la protection des personnes vulnérables ainsi que l'élimination des violences à l'égard des femmes
 - exemples d'actions conduites : permanence juridique, sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, ...
 - les partenaires : ADAVIT, l'Escale, CIDFF, ENTR'ACTES, ...
- la tranquillité publique

C'est dans ce cadre que c'est déployé l'équipe de médiateurs sociaux intervenant sur l'espace public avec :

- 303 passages aux abords des collèges,
- 44 sollicitations des collèges et du lycée Guy de Maupassant,
- 250 sollicitations des usagers,
- 41 sollicitations des Centres Sociaux Culturels,
- La création du « café médiation » : lieu éphémère identifiable de proximité pour écouter, conseiller orienter

Par ailleurs, une première réunion s'est tenue avec les commerçants le 17 novembre 2022 afin de renforcer les liens et favoriser la circulation de l'information et les échanges : identification des points de contact, possibilité d'accompagnement des commerçants dans leurs réflexions sur les sujets de sécurité ...

Enjeu : Coopération et solidarité internationale

La ville de Colombes est engagée dans une **coopération décentralisée** avec la ville de Ras Jebel en Tunisie depuis un peu plus d'un an. En mai, une délégation s'est rendue à Colombes pour échanger sur les **actions menées pour une gouvernance environnementale concertée**. Les premiers contacts entre les municipalités de Colombes et Ras Jebel datent de 2020, avec comme objectif affiché de cette coopération décentralisée : renforcer les outils des acteurs locaux pour réduire l'impact du changement climatique à travers l'émergence d'une gouvernance environnementale concertée avec les citoyens.

En mars 2022, la commune de Ras Jebel entreprend, avec la complicité des collégiens locaux, de planter 690 bigaradiers dans la vieille ville, le long de la rivière et dans des établissements scolaires. Ces arbres produisent des fruits amers mais une eau de fleur recherchée par les fabricants de parfum.

En juin 2022, Colombes accueille Mme Ibtissem Rezgui, secrétaire générale de la mairie et Mme Sondes Fnaiech, responsable de la coopération internationale. Au programme, rencontre avec deux classes de CM2 des écoles Marcel-Pagnol et Ambroise-Paré et visite de la Prairie du Moulin-Joly, dans la ZAC de l'Île Marrant, ancienne friche en bordure de l'A86, aujourd'hui transformée en îlot de fraîcheur et du Centre nature.

Cela a été l'occasion de **partager des savoir-faire** entre les 2 communes comme la **gestion de l'eau** avec des techniques pour optimiser l'eau, à Ras Jebel avec des « oyas », pots en terre cuite destinés aux plants de tomates, et la « culture en lasagnes » à Colombes, principe qui consiste à superposer différentes couches de végétaux et de déchets pour accélérer la pousse de légumes.

Le projet est articulé autour de plusieurs types d'actions :

- Sensibilisations scolaires, dont 4 interventions à Colombes : 2 dans les écoles et 2 à la médiathèque Prévert ;
- Échanges d'expériences élus/agents
 - dont un atelier en visioconférence en mars 2022,
 - un temps de rencontre et des visites techniques à Colombes en mai 2022,
 - 1 temps équivalent à Ras Jebel en juin 2022
- Plantation 690 bigaradiers à Ras Jebel, soit 90 arbres supplémentaires sur le 600 arbres prévus initialement.

Le budget de ce projet d'élève à 51 830€ avec des opérations financées à hauteur de 50 % par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et une participation de la Ville de Colombes de 9 500 € en numéraire et 5 500 € en valorisation (coût salaire, mise à disposition matériel et salle), soit 15 000 €. Le projet s'est terminé le 31 décembre 2022.

Perspectives 2023

- La Ville travaille à la mise en place d'un nouveau projet avec la Ville de Ras Jebel sur l'éducation à l'environnement et plus particulièrement autour de la question du compostage. Celui-ci devrait faire l'objet d'une candidature à un appel à projet du Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe en mars 2023.



VOUS POUVEZ
TÉLÉCHARGER CE
RAPPORT SUR

colombes.fr